

Rapport annuel 2007

BLEU POUR TOUS





2007

Sommaire

Le mot du Président	3
LE PROFIL DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL	4
La carte d'identité	7
Le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel	8
CRÉDIT MUTUEL,  BANQUE MUTUALISTE	10
Une organisation non centralisée	14
La gouvernance et le sociétariat	16
La coopération et le mécénat	20
La banque du lien social	22
LES RÉSULTATS ET LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE	25
LA BANCASSURANCE	33
La 2^e banque de détail en France	36
La grande banque des particuliers	38
La 1 ^{re} banque des associations	42
La 2 ^e banque des petites et moyennes entreprises	43
L'autre banque de l'agriculture	44
Technologie : une longueur d'avance	45
Les filiales opérant en banque de détail	48
L'assurance	50
LES AUTRES MÉTIERS DU GROUPE	55
La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement	56
La gestion d'actifs et la banque privée	58
Les services technologiques	60
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS	63
Le rapport de gestion du Conseil d'administration de la CNCM	66
Les états financiers	82
Les principes comptables	90
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	140

Le mot du Président



Dynamisme commercial et renforcement de la solidité financière

Dans l'environnement plus difficile de 2007, le groupe a poursuivi avec succès son développement.

L'activité est restée soutenue : l'encours d'épargne a progressé de 10,9 %, celui des crédits de 17,5 %.

Le deuxième réseau français s'est enrichi de 111 nouvelles agences et de 430 000 nouveaux clients, leur nombre approche les 15 millions.

Mais les résultats ont été impactés par le renchérissement du coût des ressources, conséquence indirecte de la crise financière. En retrait de 7,3 % par rapport à un exercice 2006 exceptionnel, le résultat de 2,7 milliards part du groupe, reste toutefois satisfaisant surtout dans la bancassurance, cœur de l'activité du groupe, où il progresse de 5,1 %.

Avec 28,4 milliards (+ 10,3 %) de fonds propres prudentiels, le groupe affiche un ratio de solvabilité tier one de 9,3 % qui le situe au premier rang des banques de la place.

Ces bons résultats le confortent dans la pertinence de sa stratégie fondée sur la bancassurance, l'élargissement de ses activités et de ses zones d'action et la maîtrise de l'innovation technologique, notamment dans les moyens de paiement et les nouvelles techniques de communication.

Ils témoignent surtout de la réussite du modèle mutualiste et de sa modernité : l'adhésion et la participation démocratique de millions de sociétaires, les relations de confiance que favorise la proximité, une organisation originale avec les centres de décision au plus près de la demande, un engagement quotidien des salariés, comme des administrateurs, au service des sociétaires et clients, de l'économie et de la vie sociale.

Fort de tels atouts, le Crédit Mutuel est confiant dans son avenir.

Etienne Pflimlin

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Etienne Pflimlin'. The signature is stylized and fluid, with a long horizontal stroke at the end.



2007



Le profil du groupe

Deuxième banque de détail en France, le groupe Crédit Mutuel est composé du réseau du Crédit Mutuel et de l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC. Il met son expertise dans tous les métiers de la finance à la disposition de ses 14,9 millions de clients, dont 13,3 millions de particuliers. Son premier objectif est la qualité de la relation et du service à ses sociétaires et clients, clé du développement.

Axée sur la banque de proximité, la bancassurance et le leadership technologique, la stratégie du groupe est celle d'un développement durable et rentable, aux performances reconnues par les agences de notation.

Banque de proximité, le groupe conjugue les forces du Crédit Mutuel, banque coopérative et mutualiste à fort ancrage régional et local, avec celles du CIC, banque commerciale dont le Crédit Mutuel Centre Est Europe a pris le contrôle en 1998 via la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Les deux enseignes du groupe, Crédit Mutuel et CIC, constituent un réseau de plus de 5 000 points de vente.

Les Caisses locales du Crédit Mutuel sont rattachées aux 18 Fédérations régionales, adhérentes à la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du réseau.

Le CIC, holding et banque de réseau en région parisienne, fédère 5 banques régionales. S'y ajoutent les filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance - en France comme à l'international - et de l'assurance.

“Le groupe Crédit Mutuel est composé du réseau du Crédit Mutuel et de l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC”

Une banque de détail de proximité

Acteur majeur du financement de l'économie, fortement présent dans la banque de détail et l'assurance, le groupe Crédit Mutuel propose l'ensemble des services financiers à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et d'entreprises de toutes tailles. Il détient 12,7 % du marché des dépôts et 17,3 % de celui des crédits distribués par les banques.

Il est 1^{er} bancassureur (lard) et 4^e en assurance-vie. Ses filiales d'assurance gèrent 25,5 millions de contrats en épargne, automobile, habitation, santé, prévoyance et retraite, au bénéfice de 10 millions d'assurés.

Il est le 2^e prêteur à l'habitat et la 2^e banque à réseau pour le crédit à la consommation. 1^{re} banque des associations, le groupe est aussi la 2^e banque de l'agriculture et le banquier d'un professionnel sur trois. Il compte parmi ses clients plus de la moitié des cent premières entreprises françaises.

Une banque technologique

En appui du réseau, les clients bénéficient d'un dispositif de distribution multi-canal complet et innovant : la banque à distance a enregistré à elle seule en 2007 plus de 300 millions de contacts (+ 245 %), dont 90 % par Internet.

Sa puissance monétique place le groupe au 2^e rang national, avec globalement 20,5 % du marché, mais plus de 26 % chez les commerçants.

L'engagement du Crédit Mutuel dans la téléphonie en partenariat avec NRJ Mobile est une autre déclinaison de la bancassurance et des services et une nouvelle approche des moyens de paiement.

Le groupe est en pointe dans l'expérimentation de paiement sans contact via le téléphone mobile et une carte bancaire spécifique.



*12,7 % du marché
des dépôts*

*17,3 % des crédits
distribués par
les banques*





Une banque notée double A

Les économies d'échelle et les synergies commerciales au bénéfice des clients se poursuivent avec la rationalisation des structures et des filiales, au Crédit Mutuel et au CIC.

Le groupe obtient une des meilleures performances de la place : il présente le meilleur ratio de solvabilité tier one des grandes banques françaises (9,3 %) et son coefficient d'exploitation, à 61,6 %, reste parmi les meilleurs.

Productif et rentable, le groupe bénéficie d'une excellente solidité financière. Il est classé dans la catégorie des émetteurs de haute qualité et figure parmi les établissements bancaires les mieux notés de la zone euro. Le Crédit Mutuel, comme le CIC, est AA-/A-1+ chez Standard & Poor's avec une perspective stable. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (holding du groupe Centre Est Europe, actionnaire direct du CIC) est Aa3 chez Moody's et AA- chez Fitch.

Une banque hors des frontières

Pour accompagner ses clients partout où ils se trouvent, le groupe Crédit Mutuel est présent à l'international, essentiellement dans les métiers de la finance, de l'assurance et de la monétique.

Le groupe est particulièrement présent en Europe (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Luxembourg et Suisse), en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), aux Etats-Unis (New-York) et en Asie (Hong-Kong et Singapour).

Avec ses succursales (Londres, New-York et Singapour) et ses bureaux de représentation, le CIC renforce le maillage mondial d'une quarantaine d'implantations. Il développe des partenariats stratégiques en Italie avec la Banca Popolare di Milano, au Maghreb avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et la Banque de Tunisie ainsi qu'en Chine avec la Bank of East Asia.

Le Crédit Mutuel a acquis début 2008 le réseau de Banco Popular en France, filiale française de Banco Popular Español et développe avec ce groupe un accord de coopération commerciale.

Dix ans après l'acquisition du CIC, le groupe, appuyé sur une base nationale forte et solide financièrement, est en ordre de marche pour engager de nouveaux développements.

www.creditmutuel.com
www.cic.fr



La carte d'identité 2007 du groupe Crédit Mutuel

PNB : 10,6 milliards €
Résultat net part du groupe : 2 730 millions €
Capitaux propres part du groupe : 26,4 milliards €
ROE : 11,4 %
Ratio Tier one : 9,3 %
Coefficient d'exploitation : 61,6 %

La 2^e banque de détail en France

5 148 points de vente
59 450 salariés
14,9 millions de clients
17,2 % de part de marché en crédits bancaires
12,7 % de part de marché en dépôts
469 milliards € d'épargne
258,6 milliards € de crédits

1^{er} bancassureur en lard
1^{re} banque des associations et des comités d'entreprise
2^e prêteur à l'habitat
2^e banque des Pme
2^e pour la monétique
2^e banque de l'agriculture
2^e réseau bancaire pour le crédit à la consommation
4^e bancassureur en vie
5^e factor de banque

La notation

Standard & Poor's : AA-/A-1+
avec une perspective stable pour le Crédit Mutuel et le CIC
Fitch : AA- /F1+
avec une perspective stable pour la BFCM comme pour le CIC
Moody's : Aa3/P-1
avec une perspective positive pour la BFCM comme pour le CIC



Le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel

au 30 juin 2008

Bureau

Président

Etienne Pflimlin,
Président de la Fédération Centre Est Europe

Vice-Président délégué

Georges Coudray,
Président de la Fédération de Bretagne

Vice-Président

Christian Péron,
Président de la Fédération du Crédit Mutuel
Agricole et Rural

Trésorier

Philippe Vasseur,
Président de la Fédération Nord Europe

Secrétaire

Pierre Filliger,
Président de la Fédération du Crédit Mutuel
Méditerranée

Autres membres du Bureau

Pierre Arrivé,
Président de la Fédération Océan

Michel Bokarius,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe

Gérard Bontoux,
Président de la Fédération Midi-Atlantique

François Duret,
Président de la Fédération du Centre

Alain Fradin,
Directeur général adjoint de la Caisse fédérale
Centre Est Europe

Jacques Kergoat,
Directeur général de la Caisse interfédérale
de Crédit Mutuel

Alain Têtedoie,
Président de la Fédération
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest



François Duret (1), Philippe Vasseur (2),
Christian Péron (3), Alain Têtedoie (4),
Pierre Filliger (5), Alain Fradin (6),
Jacques Kergoat (7), Gérard Bontoux (8),
Etienne Pflimlin (9), Georges Coudray (10),
Pierre Arrivé (11),
Absent : Michel Bokarius

Administrateurs

Philippe Andru,
Vice-Président de la Fédération de Bretagne
Jean-Louis Boisson,
Vice-Président de la Fédération
Centre Est Europe
Eric Charpentier,
Directeur général de la Fédération Nord Europe
Jacques Chombart,
Vice-Président de la Fédération
du Crédit Mutuel Agricole et Rural
Gérard Cormorèche,
Président de la Fédération du Sud-Est
Louis Crusol,
Président de la Fédération Antilles-Guyane
Jean-Pierre Denis,
Vice-Président exécutif de la Fédération
de Bretagne
Jean-François Devaux,
Président de la Fédération du Massif Central
Bernard Flouriot,
Président de la Fédération d'Anjou
Jean-Louis Girodot,
Président de la Fédération Ile-de-France
André Halipré,
Vice-Président de la Fédération Nord Europe
Daniel Leroyer,
Président de la Fédération
Maine-Anjou, Basse-Normandie

Jean-Luc Menet,
Directeur général de la Fédération Océan
André Meyer,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe
Albert Peccoux,
Président de la Fédération Savoie-Mont Blanc
Jean-Noël Roul,
Vice-Président de la Fédération du Crédit
Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest
Jean-Pierre Schneider,
Directeur général de la Fédération
Maine-Anjou, Basse-Normandie
Paul Schwartz,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe
Eckart Thomä,
Président de la Fédération de Normandie
Christian Touzalin,
Président de la Fédération du Sud-Ouest
Michel Vieux,
Président de la Fédération Dauphiné-Vivarais
Christine Zanetti,
Directeur général de la Fédération
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest

Direction générale

Michel Lucas,
Directeur général
Thierry Brichant,
Directeur général adjoint

Commissaire du gouvernement

Daniel Besson





Cœur du groupe, le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il appartient à ses sociétaires détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs des Caisses locales. Banque mutualiste, le Crédit Mutuel fait du sociétaire-client la référence de toutes ses actions.





BLEU AVENIR



LE RÉSEAU DU CRÉDIT MUTUEL

3 093 guichets dont
1 988 Caisses locales

10,9 millions de clients
dont 10 millions de
particuliers

7,1 millions de sociétaires

Ses valeurs de responsabilité, de solidarité et d'engagement social sont pour lui aussi stratégiques que la qualité de ses services.

Au service de sa clientèle et de la société, le Crédit Mutuel allie développement durable et solidarité. Il est, historiquement et authentiquement, la banque du lien social à travers, notamment, ses actions en faveur des publics les plus fragiles.*

Engagé depuis plus de trente ans dans la coopération avec les pays du Sud grâce au Centre international du Crédit Mutuel (CICM), il œuvre pour un mécénat original avec ses fondations régionales et, au plan national, avec la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture.

Preuve de la vitalité du mutualisme, le Crédit Mutuel a gagné en 2007, pour la cinquième année consécutive, plus de sociétaires que de clients. Il compte 7,1 millions de sociétaires (+ 193 000) pour 10,9 millions de clients (+ 153 000).

Chaque année, 20 000 réunions de Conseils d'administration et 2 000 Assemblées générales – avec une participation visant les 10 % de sociétaires – sont l'expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

L'objectif de 20 % de femmes dans les Conseils a été dépassé : 24 % des 24 000 administrateurs sont des élues -, un chiffre qui dépasse 30 % dans plus de la moitié des Fédérations. Le groupe se fixe désormais un objectif de 30 % de femmes dans les Conseils d'administration.

Les 1 988 Caisses locales, dont plus de la moitié sont implantées en zone rurale, sont regroupées en 18 Fédérations régionales, solidaires au sein de la Confédération nationale.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les seules tâches que la Caisse locale ne peut elle-même assumer.

A tous les niveaux, l'exercice des responsabilités favorise une plus grande implication pour plus de réactivité et un meilleur service aux clients, autorise un circuit de décision court et permet une bonne division des risques et un contrôle de qualité.

Acteur de l'économie sociale, le Crédit Mutuel a pour finalité le meilleur service à ses clients-sociétaires à travers une stratégie de développement durable dégagée d'une recherche de la seule rentabilité à court terme.

*Le rapport annuel sur la responsabilité sociale du Crédit Mutuel est disponible sur le site www.creditmutuel.com





Une organisation non centralisée

1 988 Caisses locales

Au premier degré de la structure du Crédit Mutuel, les **Caisses locales**, sociétés coopératives à capital variable, en constituent le socle. Ce sont des établissements de crédit selon la loi bancaire dont le capital est détenu par les sociétaires, à la fois actionnaires et clients. Financièrement autonomes, les Caisses locales collectent l'épargne, distribuent des crédits et proposent l'ensemble des services financiers. La plupart des décisions concernant les clients sont prises à cet échelon.

Chaque Caisse locale a un Conseil d'administration et/ou un Conseil de surveillance, composé(s) de membres bénévoles élus par les sociétaires en Assemblée générale selon la règle : "une personne, une voix".

Ainsi, les 24 000 administrateurs des 1 988 Caisses locales représentent 7,1 millions de sociétaires.

Dix-huit Groupes régionaux

Au deuxième degré du Crédit Mutuel, les Groupes régionaux comprennent chacun une **Fédération régionale** et une **Caisse fédérale**. Celle-ci peut être interfédérale, comme c'est le cas pour les Fédérations Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est et Savoie-Mont Blanc ; pour les Fédérations de Bretagne, Massif Central et Sud-Ouest ; enfin pour celles du Crédit Mutuel Méditerranéen et Dauphiné-Vivaraïs.

Les Caisses locales et la Caisse fédérale, dont elles sont actionnaires, adhèrent à la Fédération.

La Fédération régionale, organe de stratégie et de contrôle, représente le Crédit Mutuel dans sa région. La Caisse fédérale assure les fonctions financières telles que la gestion des liquidités ainsi que des prestations de services, techniques et informatiques.

Fédération et Caisse fédérale sont administrées par des Conseils élus par les Caisses locales.

Aux dix-huit Fédérations régionales s'ajoute la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR), à vocation nationale sur le marché de l'agriculture.

La Confédération nationale et la Caisse centrale

Elles forment le troisième degré de l'organisation du groupe.

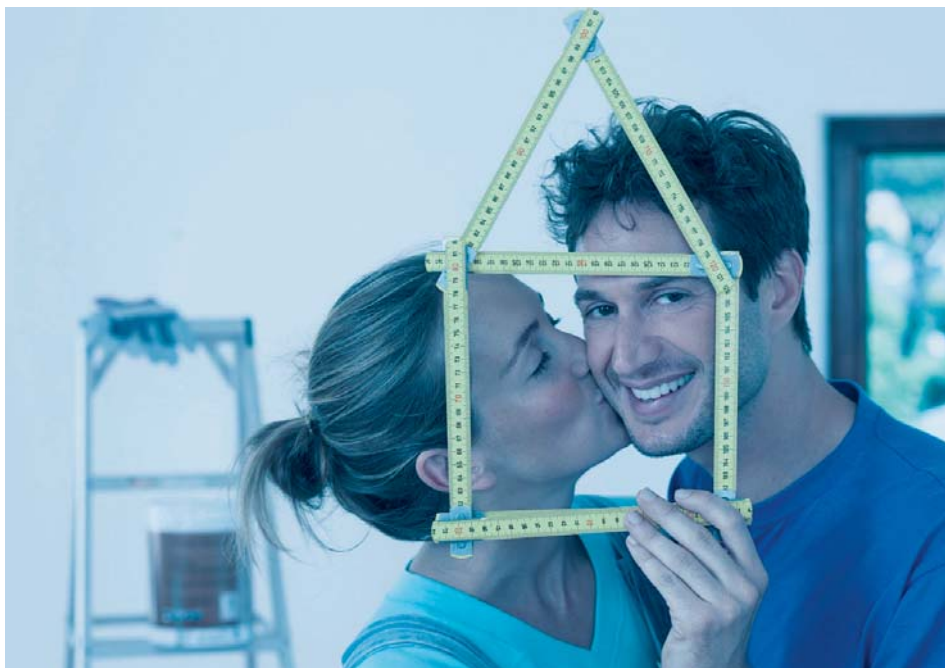
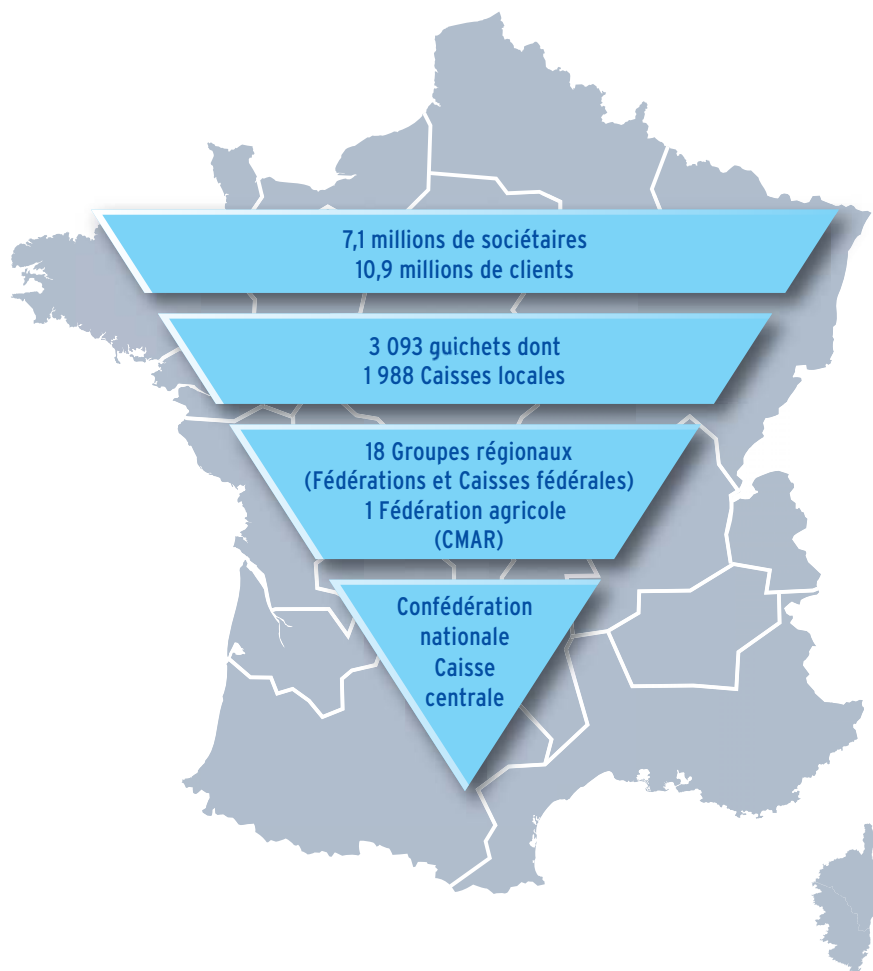
La **Confédération nationale** - qui a la forme juridique d'une association -, est l'organe central du réseau aux termes de la loi bancaire de 1984.

Les 19 Fédérations et la Caisse centrale du Crédit Mutuel lui sont affiliées.

La Confédération nationale représente le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics. Elle assure la défense et la promotion de ses intérêts.

Chargée du bon fonctionnement des établissements qui lui sont affiliés, elle contrôle les Groupes régionaux. Garante de la cohésion du réseau, elle coordonne son développement et propose des services d'intérêt commun.

La **Caisse centrale**, organisme financier national, gère la liquidité des Groupes régionaux et organise la solidarité financière du Crédit Mutuel. Son capital est détenu par l'ensemble des Caisses fédérales.



Rencontres



7,1 millions de sociétaires
24 000 administrateurs
36 570 salariés
35 % de cadres
20 % de salariés de
moins de 30 ans

La gouvernance et le sociétariat

Au Crédit Mutuel, banque coopérative, les apports en fonds propres sont réalisés sous forme de parts sociales⁽¹⁾ et rémunérés à un taux fixé par l'Assemblée générale des sociétaires, associés et copropriétaires de leur Caisse locale. Les réserves ne sont pas distribuables et servent de fondement à la fois à la responsabilité solidaire des associés, à la sécurité des épargnants et au financement d'un développement pérenne.

Fin 2007, les sociétaires détenaient 6,6 milliards d'euros de parts sociales (+ 4,3 %) dont la rémunération s'est élevée à 189 millions (+ 10,7 %), soit près du quart du résultat net du "noyau coopératif" qui comprend les Caisses locales et les Caisses fédérales.



"L'organisation non centralisée du Crédit Mutuel, favorise l'esprit d'entreprise, de responsabilité et de solidarité."

(1) Les parts A sont les parts de capital souscrites par les sociétaires pour devenir membres de la coopérative qu'est leur Caisse locale et voter à son Assemblée générale selon le principe "une personne, une voix".
Les parts B sont les parts de capital supplémentaires souscrites par les mêmes sociétaires : elles sont rémunérées mais sans droit de vote.

Participation et démocratie

La participation et la démocratie sont à la base du fonctionnement coopératif du Crédit Mutuel.

7,1 millions de sociétaires exercent leur contrôle sur la gestion de leur Caisse locale. Ils élisent les administrateurs lors des Assemblées générales annuelles, expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

24 000 administrateurs bénévoles élus, présents aux trois niveaux du Crédit Mutuel - local, régional et national -, assument la responsabilité et le contrôle du groupe. Ils représentent les sociétaires, sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs projets. Sociétaires actifs, ils témoignent d'un engagement fort en participant aux côtés des salariés à l'administration de la Caisse locale. Intégrés à la vie locale, ils sont porteurs et garants des valeurs du Crédit Mutuel.

36 570 salariés, dont 35 % de cadres, 52 % de femmes et 20 % de moins de 30 ans contribuent à mettre en œuvre, sous le contrôle des élus, les choix stratégiques de l'entreprise et assurent son bon fonctionnement.

Le fonctionnement

L'organisation non centralisée du Crédit Mutuel, avec des centres de décision maintenus en région, favorise l'esprit d'entreprise, de responsabilité et de solidarité. L'adhésion des Caisses locales à des Fédérations et à des Caisses fédérales régionales crée un lien fort de cohésion ; Fédérations et Caisses fédérales constituent ainsi des Groupes régionaux, établissements de crédit de plein exercice au sens de la réglementation bancaire.

Ces Groupes régionaux coopèrent librement pour rationaliser les moyens et les coûts dans le cadre de partenariats techniques, notamment informatiques et financiers, comme à travers des Caisses inter-fédérales communes à plusieurs Fédérations et des filiales d'assurance, de crédit-bail, d'affacturage, de banques dédiées à l'entreprise, de banques d'investissement, de gestion d'actifs et de banque privée.

L'adhésion des Groupes régionaux à la Confédération et à la Caisse centrale du Crédit Mutuel assure la cohésion et la solidarité nationales.

La Confédération, organe central du groupe, agréée les Directeurs généraux des Fédérations et les responsables régionaux de l'Inspection, prend toutes mesures nécessaires au bon fonctionnement du groupe, assure la responsabilité du contrôle et la cohérence du développement.

Des Commissions de contrôle confédérale et fédérales examinent les rapports des Inspections et rendent compte directement aux Conseils d'administration.

Le Conseil d'administration de la Confédération nationale est composé de représentants de toutes les Fédérations, élus par l'Assemblée générale confédérale. Le Président et le Vice-Président délégué sont également élus directement pour cinq ans par l'Assemblée générale confédérale.

Par l'intermédiaire des administrateurs qu'ils élisent, les sociétaires sont donc représentés aux trois niveaux de l'institution.

"UNE PERSONNE, UNE VOIX"

Instance de base de la démocratie interne du Crédit Mutuel, l'Assemblée générale invite chaque année les sociétaires et clients de la Caisse locale à se réunir autour de ses administrateurs et salariés. Moment privilégié d'écoute et d'information, c'est aussi une tribune d'échanges et de suggestions pour améliorer la qualité des services offerts : un moment qui contribue à signer la différence du Crédit Mutuel. Une partie statutaire rend compte de l'activité et de la gestion, témoigne des spécificités du groupe et de ses actions mutualistes. Elle est ponctuée par un vote des sociétaires sur les comptes et l'élection de leurs représentants au Conseil de la Caisse selon le principe "une personne = une voix". Une partie informative traite de thèmes d'actualité. C'est ainsi, de février à mai, le rassemblement annuel de centaines de milliers de sociétaires-clients à l'échelon local et régional.



2007

+ 1 700 embauches
650 contrats de
professionnalisation
5,5 % de la masse
salariale aux actions
de formation

Une politique active de l'emploi

Pour faire face à son développement soutenu et en anticipant largement ses besoins, le Crédit Mutuel (hors CIC) a recruté plus de 7 800 personnes au cours des cinq dernières années et ses effectifs se sont accrus de près de 2 500 salariés.

Les embauches

Les embauches, plus de 1 700 en 2007, concernent à 70 % des jeunes diplômés pour des postes commerciaux dans le réseau. Dans ce cadre, près de 650 contrats de professionnalisation ont permis à des jeunes détenteurs d'un niveau Bac à Bac + 2 d'accéder rapidement à des postes de chargé de clientèle pour les particuliers ou les professionnels. Fin 2007, l'effectif moyen était de 36 570 salariés (+ 2,5 %).

La formation des collaborateurs

La formation des collaborateurs se poursuit tout au long de leur vie professionnelle : en 2007, le Crédit Mutuel a consacré 5,5 % de la masse salariale aux actions de formation.

Plus de 600 périodes de professionnalisation, allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, ont bénéficié à des salariés confirmés souhaitant se former à de nouveaux métiers, notamment conseillers de clientèle particuliers ou professionnels.

Un accord relatif à l'égalité professionnelle hommes/femmes a été signé en mars 2007 dans la branche Crédit Mutuel. Il engage les Fédérations à négocier en leur sein, notamment sur :

- le principe de mixité dans le processus de recrutement à partir de critères exclusivement fondés sur l'exercice des compétences et des qualifications requises ;
- la mise en œuvre d'une formation professionnelle continue bénéficiant sans distinction aux hommes et aux femmes, pour les salariés à temps plein comme à temps partiel ;
- l'égalité de rémunération pour un même travail.

Le groupe a mis en œuvre en 2007, dans le cadre de l'application de l'accord sur la formation professionnelle de 2006, la Commission paritaire nationale pour l'emploi ainsi que l'Observatoire des métiers, son instance d'étude.

En plus des travaux sur l'actualisation du répertoire des métiers a été ouvert fin 2007 un chantier visant à mettre en place un recueil de données sociales pérennes. Il intégrera notamment des données comparatives de l'emploi hommes/femmes en application de l'accord relatif à l'égalité professionnelle précité.



*"Plus de 70 % des embauches
concernent des jeunes diplômés."*





La coopération et le mécénat

CICM
CENTRE INTERNATIONAL DU CREDIT MUTUEL

L'aide au développement avec le Centre international du Crédit Mutuel (CICM)

www.creditmutuel.com

En créant en 1979, bien des années avant le développement du microcrédit, le Centre international du Crédit Mutuel (CICM), le Crédit Mutuel s'est engagé dans la voie de la coopération et de l'aide au développement.

Cette association à laquelle participent les 18 Groupes régionaux vise à mettre en place des réseaux coopératifs autonomes et pérennes dans des pays où les particuliers n'ont pas toujours accès aux structures bancaires existantes.

Son objectif est de donner aux populations locales les moyens de prendre en main leur développement économique et social, soit en créant leurs propres réseaux de coopératives d'épargne et de crédit, soit en assistant techniquement des organisations mutualistes existantes.

La démarche du CICM est calquée sur les principes fondateurs du Crédit Mutuel : la responsabilité des sociétaires, le bénévolat des administrateurs et la territorialité de la zone d'activité des Caisses qui privilégient un service de proximité.

Le CICM intervient dans sept pays d'Afrique et d'Asie :

- le Sénégal avec le Crédit Mutuel du Sénégal,
- la République Centrafricaine avec le Crédit Mutuel de Centrafrique,
- le Cameroun avec la Mutuelle de Développement et d'Investissement du Cameroun (MDIC)

- le Congo avec les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC),
- le Niger avec le Crédit Mutuel du Niger (CMN),
- les Philippines avec Mutual Saving and Crédit Cooperative of Philippines (MSCCP),
- le Cambodge avec Crédit Mutuel Savings and Crédit Network (CMSC).

Grâce au microcrédit et aux services bancaires proposés, ces réseaux de coopératives contribuent à irriguer en profondeur les économies locales : ils participent à la création du lien social et à la sédentarisation des populations. L'action du CICM est financée par les Fédérations avec l'appui de bailleurs de fonds extérieurs.

Des réseaux autonomes

Le Crédit Mutuel a fait évoluer ses relations avec les mouvements arrivés à maturité : il a mis en place en 2005, en y prenant une participation, une banque inter-régionale aux côtés des réseaux d'Afrique de l'Ouest, la BIMAO ; un deuxième établissement, la BCMAC, est en cours de création en collaboration avec les MUCODEC.

Ces deux établissements bancaires pourront fournir à leurs membres, mais aussi à certains clients non actionnaires, des services financiers tels que le placement de la trésorerie excédentaire, le refinancement à moyen et long terme et les virements internationaux.

LES RÉSEAUX DU CICM EN 2007

190 Caisses locales

1 000 salariés

570 000 sociétaires actifs

1 790 élus

197,5 millions € d'encours de dépôts

103,3 millions € d'encours de crédits



Un mécénat original avec la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture

www.creditmutuel.com

Parce que la lecture est un vecteur essentiel de l'accession au savoir, de l'insertion sociale et donc de la liberté et de la responsabilité, la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture constitue l'une des formes de la politique de solidarité que poursuit le Crédit Mutuel depuis plus d'un siècle.

Créée fin 1992 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation répond à un double objectif de responsabilité culturelle et sociale. S'adressant à tous les publics sans exclusive, elle s'implique avec les 18 Fédérations régionales du Crédit Mutuel dans des actions nationales, régionales ou locales pour favoriser les guides, les repères qui mènent à la lecture et au plaisir de lire.

La Fondation a financé en 2007 plus de 80 projets avec les Groupes régionaux. Les aides apportées à ces projets produisent le plus souvent un effet de levier significatif auprès d'autres financeurs publics ou privés.

Privilégiant les actions de terrain qui s'inscrivent dans la durée et créent du lien social, la Fondation a, depuis sa création, initié et soutenu plus de 1 000 projets, qu'ils aient trait à une pédagogie différente de la lecture, à la lutte contre l'illettrisme, aux belles-lettres ou à la poésie.

Lire la Ville

une action de la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture

Initié par la Fondation dès 1993, ce programme de lecture et d'écriture qui traverse toutes les disciplines a déjà permis à des centaines de milliers d'élèves, avec leurs professeurs, de trouver des repères en se réappropriant leur environnement.

Instrument d'ouverture sur le monde, Lire la Ville s'est révélé un outil de lutte contre l'échec scolaire et d'apprentissage de la citoyenneté et se décline aussi depuis plusieurs années sur le thème de Lire le Théâtre.

Vaincre l'illettrisme

Ne pas maîtriser les savoirs de base que sont la lecture et l'écriture est aujourd'hui synonyme d'exclusion. C'est pourquoi la Fondation soutient les associations dans leurs actions de prévention, mais aussi de lutte contre l'illettrisme, en privilégiant celles qui favorisent la réinsertion sociale.

La voix des Lettres

Par sa participation à des festivals nationaux ou régionaux, la Fondation donne la possibilité à tous, et notamment aux enfants, de participer à la vie littéraire en France. Soucieuse d'inscrire la lecture dans le temps, elle soutient des associations qui mènent, durant toute l'année, un travail en parallèle des manifestations organisées, qu'il s'agisse de concours d'écriture, d'ateliers de lecture ou de rencontres avec des auteurs.

Une de ses actions phare est le Prix des Incorruptibles, qui permet à 160 000 enfants de 3 000 établissements scolaires de toute la France de lire les ouvrages sélectionnés pour leur niveau et d'élire leur titre préféré.

UN MÉCÉNAT COLLECTIF

Les projets sont conduits en étroite synergie avec les Groupes du Crédit Mutuel qui instruisent conjointement les dossiers avec le Comité exécutif de la Fondation.

La concertation avec les correspondants mécénat dans les Groupes régionaux, qui relaient les actions sur le plan local, donne sa pleine efficacité à la politique de la Fondation.





La banque du lien social

*“Construire
une démarche
commune
d’accompagnement
des personnes
en difficulté.”*

Héritier des pionniers sociaux des XIX^e et XX^e siècles, le Crédit Mutuel a été une des premières banques à proposer une réponse d’abord économique aux problèmes de marginalisation. Cet engagement volontariste pour la bancarisation des publics habituellement écartés du système bancaire classique est conduit à travers le développement des microcrédits sociaux et professionnels en lien étroit avec le monde associatif.

Microcrédit social

Le Crédit Mutuel accompagne les populations les plus précaires en accordant des microcrédits dans le cadre de partenariats.

40 expérimentations ont été lancées sur l’ensemble du territoire français par une convention de partenariat régionale ou locale avec un réseau associatif d’aide à l’insertion : le Secours Catholique, le réseau Retravailler, le Coorace, l’Unhaj (Union nationale par l’habitat des jeunes) et de nombreux réseaux impliqués dans l’accompagnement des familles tels que l’Admr, Familles Rurales, Emmaüs, les Restos du Cœur, certaines Régies de quartier, les missions locales, les centres communaux d’action sociale et les associations locales d’insertion.

L'objectif est de construire une démarche commune d'accompagnement des personnes en difficulté qui souhaitent concrétiser un projet leur permettant de trouver un emploi. Le Crédit Mutuel, en leur ouvrant un compte et des crédits garantis en partie par le Fonds de Cohésion sociale, leur permet de se réinsérer dans le circuit bancaire et de redevenir des clients comme les autres.

Le Crédit Mutuel prend à sa charge 50 % du risque sur ces crédits.

Le Fonds de cohésion sociale (voire pour partie le Secours Catholique pour son propre réseau) complète la couverture du risque par convention signée en janvier 2006 avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les crédits attribués - de 500 à 3 000 € - sont destinés à des personnes démunies de chéquier, ayant peu ou pas du tout accès au crédit, en situation d'emploi précaire ou vivant de ressources de redistribution (minima sociaux), mais engagées sur la voie d'une réinsertion économique.

Microcrédit professionnel

Partenaire depuis l'origine de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, organisme fondateur du microcrédit en France, le Crédit Mutuel a financé 13 % de l'encours des prêts de l'Adie en 2007 : une production de crédits de 3,3 millions d'euros représentant plus de 1 200 dossiers de prêt d'un montant moyen de 2 600 euros. L'Adie finance et accompagne les personnes exclues du marché du travail qui n'ont pas accès au système bancaire classique - demandeurs d'emploi, allocataires de minima sociaux - à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Depuis quelques années, l'association intensifie son action en direction des travailleurs indépendants et des salariés précaires.

A LILLE ET LAVAL, UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Opérationnelle depuis janvier 2006 à Lille, la Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe a pour vocation de réinsérer dans le système bancaire ceux qui en sont exclus et d'offrir un service financier minimum aux personnes disposant de faibles ressources ou rencontrant des difficultés temporaires liées à leur statut professionnel, à leur état de santé ou à un accident de la vie.

Elle accorde des microcrédits de 500 à 2 000 €, remboursables sur une durée de 6 à 24 mois, aux conditions de taux du marché et peut financer, dans certains cas, l'accession à la propriété de logements sociaux.

Cette Caisse agit en partenariat avec de nombreuses structures d'accompagnement dont certaines sont parties prenantes au sein de son Conseil d'administration.

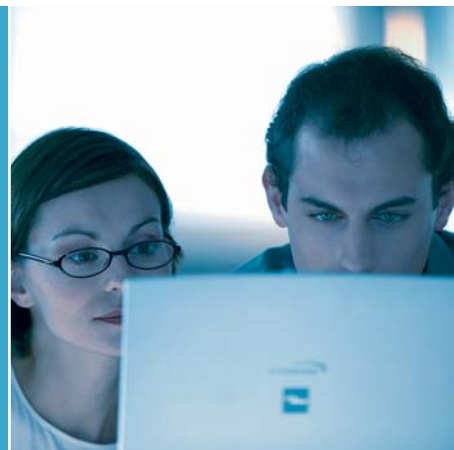
Fin 2007, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie a mis en place Crédit Mutuel Solidaire (CMS), à la fois fonds social et Caisse de microcrédit solidaire. L'objectif premier est d'accompagner les sociétaires en difficulté ayant un projet de rétablissement personnel, à travers une prise en charge par les associations ou institutions spécialisées dont CMS est partenaire.

CMS fonctionne en étroite relation avec les Caisses locales, chargées d'identifier les associations susceptibles d'être partenaires et d'entretenir, avec l'aide de CMS, la relation avec ces partenaires. Les crédits de 500 à 4 000 € sur 6 à 48 mois donnent lieu à des remboursements ne dépassant pas 100 € mensuels.





Les résultats du groupe en 2007



Dans un contexte perturbé par une profonde crise de confiance et toujours très concurrentiel sur le marché de la banque de détail, son principal métier, le résultat net part du groupe du Crédit Mutuel, avec sa filiale le CIC, s'inscrit à 2 730 millions, en recul de 7,3 % pour un résultat net total de 2 785 millions (- 7,2 %).





Les chiffres témoignent d'une bonne résistance : la crise des prêts hypothécaires à risque américains n'a affecté que marginalement le résultat qui s'inscrit au 3^e rang des banques françaises, confortant le groupe dans sa position d'acteur majeur du paysage bancaire. Cet impact limité est bien une conséquence de la stratégie du groupe, orientée avant tout vers le développement de services aux agents économiques.

L'exercice 2007 atteste de la vitalité du développement : l'activité soutenue du réseau, la reprise de la collecte d'épargne et le maintien d'une forte activité de crédit se sont traduits par une hausse de 5,1 % du résultat net des activités de bancassurance de détail.

Avec 26,4 milliards de capitaux propres part du groupe (+ 10,3 %), la solidité financière s'est encore renforcée et les notes du groupe, qui le plaçaient déjà en 2006 parmi les établissements bancaires les mieux notés de la zone euro, ont été confirmées.

Une année satisfaisante dans un contexte difficile

Le produit net bancaire s'établit à 10 568 millions d'euros, en baisse de 269 millions (- 2,5 %).

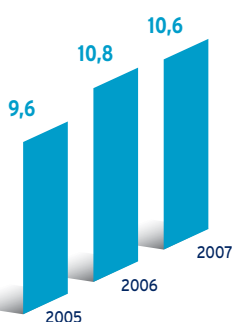
Ce recul s'explique pour partie par des effets liés à l'application des normes comptables IFRS, notamment sur la valorisation d'obligations convertibles. Il n'est

pas imputable à la crise des fonds subprimes, laquelle n'a affecté que très marginalement le groupe.

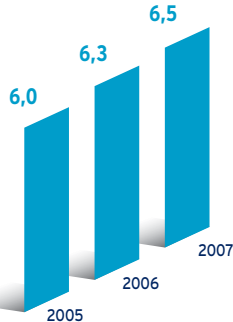
Hors ces effets et ceux de la variation des provisions épargne-logement, le PNB aurait été en progression de 1,7 %.

En revanche, la crise de confiance qui a affecté les marchés au second semestre 2007 s'est traduite, comme pour l'ensemble des établissements de crédit, par

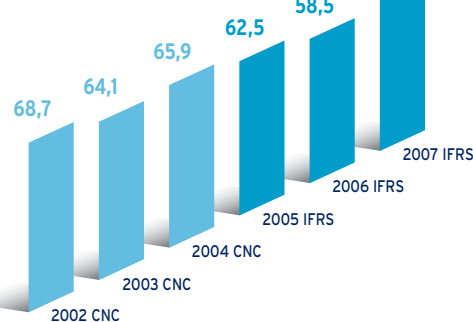
PNB (IFRS)
en milliards d'euros



Frais généraux (IFRS)
en milliards d'euros



Coefficient d'exploitation
en %



Chiffres-clés 2007

Au 31 décembre en millions d'€	2005 IFRS	2006 IFRS	2007 IFRS	2007/2006 IFRS
Total du bilan	436 390	482 676	553 302	14,6 %
Capitaux propres	20 776	24 322	26 864	10,5 %
dont part du groupe	20 530	23 983	26 442	10,3 %
Encours d'épargne	403 613	422 939	468 961	10,9 %
dont				
dépôts	148 990	156 518	171 602	9,6 %
. épargne financière bancaire	189 948	193 881	219 451	13,2 %
. épargne financière assurance	64 676	72 540	77 908	7,4 %
Encours de crédits	188 172	220 025	258 619	17,5 %
Produit net bancaire	9 633	10 838	10 568	- 2,5 %
Frais généraux	6 016	6 343	6 511	2,6 %
Résultat brut d'exploitation	3 617	4 495	4 057	- 9,7 %
Coût du risque	236	239	186	- 22,2 %
Résultat d'exploitation	3 381	4 256	3 871	- 9,0 %
Résultat avant impôts	3 426	4 281	3 929	- 8,2 %
Impôt sur les résultats	1 009	1 280	1 144	- 10,6 %
Résultat net	2 417	3 001	2 785	- 7,2 %
Résultat net part du groupe	2 389	2 946	2 730	- 7,3 %

PRINCIPAUX RATIOS	2005 IFRS	2006 IFRS	2007 IFRS
Frais généraux / PNB	62,5 %	58,5 %	61,6 %
Commissions / PNB	24,2 %	23,4 %	25,5 %
Ratio de solvabilité ⁽¹⁾	11,8 %	12,0 %	11,0 %
Ratio Tier one ⁽¹⁾	10,2 %	10,0 %	9,3 %
ROE ⁽²⁾	13,3 %	14,3 %	11,4 %

(1) - CNC (2005) et IFRS (2006 et 2007)

(2) - Résultat net part du groupe / capitaux propres part du groupe au 1^{er} janvier



un renchérissement conséquent des refinancements qui a pesé sur le PNB, ainsi que la hausse du coût des dépôts.

Les commissions sont en hausse de 6,4 %. La bonne croissance de l'activité monétique et des moyens de paiement s'est traduite par une augmentation de 11,9 % des commissions nettes, tandis que celle liée aux placements financiers a enregistré une croissance de 9,3 %. Les commissions générées par le fonctionnement des comptes ont une progression plus modérée (+ 5,8 %), conformément aux pratiques tarifaires du groupe.

Enfin, on note une forte augmentation de 13,7 % du produit net des activités non bancaires, dont plus de 80 % représentent le produit net des activités d'assurance, en hausse de 20 %.

Les activités sur les instruments financiers ont dégagé un PNB en légère baisse de 2,2 % compte-tenu de la situation des marchés financiers.

La contribution des différents métiers au PNB est de 80 % pour la bancassurance de détail (67 % en banque de détail et 13 % en assurance), 9 % pour la banque d'investissement, 5,5 % pour la gestion d'actifs et banque privée et 5,5 % pour les autres activités.

Les frais généraux à 6 511 M€ enregistrent une croissance modérée de 2,6 %, inférieure de moitié à celle de l'an passé, malgré un effectif de 59 450 collaborateurs en légère progression de 1,2 % et la poursuite d'un rythme soutenu d'investissements, notamment la création d'agences dans le réseau.

Compte-tenu des évolutions respectives du PNB et des frais généraux, le coefficient d'exploitation augmente par rapport à 2006, mais reste au niveau très satisfaisant de 61,6 %, en amélioration d'un point par rapport à 2005.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 4 057 M€. Le coût du risque affiche une baisse de 22,2 % à 186 M€ ; l'encours des créances douteuses brutes a diminué de -3,8 %, à 6,3 milliards et le taux de risques diminue à nouveau d'un demi-point à 2,4 %.

Grâce à la bonne qualité des risques clientèle, le coût du risque exprimé en équivalent taux sur l'encours moyen des crédits est de seulement 9 points de base, en diminution de 2 points sur l'année.

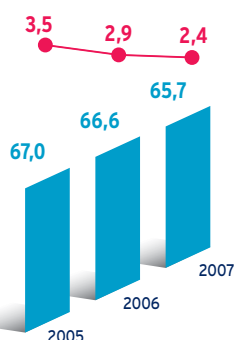
Après prise en compte de la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence, des gains ou pertes nets sur autres actifs et des variations de valeur des écarts d'acquisition, le résultat avant impôts ressort à 3 929 millions (- 8,2 %).

Après une charge fiscale de 1 144 M€ (- 10,6 %), le résultat net total atteint 2 785 millions (- 7,2 %), dont 55 millions revenant aux minoritaires. Le résultat net part du groupe de 2 730 millions diminue de 216 millions d'euros (- 7,3 %).

La contribution des différents métiers à ce résultat part du groupe atteint 78 % pour la bancassurance de détail (52 % en banque de détail et 26 % en assurance), 19 % pour la banque d'investissement, 6 % pour la gestion d'actifs et banque privée et - 3 % pour les autres activités.

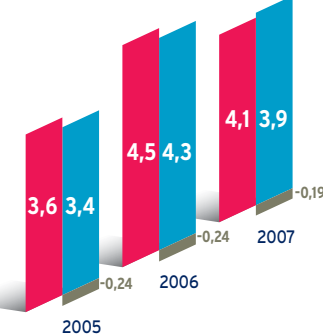
La rentabilité des capitaux propres (ROE) ressort à 11,4 %. Au 31 décembre 2007, les fonds propres de base se montaient à 24,4 milliards assurant un ratio Tier one de 9,3 % pour un ratio européen de solvabilité à 11 %.

Risques de crédits (IFRS)
en %



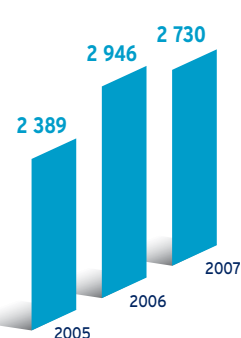
● Taux de crédits douteux
■ Taux de couverture

Résultat d'exploitation (IFRS)
en milliards d'euros

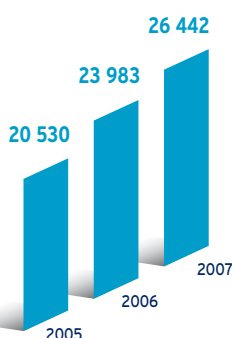


■ Résultat brut d'exploitation
■ Coût du risque
■ Résultat d'exploitation

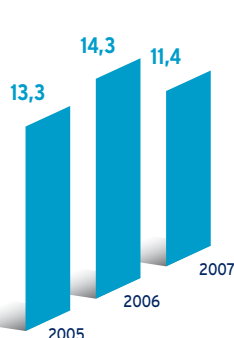
Résultat net part du groupe
en millions d'euros



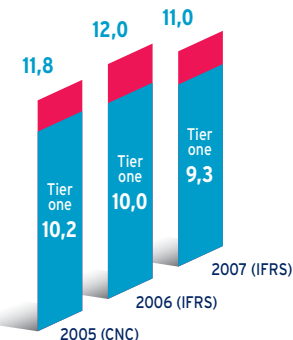
Capitaux propres part du groupe (IFRS)
en millions d'euros



ROE (IFRS)
en %

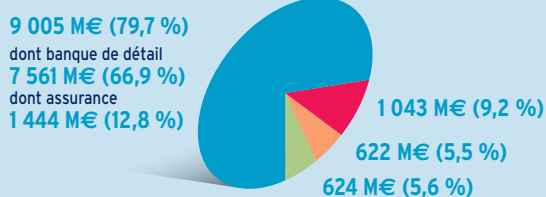


RSE dont Tier one
en %



La contribution des pôles d'activité

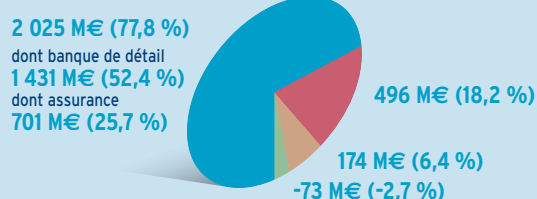
PNB total* : 10 568 millions d'€



■ Bancassurance de détail
■ Banque des grandes entreprises et d'investissement
■ Gestion d'actifs et banque privée
■ Autres

*avant élimination des opérations inter-secteurs

Résultat net part du groupe : 2 730 millions d'€



■ Bancassurance de détail
■ Banque des grandes entreprises et d'investissement
■ Gestion d'actifs et banque privée
■ Autres

2007

14,9 millions de clients
dont 13,3 de particuliers
+ 432 000 clients
+ 111 nouvelles agences

1^{er} bancassureur en
assurance-dommages
et 4^e en assurance-vie
2^e prêteur à l'habitat
2^e réseau bancaire
pour le crédit à la
consommation
2^e place en France
pour la monétique

Une bonne année en termes de développement

Le groupe a poursuivi sa dynamique commerciale grâce aux performances de ses réseaux et à la richesse de son offre. Il a ouvert 267 000 nouveaux comptes courants et conquis 432 000 clients, portant leur nombre à 14,9 millions - dont 13,3 millions de particuliers (+ 393 000) ; 111 agences ont été créées.

Le Crédit Mutuel, avec le CIC, a gagné des parts de marché : il détient 17,2 % de part de marché en crédits bancaires (+ 0,4 point) et 12,7 % en dépôts (+ 0,3 point).

L'encours d'épargne s'élève à 469 milliards (+ 10,9 %). Ses composantes ont connu des évolutions contrastées : + 9,6 % pour les dépôts (171,6 milliards), + 13,2 % pour l'épargne financière bancaire (219,5 milliards) et + 7,4 % pour l'épargne assurance (77,9 milliards).

Les épargnants ont de nouveau privilégié l'épargne liquide, notamment les dépôts sur livrets et les comptes à terme.

Les livrets, qui ont bénéficié de l'augmentation des taux intervenue en août, connaissent une progression de leur encours de 9,4 % à 52,9 milliards ; les flux captés par le livret de développement durable grâce à la hausse de sa rémunération et au relèvement du plafond portent l'encours à 7,6 milliards (+ 26,3 %).

Les comptes à terme, dont la collecte a presque doublé, portent leur encours à 30,1 milliards (+ 31,5 %). L'encours des comptes à vue augmente de 10,6 % à 51,1 milliards.

En crédits, le dynamisme ne s'est pas démenti : une production de + 10,1 % à 74,4 milliards, à un niveau toujours élevé par rapport aux fortes progressions enregistrées ces dernières années, et un encours en hausse de + 17,5 % qui atteint 258,6 milliards.

Le groupe a conforté sa place de 2^e prêteur à l'habitat avec près de 23 % du marché : il est un acteur essentiel du financement du logement social et de la distribution du nouveau prêt à 0 % (avec 25 % du marché). Il a distribué 41,9 milliards de crédits au logement (+ 7,6 %). L'encours a progressé de 19,2 % à 142,3 milliards.

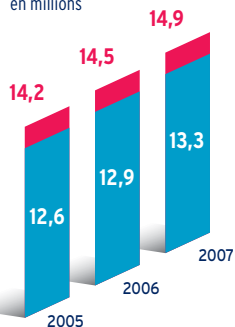
Avec plus de 10 % du marché, il est également le 2^e réseau bancaire pour le crédit à la consommation : un bon niveau de production à 9,3 milliards (+ 10,5 %) pour un encours de 15,4 milliards (+ 8,8 %).

Malgré la crise, financière, le groupe n'a pas ralenti ses concours aux professionnels et aux entreprises avec une production en hausse de 14,7 % à 23,2 milliards. L'encours des crédits d'équipement et de fonctionnement (y compris le crédit-bail) s'apprécie de 18,8 % à 79,6 milliards.

Le groupe est toujours 1^{er} bancassureur en assurance-dommages avec des primes en progression de 5,5 % à 2,1 milliards et 4^e en vie avec un chiffre d'affaires de 9,8 milliards qui a subi, comme le marché, une légère baisse en 2007.

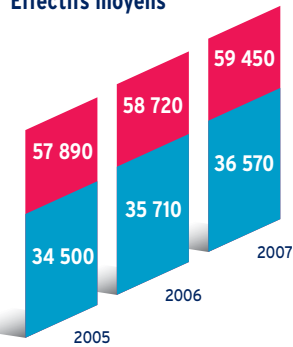
En monétique également, il est toujours à la 2^e place en France avec 20,5 % du marché global, mais 26,2 % pour les paiements par carte chez les commerçants.

Clients en millions



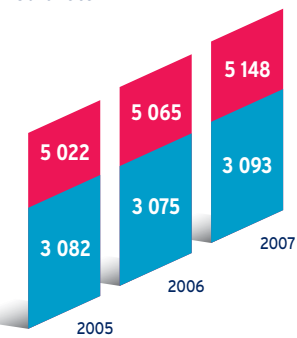
■ Clients
■ Dont particuliers

Effectifs moyens



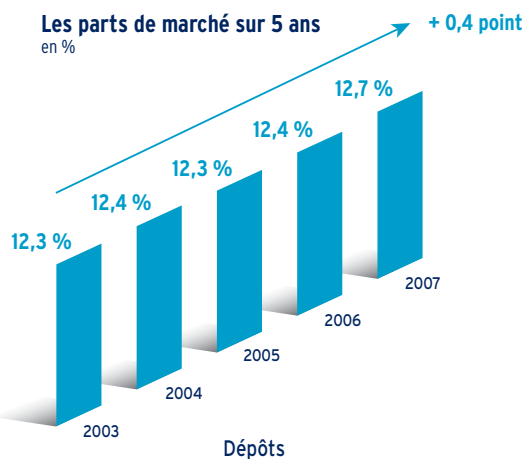
■ Effectifs
■ Dont CM

Guichets

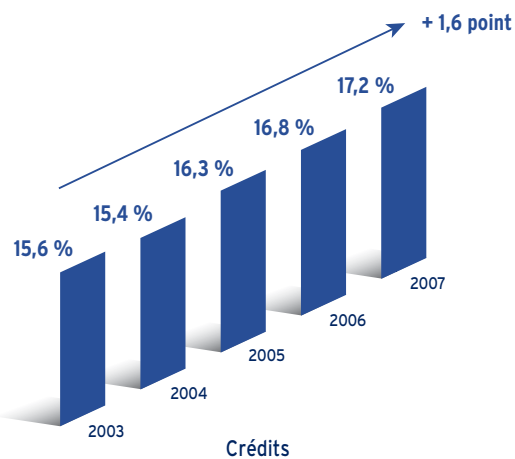


■ Guichets
■ Dont CM

Les parts de marché sur 5 ans en %

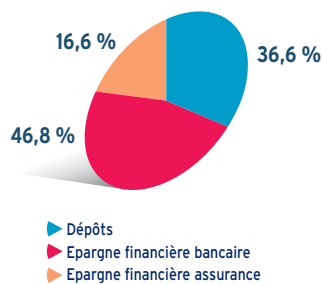


Dépôts



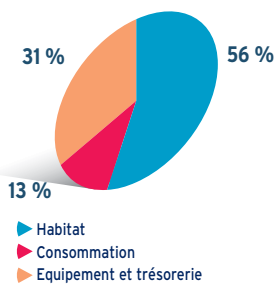
Crédits

Structure de l'encours d'épargne : 469,0 milliards d'€



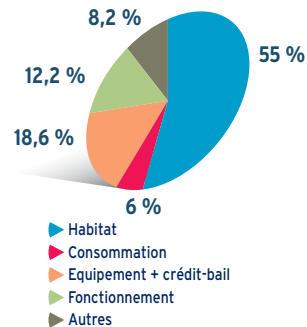
■ Dépôts
■ Epargne financière bancaire
■ Epargne financière assurance

Structure de la production de crédits 74,4 milliards d'€



■ Habitat
■ Consommation
■ Equipement et trésorerie

Structure de l'encours de crédits : 258,6 milliards d'€



■ Habitat
■ Consommation
■ Equipement + crédit-bail
■ Fonctionnement
■ Autres



La bancassurance



Cœur de métier du groupe, la bancassurance regroupe les activités de banque de détail et d'assurance, en vie et dommages.

Deuxième banque de détail et premier bancassureur-dommages en France, le groupe Crédit Mutuel est une grande banque du particulier avec 13,3 millions de clients, dont plus de 10 millions détiennent des produits d'assurance-vie et non-vie.





CHIFFRES CLÉS DE LA BANCASSURANCE

13,3 millions de clients
particuliers sur un total
de 14,9 millions

10,1 millions de clients
assurance et 25,5 millions
de contrats

5 148 points de vente

7 172 automates

308 millions de contacts
à distance

La bancassurance

Elle a dégagé un produit net bancaire de 9 milliards et un résultat net part du groupe de 2,1 milliards (+ 5,6 %), qui représentent respectivement 80 % du PNB et 78,1 % du résultat net part du groupe.

A 63,3 %, son coefficient d'exploitation reste à un niveau satisfaisant.

Placements et crédits, moyens de paiement et services technologiques, assurances et prévoyance, immobilier, services à la personne, gestion de patrimoine : le groupe accompagne ses clients dans tous leurs projets.

Deuxième banque de détail et premier bancassureur-dommages en France, le groupe Crédit Mutuel est une grande banque du particulier avec 13,3 millions de clients, dont plus de 10 millions détiennent des produits d'assurance-vie et non-vie. C'est d'ailleurs pour mieux prendre en compte leurs besoins que le Crédit Mutuel a inventé dès les années 1970 la bancassurance, c'est-à-dire la vente de produits d'assurance à ses guichets. C'est dans le même esprit qu'il est devenu le leader de la télésurveillance à domicile avec 26,5 % du marché.

Banque de proximité, le groupe a densifié son maillage du territoire dans une logique de complémentarité des réseaux physiques et technologiques. Il a ouvert 111 points de vente en 2007, surtout dans les villes moyennes et les grandes agglomérations où il est historiquement moins bien implanté.

Il gère le 2^e réseau en France⁽¹⁾, avec 5 148 points de vente et plus de 7 000 automates. Il offre ainsi un véritable service de proximité renforcé par les technologies les plus avancées de la distribution multicanal : la banque à distance a enregistré, à elle seule, 308 millions de contacts dont 90 % par Internet.

(1) Hors Banque Postale

Livret bleu : le Crédit Mutuel garde le cap

Le livret A/bleu pourra être proposé par tous les établissements bancaires à compter du 1^{er} janvier 2009. Mise en œuvre par les pouvoirs publics à la demande de la Commission européenne, cette réforme ne change rien à la philosophie du groupe, distributeur historique : le Crédit Mutuel va continuer à promouvoir ce produit d'épargne populaire, premier jalon sur le parcours d'épargne des particuliers. Cette généralisation du livret ne modifie pas non plus le produit.

Grâce au Crédit Mutuel qui s'est battu pour cela, le livret garde toutes ses caractéristiques.

Ses détenteurs, particuliers ou associations, restent libres de le gérer comme un produit d'épargne pure ou comme un quasi compte à vue permettant un certain nombre d'opérations courantes qui facilitent la gestion du budget, notamment pour les plus modestes.

Le livret reste ce qu'il est : un produit de base de l'épargne populaire, disponible et sûr.

Et le Crédit Mutuel continuera à le diffuser en mutualisant les coûts entre petits et gros livrets, une autre forme de solidarité.



CRÉDIT MUTUEL, NUMÉRO 1 DES BANQUES AU PODIUM DE LA RELATION CLIENT 2008

Clé du développement, la qualité et l'efficacité de la relation du Crédit Mutuel avec ses clients ont été à nouveau récompensées.

Le Crédit Mutuel est n°1 des banques au Podium de la Relation Client 2008 BearingPoint - TNS Sofres⁽²⁾ et se classe en tête des banques du 3^e baromètre Cosmosbay-Vectis⁽³⁾ de la relation banque-client.

(2) Enquête réalisée en avril 2008 auprès d'un échantillon de 4 000 clients et usagers de plus de 100 entreprises et organisations représentatifs de la population française dans 11 secteurs : assurance, automobile, banque, distribution spécialisée, entreprises de services, grande distribution, services publics, téléphonie fixe/fournisseurs d'accès Internet, téléphonie mobile, tourisme, transport.

(3) Enquête réalisée début 2008 auprès de plus de 3 000 clients des 9 principales banques à réseau en France



CHIFFRES CLÉS DE LA BANQUE DE DÉTAIL

en millions d'euros

PNB : 7 561

RBE : 2 293

Résultat net part du
groupe : 1 431

393 000 nouveaux clients

La 2^e banque de détail en France

Principal métier du groupe, la banque de détail regroupe l'offre du réseau des 18 Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celui des 5 banques régionales du CIC. Elle comprend également toutes les activités spécialisées dont les produits sont commercialisés par le réseau, notamment le crédit-bail, l'affacturage, la gestion collective et l'immobilier.

La banque de détail génère 7,5 milliards de produit net bancaire (67 % du PNB total) et 1,4 milliard de résultat net part du groupe (52,4 % du total).

Banque au quotidien de 13,3 millions de particuliers, le groupe a confirmé sa vitalité : il a conquis 393 000 nouveaux clients ; avec le CIC, il détient 12,7 % du marché des dépôts et 17,2 % de celui des crédits distribués par les banques.

Le groupe a poursuivi la diversification de son offre pour répondre efficacement aux besoins des particuliers, des plus simples aux plus sophistiqués, et plus largement aux attentes de toutes ses clientèles : les jeunes, qui constituent un de ses axes de développement prioritaires, mais aussi les associations, les agriculteurs, les professionnels et les Tpe/Pme.

Aux clients les plus fragiles, notamment ceux démunis de chéquier, le groupe Crédit Mutuel propose une offre complète pour payer et retirer de l'argent en toutes circonstances : Facil'accès au Crédit Mutuel et Service Accueil au CIC.

Deuxième prêteur à l'habitat avec près de 23 % du marché, le groupe est un acteur incontournable du financement du logement social et du prêt à 0 %. Deuxième banque à réseau pour le crédit à la consommation, qui reste principalement distribué

par les Caisses locales auprès des sociétaires et clients, il détient plus de 10 % du marché. La maîtrise des risques continue sur ces deux marchés lui permet de diminuer fortement la proportion de personnes surendettées.

Épargne : une collecte soutenue

Portée par les dépôts et les comptes-titres, l'activité d'épargne est restée soutenue et a constitué un des fils rouges des actions commerciales des réseaux. L'encours total d'épargne du groupe s'apprécie de 10,9 % à 469 milliards.

Les versements programmés permettant la constitution progressive d'une épargne dans les meilleures conditions ont été encouragés sur les différents supports de l'offre (Opcvm, assurance-vie, livrets). Le contexte favorable des taux à court terme a toutefois conduit les épargnants à largement favoriser l'épargne à vue, notamment les livrets défiscalisés et les comptes à terme de moins de deux ans.

Les dépôts ont logiquement bénéficié de la remontée des taux à court terme. Ils enregistrent une croissance significative de leurs encours : + 9,6 % à 171,6 milliards, et un doublement de la collecte à 15 milliards.

Celle-ci a été particulièrement soutenue :

- sur les dépôts négociés dont l'encours progresse de 22,3 % à 38,5 milliards, dynamisé par les comptes à terme dont l'encours s'accroît de 31,5 % à plus de 30 milliards ;
- sur les livrets défiscalisés qui bénéficient de l'augmentation des taux survenue en août 2007. Leur encours s'accroît de 13,2 % à 36 milliards, une hausse allant jusqu'à 26,3 % pour le livret de développement durable, conséquence du relèvement du plafond de l'ex-Codevi.

L'encours de comptes-titres a atteint 219,5 milliards (+ 13,2 %) dont 148 milliards pour l'activité conservation de titres du CIC qui progresse de 19 %. L'activité Opcvm progresse de 11 %, portant son encours à 49 milliards ; celui des actions et obligations détenues en direct atteint 20 milliards (+ 5 %).

Dans un marché en recul après une année 2006 exceptionnelle, l'assurance-vie confirme sa place de premier produit d'épargne : son encours progresse de 7,4 % à 77,9 milliards, après + 12,2 % en 2006, enregistrant une évolution comparable à celle du marché.

L'équipement en Perp se poursuit : + 5,3 % à près de 87 000 Perp, pour un encours en hausse sensible de plus de 42 % à 141 millions d'euros, alimenté par des versements réguliers qui confirment le positionnement du Perp dans la constitution d'une épargne retraite.

Le groupe s'affirme également sur le marché des Perco/Percoi : plus de 7 000 entreprises adhérentes pour un encours géré de 74 millions d'euros et une part de marché de 5,3 %.



La clientèle patrimoniale a bénéficié du renforcement de l'expertise du réseau et des filiales dédiées. En 2006, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a rapproché sa filiale de courtage en ligne Symphonis de Fortunéo Direct Finance, 3^e acteur national, élargissant ainsi son domaine d'expertise dans les métiers du courtage en ligne d'ordres de Bourse. La fusion en 2007 de ces deux entités au sein d'un nouvel ensemble baptisé Fortunéo fait du Groupe Crédit Mutuel Arkéa un acteur de référence national sur le marché de la Bourse en ligne. La Banque Privée Européenne (BPE, filiale de gestion de patrimoine du Groupe Crédit Mutuel Arkéa), a enrichi son offre d'une gamme de produits d'assurance-dommages (multirisque habitation, MRH) et de prévoyance (garantie des accidents de la vie et dépendance) dans l'ensemble de son réseau de 32 agences.



**MÉDIATION :
PLUS DE 1 300 AVIS
RENDUS EN 2007**

Née de la loi Murcef, la médiation bancaire a pris toute sa place dans la relation avec la clientèle. Son champ d'application qui portait sur le fonctionnement du compte de dépôt a été élargi fin 2007 à l'ensemble des produits bancaires et d'épargne, notamment à l'exécution des contrats relatifs aux crédits ou aux instruments financiers. Le médiateur du groupe Crédit Mutuel a reçu plus de 2 500 demandes en 2007, dont plus de la moitié relève effectivement de sa compétence. 83 % des dossiers ont fait l'objet d'une réponse dans un délai d'un mois, soit deux fois plus rapidement que le délai légal. Le médiateur a émis 1 311 avis, dont 56 % ont donné lieu à une conclusion favorable au client, partiellement ou totalement. 83 % des dossiers ont fait l'objet d'une réponse dans un délai d'un mois, soit deux fois plus rapidement que le délai légal. Bien que n'ayant pas force contraignante pour le réseau, la position adoptée par le médiateur a dans tous les cas été suivie par les Fédérations du Crédit Mutuel et les banques régionales du CIC.

La grande banque des particuliers

Pour satisfaire toujours mieux ses clients et sociétaires, le groupe Crédit Mutuel anticipe leurs besoins par une offre de produits et services de bancassurance adaptée et particulièrement innovante.

C'est dans cet esprit qu'il a renforcé son offre de financements favorisant les économies d'énergie et la mise en œuvre d'énergie renouvelable. De la même façon, la qualité et la performance des nouveaux services technologiques proposés dans le cadre de la banque à distance, de la télésurveillance à domicile, de l'offre monétique ou de téléphonie mobile donnent au groupe Crédit Mutuel une réelle longueur d'avance.

Le groupe est émetteur du Chèque emploi service universel (Cesu) en partenariat avec Chèque Domicile, 1^{er} acteur du dispositif, permettant aux particuliers un accès plus abordable aux services à domicile et aux entreprises un nouveau support pour leur politique sociale.

La nouvelle plaquette tarifaire du Crédit Mutuel a été simplifiée et rationalisée dans un souci de clarté, gage d'une meilleure compréhension pour les sociétaires et clients.

La progression sensible de l'équipement en Eurocompte (+ 8 % à 3,3 millions sur 5,8 millions de comptes courants) témoigne de la pertinence de cette offre, premier compte multiservices et sur mesure qui évolue en fonction des besoins.

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT : UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

L'Union nationale du Crédit Mutuel Enseignant (UNCME) compte désormais plus de 40 Caisses réparties sur tout le territoire national.

Elles offrent au personnel de l'Education nationale, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture un service alliant clarté des conditions, qualité des produits et éthique mutualiste.

Depuis 2008, les Caisses du CME ont la possibilité d'ouvrir leur sociétariat aux enseignants et personnels de l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État.

Offre Jeunes collègues, crédits, épargne, services bancaires et d'assurance : le CME défend les valeurs mutualistes et la disponibilité qui font son succès auprès de ses sociétaires.

Financement de l'habitat : un acteur majeur

2^e prêteur à l'habitat

La production de l'exercice - 41,9 milliards de crédits au logement (+ 7,6 %) - représente le financement de plus d'une opération immobilière sur cinq, une 2^e place de prêteur pour le groupe et 56 % du total des concours accordés. L'encours s'est accru de 19,2 % à 142,3 milliards.

Le groupe est aussi un acteur essentiel du financement de l'accession sociale à la propriété et de la distribution du nouveau prêt à 0 % avec 25 % du marché. Il a mis en place dès janvier 2007 le prêt à 0 % majoré et était en 2007 le principal réseau à soutenir les efforts des collectivités locales pour doper l'accession sociale, notamment dans l'agglomération nantaise, le département des Hauts-de-Seine et à Paris.

Dans un marché immobilier caractérisé par des niveaux de prix très élevés, alors que la demande a commencé à ralentir, le Crédit Mutuel a opté pour un renforcement de sa présence sur le large créneau de l'accession sociale à la propriété des ménages modestes, beaucoup moins cyclique et inflationniste que le reste du marché.

Logement social : un partenaire actif

Le Crédit Mutuel a des liens anciens avec l'ensemble des organismes du logement social et du 1 % logement, acteurs traditionnels du logement locatif pour les personnes de revenus modestes et désormais acteurs importants pour l'accession à la propriété. Opérateur actif dans plusieurs régions, il déploie ses activités sous diverses formes :

- il est présent au capital d'une quarantaine d'Entreprises sociales de l'habitat (Esh) auxquelles il peut proposer des prêts locatifs intermédiaires (Pls, Psla et Plli).

Il apporte aussi son savoir-faire en matière de vente HLM à travers les prêts d'accession sociale ;

- il est un partenaire privilégié des coopératives HLM pour les programmes de construction de logements en accession à la propriété, finançables en prêt 0 % ou en location-accession ;
- il élargit sa présence en direct, via des accords de partenariat, auprès des Offices HLM (Opac et Ophlm) gestionnaires de la moitié du parc des logements sociaux en France et qui ont également des projets pour les zones prioritaires de la politique de la Ville.

Il commence à expérimenter des montages dissociant l'acquisition du foncier et du bâti. Avec de grands collecteurs du 1 % logement, il s'attache à proposer des financements associant l'effort des collectivités territoriales (aides complémentaires au PTZ majoré, TVA réduite à 5,5 % et portage du coût du terrain par les CIL grâce au Pass-Foncier). Cette politique pourrait prendre de l'ampleur si des mesures législatives venaient conforter ces dispositifs au 2^e semestre 2008.

Partenaire historique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), le groupe a ainsi pour ambition de développer sa présence auprès des opérateurs du logement social dans les zones urbaines sensibles objets des programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).



PTZ MAJORÉ : LE GROUPE EN TÊTE SUR LES ZONES TENDUES

Favorable à une plus grande territorialisation des aides, le groupe a été le premier à mobiliser son ingénierie de PTZ majoré dans les zones les plus tendues. Il a produit en 2007 les deux-tiers des Prêts-Logements 92 et plus du tiers des Prêts Paris-Logement dans la capitale.

LE GROUPE S'ENGAGE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



La convention de partenariat signée en avril 2008 entre le groupe et EDF ENR propose une solution de financement adaptée pour l'installation d'équipements photovoltaïques producteurs d'électricité chez les particuliers.

Objectif : faciliter le développement des énergies renouvelables en France.

La solution proposée dans les Caisses du Crédit Mutuel concernées* et toutes les agences du CIC s'intègre dans la gamme d'offres photovoltaïques développée par Bleu Ciel d'EDF. Cette nouvelle offre constitue, aux côtés du Prêt de développement durable du CIC et du Prêt d'économies d'énergie du Crédit Mutuel, un vecteur de différenciation supplémentaire. Elle souligne aussi la volonté du groupe de se positionner comme un acteur de poids pour de futurs partenariats.

* Fédérations du Crédit Mutuel Centre Est Europe, Savoie-Mont Blanc, Ile-de-France, Sud-Est et Loire-Atlantique et Centre-Ouest



PASSEPORT PROMOTIONS TELECOMS : UN COUP DE POUCE AUX JEUNES TALENTS

Le Crédit Mutuel a rejoint en 2007 le Cercle Passeport Promotions Télécoms pour permettre aux jeunes boursiers des zones urbaines sensibles d'intégrer des écoles d'ingénieurs ou de commerce en levant toute discrimination financière. Le Crédit Mutuel s'engage à leur proposer un prêt études sans caution parentale, avec un remboursement différé jusqu'au moment où ils entreront dans la vie professionnelle. Ce partenariat pour l'égalité des chances répond à l'ambition du Crédit Mutuel d'être la banque des jeunes talents dans les territoires d'avenir de la politique de la Ville, par une aide concrète à l'insertion professionnelle de haut niveau.

La banque de près de 4 millions de jeunes

Une offre enrichie

Apprentissage de la banque au quotidien, incitation à l'épargne dès le plus jeune âge et accompagnement progressif vers l'indépendance : le groupe Crédit Mutuel a poursuivi en 2007 l'enrichissement de son offre à destination des moins de 25 ans qui représentent un quart de sa clientèle et sont, depuis longtemps, au centre de sa stratégie de développement. Pour mieux prendre en compte les besoins de sa clientèle jeune, le Crédit Mutuel a lancé en 2007 deux nouveaux labels :

- Pop Corn, qui couvre l'offre de la naissance à 11 ans : livret bleu, épargne assurance, organisation de dispositifs commerciaux autour de la naissance, des étrennes, des anniversaires... ;
- VIP pour les 12-25 ans.

L'offre VIP répond à trois préoccupations majeures :

- la vie quotidienne avec notamment l'Eurocompte VIP, ensemble de services essentiels pour gérer et maîtriser son budget ;
- le logement avec Clic-Clac, garantie locative proposée aux étudiants sous la forme d'un package, composé d'un prêt pour le financement du dépôt de garantie, d'une caution bancaire pour le bailleur et d'une assurance habitation, ces produits pouvant être souscrits séparément ;
- les projets : prêt micro, prêt "permis à 1 €" - dont près d'un quart des crédits ont été accordés par le groupe depuis l'origine (octobre 2005) - et bien sûr les prêts études adaptables, accessibles quel que soit le cursus et autorisant le report de tout ou partie du remboursement à la fin des études.

L'offre VIP est notamment relayée au travers d'une présence du Crédit Mutuel dans des supports pédagogiques remis aux collégiens, lycéens et étudiants tout au long de leur parcours et à certains moments clés de leur orientation.

Le CIC propose, en plus de Parcours J, l'offre Starts Jeunes Actifs avec, notamment, tous les services de la banque au quotidien à demi-tarif.

En complément de ces produits dédiés, le groupe propose une offre inter-génération à travers des produits d'épargne spécifiques souscrits par les parents ou les grands-parents à leur nom ou directement à celui de l'enfant.

Banque active dans la musique

Donner la parole à nos clients, c'est la base de notre relation. Donner le LA à leur musique, c'est aussi une façon de les remercier de leur confiance. Le Crédit Mutuel donne ainsi le LA aux plus grands rendez-vous musicaux de la télévision et de la radio : les NRJ Music Awards sur TF1 et NRJ, les Victoires de la Musique sur France 2 et France Inter, Taratata, les émissions musicales de France 4, ainsi que le Top 50 sur MCM.

Associé à Radio France depuis 2007, il est dans ce cadre partenaire des émissions et chroniques musicales de France Inter, France Info et du Mouv'.

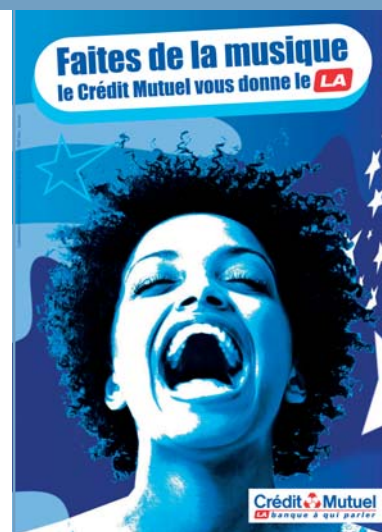
Le Crédit Mutuel est également aux côtés du public lors de grands rendez-vous musicaux tels que les concerts NRJ, le Printemps de Bourges, le festival Jazz à Saint-Germain-des-Prés, ou encore la soirée des Talents France Bleu. Il relaie également de nombreux événements régionaux.

A travers la musique, le Crédit Mutuel se mobilise également pour les enfants malades, en soutenant le festival Tout le monde chante au profit des enfants atteints du cancer.

Parce qu'il souhaite offrir au plus grand nombre l'accès à la musique vivante, le Crédit Mutuel s'est engagé dans un partenariat avec les Jeunesses Musicales de France et leurs 2 000 concerts annuels à destination des élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'avec la Confédération Musicale de France qui rassemble près de 700 000 musiciens dans 6 000 écoles de musique, orchestres et chorales.

Le soutien aux jeunes artistes est également conduit par le CIC, partenaire depuis 2003 des Victoires de la Musique Classique. Cette manifestation qui permet aux jeunes virtuoses d'accéder à la notoriété contribue, à Paris comme en régions, à promouvoir la musique classique auprès d'un public toujours plus large.

Fédérer les énergies, accorder de l'attention, porter les talents et les projets individuels, autant de valeurs qui se retrouvent dans la musique et légitiment l'engagement du groupe sur ce territoire d'expression.



ENFANCE, JEUNES, PERSONNES ÂGÉES, AIDE À L'INSERTION : UNE BANQUE ENGAGÉE

Le Crédit Mutuel a signé en 2007 de nouvelles conventions de partenariat avec :

- l'Union nationale pour l'habitat des jeunes. Le groupe apportera son soutien financier, sur trois ans, à la diffusion d'outils de communication permettant une meilleure visibilité de ses actions, notamment de son programme de développement visant à construire 10 500 nouveaux logements et à en réhabiliter 3 500 ;
- l'Association des directeurs au service des personnes âgées. Le Crédit Mutuel apportera son soutien financier sur trois ans à la communication, à l'organisation d'événements et au développement des relations entre les établissements pour personnes âgées, ceux de services à domicile et les familles ;
- le Collectif inter associatif sur la santé : le Crédit Mutuel s'est engagé dans un partenariat national avec cet organisme qui rassemble 27 associations représentant des personnes malades et handicapées, des consommateurs et des familles ;
- Enfance et Partage : le Crédit Mutuel a apporté son soutien financier à l'association, tant pour l'organisation de son colloque international à l'Unesco les 20 et 21 novembre 2007, lors de la Journée internationale des droits des enfants, que pour la rédaction et la diffusion des actes de ce colloque en 2008.

Le Crédit Mutuel s'associe à Ashoka, association de soutien à l'entrepreneuriat social, en contribuant au financement du concours Impact.

Le groupe a également financé le site Internet et le blog du concours, ainsi que le 3^e finaliste, l'association Le rire médecin, contribuant à soutenir son programme de développement.

La 1^{re} banque des associations

Avec près de 400 000 associations clientes, le groupe Crédit Mutuel est le partenaire actif de plus d'une association sur trois et d'un comité d'entreprise sur deux. Il accompagne les besoins de ce secteur qui joue un rôle fondamental dans le renforcement du lien social et la mise en place de solidarités nouvelles.

Une offre bancaire spécifique

Fin 2007, il gère 10,2 milliards d'encours d'épargne et 1,7 milliard d'encours de crédits au secteur à but non lucratif.

Une offre bancaire spécifique, des outils d'accompagnement des bénévoles, une présence continue auprès des familles et des fédérations associatives aux niveaux local, régional et national contribuent à faire du Crédit Mutuel l'interlocuteur privilégié des associations.

Cette proximité, portée tant par les valeurs du groupe que par son professionnalisme, crée la confiance : les résultats du programme d'enquêtes du laboratoire CNRS-Matisse classent le groupe 1^{er} banque pour les flux gérés, en tête avec 26 % du total des budgets associatifs confiés aux banques. Le groupe est aussi la banque qui détient le plus grand nombre d'associations clientes dans les secteurs de la santé (27 %), de l'action sociale (26 %), de l'éducation/formation/insertion (23 %) et de l'action humanitaire (26 %).

Des appuis renouvelés

En 2008, le Crédit Mutuel a renouvelé son partenariat national avec Familles rurales. Ce partenariat comprend, pour la 4^e année consécutive, les Trophées J.Pass à travers lesquels le groupe apporte

son soutien financier à des projets d'ordre humanitaire, environnemental, social ou solidaire portés par des jeunes de 12 à 25 ans.

Présent aux côtés du Réseau national des juniors associations (Rnja) depuis sa création en 1998, le Crédit Mutuel poursuit son engagement auprès de cette structure qui permet aux moins de 18 ans de créer et gérer leur association en toute autonomie. Partenaire depuis plus de 10 ans du Coorace, le Crédit Mutuel a renouvelé son partenariat avec cette Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire.

Le Coorace a pour objectif d'intégrer les personnes momentanément à l'écart du marché du travail et de participer au développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Il accompagne notamment ses 450 adhérents dans la mise en œuvre de démarches de certification qualité (Cedre, Afnor Services), renforçant leur professionnalisme et leur capacité à créer des emplois et à produire des biens et services de qualité.

Le Crédit Mutuel a financé le 1^{er} prix de l'Innovation 2007 qui vise à valoriser et soutenir l'ingéniosité et la capacité d'entreprendre des adhérents du Coorace. Ce prix d'un montant de 5 000 € distingue la meilleure initiative innovante en matière d'insertion.

La 2^e banque des Pme

Le groupe Crédit Mutuel accompagne sur le terrain tous ceux qui font l'économie régionale : professionnels, Tpe et Pme. Il est la 2^e banque des Pme avec un encours de crédits aux Pme et Tpe de près de 65 milliards d'euros fin 2007.

Des filiales spécialisées

Les activités de financement à destination des entreprises sont assurées par le réseau et à travers des filiales spécialisées : la **Banque de l'Economie du Commerce et la Monétique** (BECM), filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe ; la **Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise** (BCME), filiale des Groupes Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest ; la **Banque Commerciale du Marché Nord Europe** (BCMNE), holding du pôle entreprises du Crédit Mutuel Nord Europe - actionnaire majoritaire de la **SA Crédit Professionnel**, organisme central du Crédit Professionnel belge ; **CAMEFI Banque**, filiale commune aux Groupes Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel Méditerranéen.

Le CIC, de son côté, a mis en œuvre un dispositif commercial assurant la proximité géographique des chargés d'affaires et une réactivité liée à des circuits de décision courts.

Aux côtés des professionnels - artisans, commerçants et professions libérales -, le groupe est un acteur essentiel du financement des Tpe avec près de 600 000 clients et 26 % de taux de pénétration. Il joue un rôle de premier plan pour les créateurs d'entreprise, notamment par l'accompagnement des porteurs de projets et la distribution du Prêt à la création d'entreprise (Pce) avec une 3^e place et 22 % de part de marché en nombre de financements accordés.

Venu conforter une collaboration déjà ancienne, l'accord national signé en 2006 avec Oseo a été mis en œuvre en 2007 par les banques régionales.

Il permet d'accélérer sensiblement les procédures par délégation de décision donnée par Oseo aux banques régionales du Crédit Mutuel et du CIC pour la garantie des prêts qu'elles accordent à leurs clients Tpe ; en retour, le groupe s'engage à une grande réactivité pour l'étude du dossier de financement jusqu'à sa mise en œuvre.

Le groupe est partenaire de longue date des principaux réseaux d'aide à la création d'entreprise.

Il accompagne depuis plus de vingt ans France Initiative, 1^{er} réseau associatif d'aide à la création et à la reprise d'entreprises au service du développement local. Le groupe, représenté au collège "Entreprises" de la tête de réseau de France Initiatives, est impliqué dans plus de 75 % de ses plates-formes. Il a accordé en 2007 plus de 2 000 prêts représentant 135,6 millions d'euros et 20 % du total des financements bancaires.

Le groupe est également impliqué dans les instances du réseau France Active, qui soutient, par son aide et ses financements, toute initiative d'insertion par l'économique.

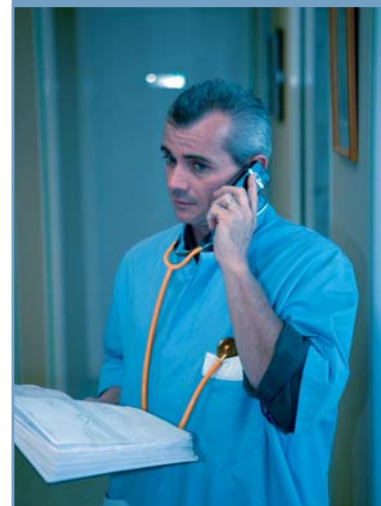
Fondateur de 6 de ses 38 fonds territoriaux, il est présent dans près de la moitié de ses comités d'engagements et représente 15 % du montant des garanties accordées.

CRÉDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTÉ : DES CAISSES DÉDIÉES

Créé il y a plus de 30 ans par et pour les professionnels de santé, le CMPS est un réseau d'agences unique au service exclusif des professionnels de santé.

Ses Caissees spécialisées regroupent au sein de leur Conseil d'administration et de surveillance des représentants de toutes les catégories médicales et paramédicales.

Elles accompagnent les praticiens dans leurs décisions stratégiques et financières, professionnelles ou privées. Elles proposent à chaque fois des solutions personnalisées. Au-delà de l'expertise bancaire, le CMPS développe un partenariat actif avec les associations professionnelles, syndicats, associations de gestion spécialisées, ordres et organismes institutionnels, régionaux et nationaux.





L'autre banque de l'agriculture

Avec 12 % des prêts bonifiés d'investissement et 115 000 clients, le Crédit Mutuel est bien l'autre banque de l'agriculture.

En 2007, les réalisations de prêts à moyen et long terme ont atteint 1,2 milliard d'euros (+ 12,9 %). Toutes catégories confondues, l'encours des prêts a atteint 4,1 milliards (+ 9,1 %). L'encours a été multiplié par 4 au cours des 15 dernières années sur ce marché.

Avec la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (FCMAR), structure nationale qui réunit les élus exploitants agricoles, plus de la moitié de ses Caisses locales implantées en zone rurale et des conseillers dédiés, le Crédit Mutuel est particulièrement à l'écoute du secteur agricole et de ses évolutions.

Il propose aux exploitants une offre en crédit, épargne et assurance, adaptable aux spécificités et aléas d'une exploitation agricole.

Actimat est une offre de financement proposée par les concessionnaires de matériel agricole en crédit classique ou en crédit-bail pour le financement de matériel agricole. Directement à la disposition des concessionnaires, www.actimat.net permet la simulation, la saisie et le suivi des demandes de prêts en ligne.

Préviris est une offre de service en ligne d'accès aux marchés à terme pour les céréales, incluant un système de contrôle interne qui sécurise les ordres.

Avec Agridispo, les exploitants disposent d'une nouvelle gamme de crédits à court terme permettant de faire face à des besoins de financement rapides.

*12 % des prêts bonifiés
et 115 000 clients*



Technologie : une longueur d'avance

L'expertise technologique au service de la clientèle est depuis toujours au centre de la stratégie de développement du groupe.

Les derniers développements confirment sa place de leader avec des services à la pointe de l'innovation.

Depuis fin 2006, le Crédit Mutuel expérimente à Strasbourg le paiement sans contact avec les clients NRJ, SFR, puis avec ceux d'Orange et Bouygues depuis janvier 2008, pour les paiements chez les commerçants, en toute sécurité. Ce nouveau service innove par sa simplicité et sa commodité : sa logique d'interopérabilité deviendra très vite un standard de paiement sur mobile. Le groupe expérimente également depuis début 2008 des cartes sans contact, compatibles avec les équipements du paiement avec Mobile : 200 clients participent à ce nouveau pilote dont l'atout majeur est un paiement très rapide pour les montants inférieurs à 20 €.

Mieux servir ses clients, leur proposer des services et des produits innovants répondant à leurs besoins : l'offre de prestations de télésurveillance résidentielle répond également avec succès à cette préoccupation. Le groupe est leader en France avec 26,5 % de part de marché et 136 000 abonnés.

Banque de toutes les proximités, le groupe facilite la relation avec ses clients en leur proposant tous les canaux de la banque à distance.

En 2007, la banque à distance a poursuivi sa montée en puissance avec 308 millions de contacts (+ 25 %) ; Internet en représente 90 % (275 millions de contacts, + 31 %).

Internet : montée en puissance

Comme les années précédentes, ce média majeur a connu des développements importants :

- les documents via internet sont désormais stockés sans surcoût pendant 10 ans. Cette innovation a dopé l'intérêt légitime des clients : leur banque gère pour eux leur obligation légale de conserver les extraits pendant 10 ans ;
- le coffre numérique complète cette offre de dématérialisation en permettant aux clients de sauvegarder en toute confidentialité leurs documents les plus importants ;
- l'identification renforcée, introduite en 2005, continue de prouver sa pertinence. Associée désormais à la barre de confiance CM-CIC, elle se révèle une protection efficace, simple d'emploi et bien acceptée par nos clients ;
- avec 10 000 souscriptions de livrets (livrets bleus, livrets de développement durable), les transactions de vente sont devenues une réalité sur les sites du groupe ;
- pour faciliter la recherche de nos Gab et Caisses, le groupe propose le téléchargement des positions de nos automates sur le site Web sous forme Point of Interest (POI). Ces informations sont également distribuées dans la cartographie standard d'un fournisseur européen, permettant aux clients de nous trouver sans effort sur des nouveaux GPS.





Contacts à distance : des services toujours plus innovants

Sur les autres canaux, l'offre de contacts à distance s'est également enrichie en 2007 :

- le canal des e-mails a été intégré dans notre système d'information. "MailTiers" répond à un objectif simple : intégrer l'e-mail dans le système d'information en le liant au tiers. Il est désormais possible de reconnaître automatiquement le client à la réception d'un e-mail dans Outlook et donc d'accéder à son Dossier de la relation par un simple clic. Son déploiement en 2008 est un enjeu majeur de la relation à distance avec nos sociétaires et clients et sera complété par une messagerie sécurisée intégrée à CyberMUT ;
- les virements sur Wap et sur Gab sont désormais une extension du service sur internet. Il est en effet possible de faire des virements à partir du site Wap ou sur un de nos Gabs à un bénéficiaire créé sur le site web ;
- le service SMS+ de Top Infos et Filbanque SMS+ est en progression. Il totalise désormais plus de 50 000 connexions en 2007. Il permet aux clients d'accéder au solde de leur compte en envoyant un simple SMS. Il complète notre désormais traditionnelle offre d'alertes par SMS ;
- le groupe a inauguré en février 2007 le premier service bancaire de "visio call back" en proposant aux clients CyberMUT le rappel visiophonie sur Skype. Après le rappel en visiophonie sur mobile proposé dès 2005 aux clients des 3 opérateurs 3G (NRJ mobile, Orange et SFR), la relation à distance intègre désormais la visiophonie sur PC et sur téléphonie mobile ;

- l'Internet mobile qui inclut le WAP, l'i-mode® et le service sur téléphone SPV et PDA comptabilise désormais plus de 100 000 connexions mensuelles ;
- Top Infos et Filbanque Alerte sont désormais banalisés : plus de 4 millions d'alertes en 2007, dont 3,8 millions par SMS et le reste par e-mail.

Pour les besoins de communications bancaires des entreprises, Euro-Information a conçu trois offres techniques appuyées sur Internet ou SWIFTNet :

- les services WEB CM-CIC pour les petites entreprises ;
- l'offre SWIFTNet Plug & Play du CM-CIC pour les moyennes et grandes entreprises ;
- le Service Bureau SWIFTNet d'Euro-Information pour les grandes entreprises.

L'établissement et la gestion d'une connexion SWIFTNet sont des opérations complexes ; ces offres sont conçues pour les faciliter, les sécuriser et apporter une dimension internationale au transfert de données entre les entreprises et les banques membres de SWIFT.

Le logiciel de gestion de tutelles Gestutel est distribué auprès des professionnels de la tutelle sur l'ensemble de la France par le Crédit Mutuel. Il constitue l'offre la plus complète du marché pour les besoins spécifiques de ces professionnels : organismes tels que les Udaf (Unions départementales des associations familiales), Atmp (Associations tutélaires des majeurs protégés), Ati (Associations tutélaires des inadaptés), Gérants de tutelle d'hôpitaux, Gérants de tutelle en maison de retraite, Admr (Aide à domicile en milieu rural)... ainsi qu'aux gérants privés.

Pour la banque, Gestutel permet la fidélisation de cette clientèle, la connaissance et la maîtrise de l'ensemble de son activité ainsi que l'exploitation commerciale de la relation.

Gestutel est installé sur 850 postes de travail et gère 25 000 majeurs protégés.

NRJ MOBILE : UNE OFFRE COMPLÈTE

L'engagement du groupe dans la téléphonie en partenariat avec NRJ Mobile est une autre déclinaison de la bancassurance et des services et une nouvelle approche des moyens de paiement. Mi-2008, 750 000 clients avaient souscrit aux offres prépayées et forfaits de NRJ Mobile.

Désormais complète avec, en plus des offres prépayées et des abonnements, le forfait bloqué rechargeable depuis mars 2008, l'offre NRJ Mobile s'est enrichie fin 2007 de "C le mobile" : une offre innovante qui propose pour la première fois en France un service couplant un abonnement de téléphonie mobile et un service de banque à distance.

EN TÊTE SUR LE MARCHÉ DE LA MONÉTIQUE

Le groupe conforte sa 2^e place en France avec 20,5 % du marché global, mais 26,2 % pour les paiements par carte chez les commerçants. Il est au 2^e rang pour les cartes interbancaires avec 9 millions de porteurs ou pour les Dab-Gab avec 7 172 automates et 220 millions de retraits. Au cours de l'exercice, 1,5 milliard de transactions par carte ont été réalisées chez les 254 000 commerçants affiliés pour un chiffre d'affaires de 67,5 milliards.

Son réseau de Gab permet, en plus d'un ensemble de services bancaires communs (consultation de comptes, virements, dépôts, commande de chéquier...), d'effectuer des opérations de rechargement (téléphone mobile, Monéo, Passe Navigo) de plus en plus nombreuses au rythme des évolutions technologiques.

Le groupe a conforté en 2007 sa position de leader pour la carte d'achat dans le secteur public avec 45 % de part de marché (+ 5 points). Cette carte permet de simplifier les procédures administratives et de rationaliser les coûts de traitement liés, tout en responsabilisant ses porteurs en leur déléguant les achats dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur sont attribuées.

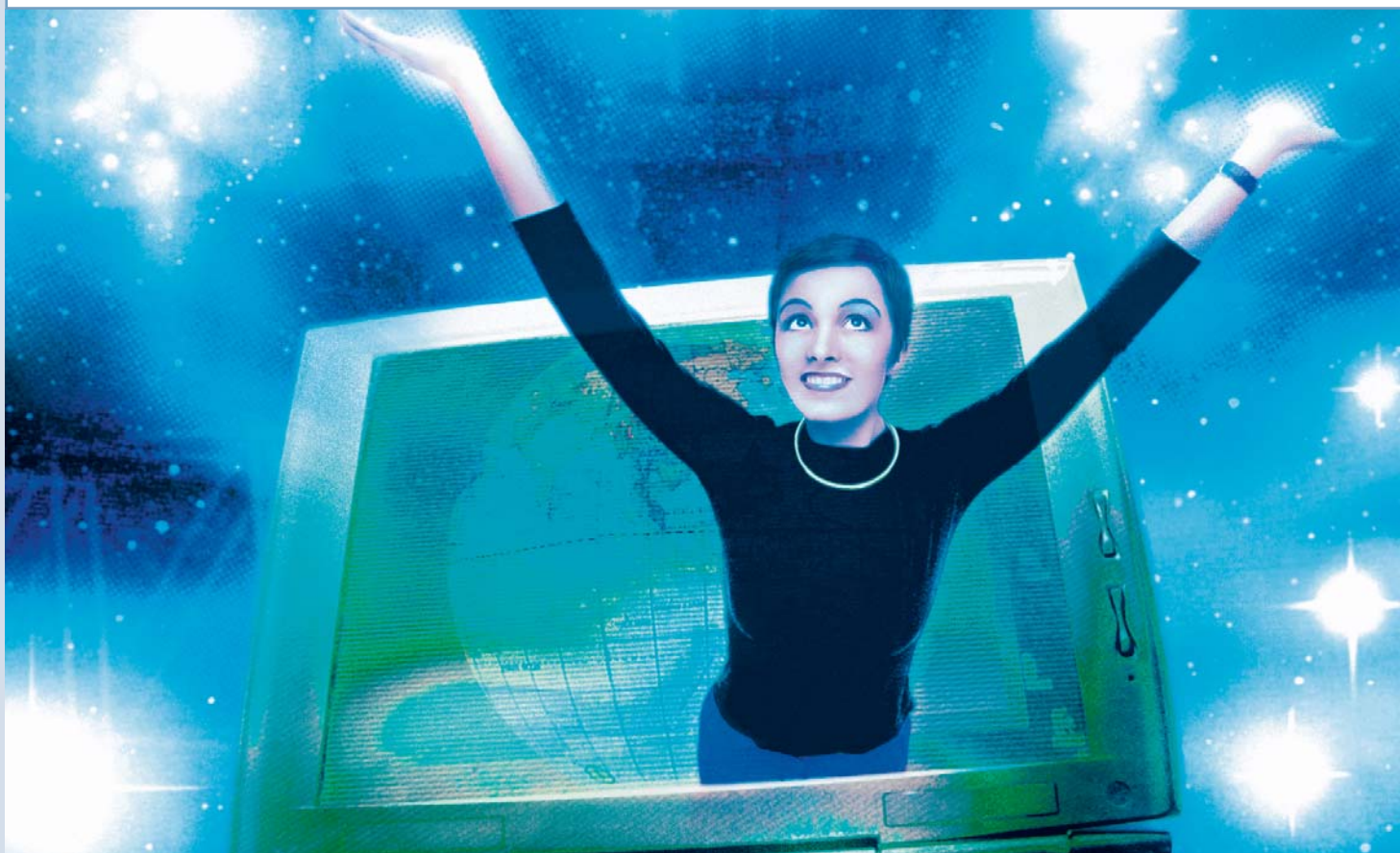
Dans diverses régions de France, le groupe a été sélectionné par des grandes et moyennes entités publiques de tous types : ministères (Economie et Finances, Budget, Intérieur), régions (Poitou-Charentes), départements (Ille-et-Vilaine, Oise, Côte d'Or), communautés urbaines (Nancy), villes (Toulouse, Le Havre, Orléans), mais aussi universités, groupes hospitaliers et établissements publics.

Son expertise monétique en fait le partenaire de grandes entreprises françaises comme France Télécom, Auchan, la RATP, le groupe PPR (anciennement Pinault-Printemps-Redoute), Air France ou des sociétés d'autoroute pour le traitement de leurs opérations par carte bancaire.

Le Crédit Mutuel est aussi présent dans une dizaine de pays, notamment en Europe et en Amérique.

En Allemagne, sa participation dans la société CardProcess, acteur monétique majeur dans les domaines de l'émission de cartes, de l'acquisition et du traitement des flux, l'associe à la gestion des moyens de paiement électroniques des banques coopératives allemandes.

Il est également présent sur le marché de la monétique en Belgique, Espagne, Suisse, Géorgie, Russie, Iran et à Cuba.





*2^e réseau pour le crédit
à la consommation*

Les filiales opérant en banque de détail

L'affacturage

Filiale d'affacturage du groupe, **Facto-CIC** est le 5^e factor de banque : 7,3 % de part de marché en volume d'achat de créances, plus de 2 500 contrats actifs, un taux de pénétration de 10,4 %, un chiffre d'affaires de près de 9 milliards (+ 14,6 %) et un encours de financements qui a progressé de 14,6 % à 1,8 milliard.

La production commerciale a enregistré 2,6 milliards de nouveaux contrats grâce au développement réalisé sur le marché des grandes et moyennes entreprises. La mise en place d'un nouveau pilotage commercial auprès des réseaux, la hausse de l'activité export et le développement du produit Crédit Mutuel Factor auprès des Fédérations du Crédit Mutuel ont également contribué à ce résultat. Le bénéfice net s'inscrit à 17,2 millions € (- 10,9 %), ce malgré un coût du risque impacté par le provisionnement d'un sinistre important.

Le crédit à la consommation

L'offre du réseau est complétée par celle des entités spécialisées : **Financo**, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa et de sept autres Groupes du Crédit Mutuel, **Sofemo**, filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC et **Créfidis**, filiale du Crédit Mutuel Nord Europe et de Cofidis.

Alors que le réseau a produit 9,3 milliards (+ 10,5 %) de crédits à la consommation pour un encours de 15,4 milliards (+ 8,8 %), les filiales ont réalisé une production cumulée de 1,3 milliard (+ 14,3 %) avec un encours de 2 milliards (+ 16,7 %).

L'immobilier

Le groupe Crédit Mutuel est présent à travers l'ensemble des métiers du secteur : distribution, promotion, aménagement foncier et gestion immobilière. **Ataraxia** (Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest

et Crédit Mutuel de Bretagne) qui intervient sur l'ensemble des métiers, le **Groupe UFG** (Crédit Mutuel Nord Europe), **CM-CIC Afedim** (Crédit Mutuel Centre Est Europe) et la **Soderec** sont ses principales filiales. En matière de distribution immobilière, le volume des ventes réalisées en 2007 par l'ensemble des filiales a atteint un volume de près de 3 700 opérations (- 6%), essentiellement dans le neuf, pour un montant de 607,5 millions (- 5,8 %). L'exercice a été marqué par le début du ralentissement du marché de l'immobilier.

Ataraxia, seule filiale à intervenir en gestion immobilière, gère plus de 5 500 lots et 19 270 en tant que syndic. Les transactions dans l'ancien (8 100 ventes) ont bénéficié du développement soutenu du réseau Avis (240 agences).

CM-CIC Soparim, CM-CIC Afedim, la **Sarest** et la **Sofedim** constituent le pôle immobilier du Groupe CEE-CIC.

CM-CIC Afedim commercialise des programmes neufs pour le compte commun des réseaux du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC - dont CIC Banque Privée - pour une clientèle d'investisseurs et d'accédants à la propriété. En 2007, 2 600 logements ont été commercialisés, représentant un volume d'affaires de près de 450 millions d'euros.

CM-CIC Soparim accompagne les promoteurs immobiliers par des prises de participation aux tours de table de SCI, supports de programmes immobiliers d'habitation dans toute la France. En 2007, CM-CIC Soparim est intervenue dans 10 nouvelles opérations représentant environ 600 logements pour un chiffre d'affaires de 118 millions.

Alors que la Sofedim exerce une activité de marchands de biens, la Sarest, société d'aménagement foncier, a monté les premières affaires dans ses

nouvelles zones d'implantation, Franche-Comté, Bourgogne et Rhône-Alpes. La production a pâti de la longueur des délais d'instruction des autorisations de lotir : un chiffre d'affaires de 18,8 millions pour un bénéfice de 2,4 millions.

UFG REM est l'entité de gestion regroupant les activités de placement immobilier du Groupe UFG (Crédit Mutuel Nord Europe). Spécialisée dans la création et la gestion de produits de placement immobilier (collectif, individuel, de défiscalisation), elle est officiellement agréée société de portefeuille depuis juillet 2007.

Leader national du marché des Scpi (5,3 milliards d'euros, soit environ 28 % de la capitalisation nationale), UFG REM gère une large gamme de fonds immobiliers : Scpi, Sci, Opci (en cours d'agrément). Les placements proposés sont commercialisés au travers de réseaux de prescription, de plates-formes de distribution ou en direct à des investisseurs professionnels et des particuliers et référencés dans des contrats d'assurance-vie commercialisés par le Groupe UFG ou externes au Groupe UFG.

La Soderec, filiale nationale du Crédit Mutuel, intervient comme prestataire de maîtrise d'ouvrage publique et opérateur de montages locatifs dans la réalisation de grands projets d'équipements publics pour l'Etat et les collectivités territoriales.

En 2007, le chiffre d'affaires total réalisé s'est inscrit à 8,7 M€ (+ 39 %) ; la résiliation anticipée de deux baux emphytéotiques explique en grande partie cette forte augmentation. Le résultat net s'est établi à 2,6 millions, en hausse de 3 %.

La Soderec a été retenue dans le cadre de plusieurs procédures d'appels d'offres lancées par des maîtres d'ouvrage publics comme par exemple le CHU de Nantes, le CHR de Metz, le Centre national de la fonction publique territoriale, certaines régions et plusieurs hôpitaux locaux du Jura. Elle a également été choisie pour des montages locatifs concernant la réalisation d'une piscine et d'une halle d'accueil et de loisirs à Piennes (Meurthe-et-Moselle) et la mise aux normes du centre de traitement thermique des déchets de la Communauté de communes de Lens-Liévin.

Le crédit-bail mobilier

CM-CIC Bail (Crédit Mutuel Centre Est Europe) a enregistré une hausse de son activité : la production totale a dépassé 2,4 milliards d'euros (+ 15,6 %). L'année a notamment été marquée par la création de **CM-CIC Bail Belgium**, filiale bruxelloise de leasing pour accompagner les clients dans leurs investissements en Belgique. Une deuxième filiale a été en Allemagne au 1^{er} semestre 2008.

CM-CIC Bail, **Bail Actéa** (Crédit Mutuel Nord Europe) et **Sodelem** (filiale commune à plusieurs Groupes du Crédit Mutuel dans l'Ouest de la France) gèrent 182 000 dossiers et un encours global de 5,5 milliards, en hausse de 16,3 % sur l'exercice et près de 50 % en deux ans.

La production cumulée de l'exercice dépasse 3 milliards (+ 14,5 %) pour 72 400 dossiers, soit une part de marché globale en hausse de 1 point à 11,7 %.

Le crédit-bail immobilier

En plus des financements de prêts à moyen et long terme, la clientèle d'entreprise dispose d'outils spécialisés en crédit-bail immobilier : **CM-CIC Lease**, filiale commune du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC, ainsi que **Bail Entreprises** (Crédit Mutuel Arkéa), **Bail Immo Nord** et **Batiroc Normandie** (Crédit Mutuel Nord Europe).

La production du groupe frôle 570 millions (+ 41 %), soit 11,5 % du marché (+ 3,6 points), et les encours gérés se sont maintenus à 2,4 milliards d'euros.



CHIFFRES CLÉS DE LA BANCASSURANCE

1^{er} bancassureur en lard

4^e en assurance vie

10 millions de clients

25,5 millions de contrats

en millions d'euros

PNB : 1 444

RBE : 1 017

Résultat net part du
groupe : 701

L'assurance

L'assurance constitue le 2^e métier du groupe. Elle a dégagé 1,4 milliard de produit net bancassurance (13,2 % du total) et 701 millions de résultat net part du groupe (26 % du total).

Toujours 1^{er} bancassureur en assurance-dommages avec des primes en progression de 11,5 % à 2,2 milliards, le groupe est à la 4^e place des banques en assurance-vie avec un chiffre d'affaires de 9,9 milliards (- 3,8 %) qui a subi, comme le marché, une baisse en 2007. Les filiales d'assurance ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 12 milliards (- 1,4 %). Elles gèrent au total 25,5 millions de contrats (+ 8 %), dont 21,5 millions en lard, au bénéfice de plus de 10 millions d'assurés.

L'activité s'exerce à travers le **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel** (GACM), **Suravenir** (vie) et **Suravenir Assurances** (non-vie) et les **Assurances du Crédit Mutuel Nord** (ACMN) en vie et non-vie.

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel est contrôlé à 56 % par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, à 20,5 % par le CIC et à 23,5 % par des Fédérations du Crédit Mutuel. Il a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 7,9 milliards d'euros, en baisse de 2,6 %, dans la tendance du marché français. Les primes d'assurance-vie se sont élevées à 6,1 milliards d'euros (- 4,8 %) et celles d'assurance non-vie à 1,7 milliard d'euros (+ 5,1 %).

Le résultat net consolidé s'est accru de 7,7 % à 552 millions d'euros.

Le nombre de contrats gérés est passé de 17,5 millions fin 2006 à 18,6 millions fin 2007 pour 6,5 millions d'assurés.

Les gammes d'assurance sont commercialisées par 15 Fédérations du Crédit Mutuel et par toutes les banques régionales du CIC, soit plus de 4 500 points de vente.

Toutes les évolutions de l'offre conduites en 2007 ont été motivées par la volonté des ACM d'étendre les garanties et les services aux assurés.

En assurances de biens, l'assurance habitation s'est enrichie d'une formule compétitive pour les jeunes locataires et d'une offre répondant aux préoccupations des propriétaires bailleurs qui gèrent eux-mêmes la location de leurs biens. En assurance automobile, une approche tarifaire a été élaborée à l'intention des jeunes conducteurs et les services ont été complétés avec un nouveau contrat de réparation.

En assurance de personnes, le nouveau contrat Plans Autonomie propose des prestations plus complètes pour faire face au risque de dépendance. En assurance santé, l'offre a été adaptée et enrichie : Assurance Santé s'adapte aux besoins exprimés par les clients grâce à ses différentes formules. Les assurés peuvent de plus faire évoluer leur assurance au fil du temps en passant d'une formule à l'autre sans changer de contrat. Réflexe Prévention Santé, la nouvelle offre dédiée aux médecines douces, a apporté une réponse innovante sur le marché. L'année a également été marquée par la montée en puissance de la CB Avance Santé qui a enregistré près de 2 millions d'utilisations. Cette carte de paiement exclusive évite aux assurés de faire l'avance de leurs frais de santé, le débit n'intervenant qu'après le remboursement par l'Assurance maladie et la complémentaire santé.

En assurance-vie, Plan Assur Horizons a été doté d'une option dynamisation et ses délais de conversion en unités de compte ont été réduits. Ces améliorations ont contribué à renforcer sa compétitivité.

PREMIÈRES ETOILES DE L'ASSURANCE-VIE : NOS FILIALES SUR LE PODIUM



Nouveau Prix créé par la Vie Financière en 2008, les Etoiles de l'assurance-vie récompensent les meilleurs contrats par type de distributeurs (banque, assurance, association, CGPI, Internet avec un Prix du jury pour l'innovation). La première édition a distingué 17 contrats.

Dans la catégorie banque, l'Etoile d'Or revient à Crédit Mutuel Arkéa avec Prévi-Options, l'Etoile de Bronze au Crédit Mutuel et au CIC avec Plan Assur Horizon des ACM.

Le groupe emporte l'ensemble de la catégorie des contrats proposés sur Internet avec une Etoile d'Or pour Abivie (ACMN Vie/Altaprofits), une Etoile d'argent pour Hedios Vie (Hedios Patrimoine/ACMN Vie) et une Etoile de Bronze pour LinxeAvenir (Linxea/Suravenir).

A l'international, le développement des activités s'appuie sur l'expérience et la logistique de bancassurance des ACM.

Des contrats sont commercialisés en libre prestation de service en Allemagne, au Luxembourg et à Monaco ainsi que dans le réseau de caisses d'épargne espagnoles Sa Nostra.

Partners, la première compagnie belge qui a commercialisé des contrats sans intermédiaire, s'appuie sur son réseau d'agences pour proposer

ses assurances de biens et de personnes. Les ACM sont également présentes au Maroc, en Tunisie et au Canada à travers leurs participations au capital de plusieurs compagnies.

En 2007, l'international a contribué pour plus de 7 % au résultat des ACM.



Plan Assur Horizon a reçu le label d'excellence des Dossiers de l'Épargne pour la 2^e année consécutive.

Ses atouts ont également été récompensés par une Etoile de bronze de La Vie Financière.



GRUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA : LES PRINCIPALES DISTINCTIONS DANS LA PRESSE FINANCIÈRE

Assurance-vie et Perp

- *Palme d'Or pour Symphonis-Vie (Le Journal des Finances - Le Figaro).*
- *Trophée d'Or pour Symphonis-Vie (Le Revenu).*
- *Oscar du meilleur service aux Assurés pour Symphonis-Vie (Gestion de Fortune).*
- *Labels d'Excellence pour Prévi-Options, Symphonis-Vie, Myrialis et le Perp Prévi-Horizons (Les Dossiers de l'Epargne).*
- *Laurier d'Argent pour Symphonis-Vie (Investir Magazine).*
- *Trophée d'Argent pour Prévi-Options (Le Revenu).*
- *Trophée de Bronze pour Myrialis (Le Revenu).*

Prévoyance

- *Labels d'Excellence pour Prévi-Famille et Prévi-Obsèques de Suravenir (Les Dossiers de l'Epargne).*

Assurances-dommages

- *Labels d'Excellence pour les contrats GAV, Dépendance, Multirisques habitation et Assurance Automobile de Suravenir Assurances (Les Dossiers de l'Epargne).*

à 15 % a réalisé une année exceptionnelle : un chiffre d'affaires de 2,7 milliards et un résultat net de 92,7 millions, en progression de 49 %. Dans un marché en léger recul, cet exercice a été réalisé grâce au dynamisme des réseaux distributeurs et à une stratégie active en matière d'ingénierie financière et de partenariat.

Pour accélérer son développement, Suravenir a créé un modèle de croissance innovant avec une activité commerciale organisée autour de 5 filières : "Réseaux" pour les Fédérations du Crédit Mutuel du Groupe Arkéa et plusieurs de ses filiales (BPE, Financo, Federal Finance), le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre-Ouest, le Crédit Municipal de Nîmes, la Banque Accord ; "Marques blanches" pour la distribution en ligne sous la marque d'autres enseignes (Fortunéo, Fidelity Investments, Meilleur Taux) ; la filière dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants, en plein essor depuis l'acquisition des sociétés Nationale Suisse Assurance Vie et Vie Plus ; "Courtage d'assurance généraliste" pour les spécialistes de l'assurance

Suravenir a poursuivi son développement en assurance-vie et prévoyance : elle gère 3,2 millions de contrats au service de plus de 2 millions de clients. Cette filiale de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel (Groupe Crédit Mutuel Arkéa) à 85 % et du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest



dommages qui souhaitent étendre leur offre à l'assurance-vie et à la prévoyance ; la filière "Grand courtage" pour la distribution d'assurance-vie collective (Epargne Retraite Entreprise).

Suravenir Assurances, dont la Compagnie financière du Crédit Mutuel a pris le contrôle en juin 2008 à la suite du retrait des ACM et du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, gère 1,8 million de contrats couvrant une gamme complète de produits d'assurance-dommages au bénéfice de 476 000 clients.

Son chiffre d'affaires s'est établi à 237,2 millions d'euros pour un bénéfice net de 21 millions (+ 29,6 %).

Le Crédit Mutuel Nord Europe gère 1,75 million de contrats d'assurance-vie et dommages pour 982 000 clients via deux filiales : ACMN Vie, qui affiche un résultat net en hausse de 51 % à 37,8 millions d'euros ; ACMN Iard, qui commercialise les produits d'assurance-dommages des ACM et dégage un résultat net de 8,6 millions (+ 4 %)



TROPHÉES DU REVENU 2008 : NOS FILIALES EN BONNE PLACE

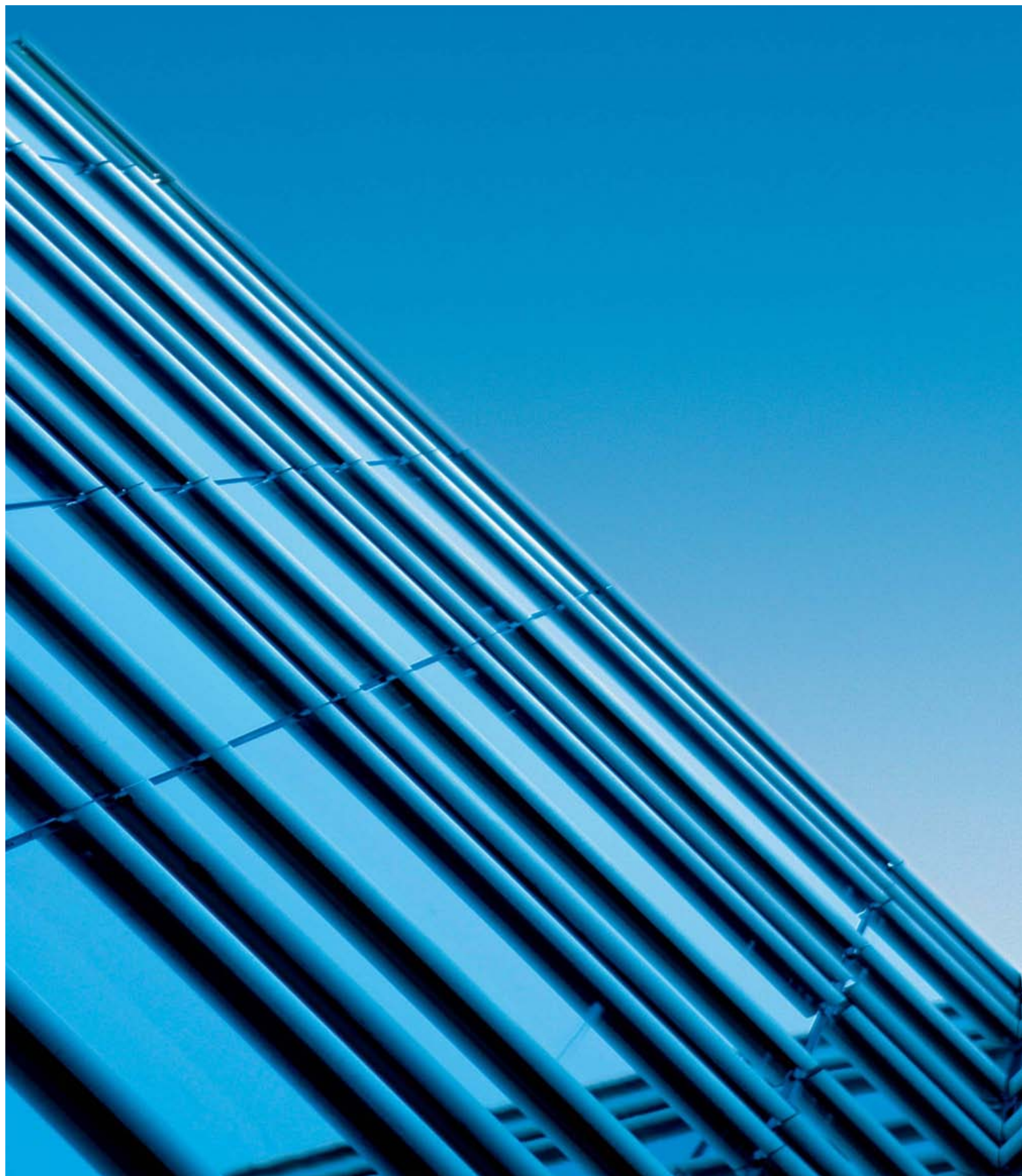
Le groupe s'est démarqué à plusieurs reprises lors de la 3^e édition des Trophées du magazine Le Revenu qui récompensent les meilleurs contrats d'assurance-vie.*

Les filiales se distinguent dans les quatre catégories primées :

- *Catégorie Contrats et fonds en euros : Trophée d'Argent pour ACMN Horizon Patrimoine (ACMN Vie) et Livret Avenir (ACM Vie). Trophée de Bronze pour Livret Assurance Retraite (ACM Vie).*
- *Catégorie "Multisupport offensif" : Trophée d'Or pour ACMN Horizon Patrimoine (ACMN Vie) et Symphonis-Vie (Suravenir) ; Trophée d'Argent pour Meilleurtaux Vie (Suravenir) ; Trophée de Bronze pour Myrialis-Vie.*
- *Catégorie Mutisupports actifs : Trophée de Bronze pour ACMN Avenir (ACMN Vie).*
- *Catégorie "Multisupport diversifiés" : Trophée d'Or pour Accord Avenir (Suravenir) ; Trophée d'Argent pour Prévi-Options (Suravenir) et Plan Assur Horizons (ACM Vie).*

Par ailleurs, au sein des 4 "Grands prix" décernés (Grand Prix de la Performance durable, de l'Interactivité, de l'Innovation et de la Transparence), nos filiales sont également remarquées. Le Grand Prix de l'Interactivité revient à Fidelity Vie (Suravenir). Dans cette catégorie sont également nommés Accord Avenir et LinxeAvenir pour Suravenir et Abivie pour ACMN Vie. Plan Assur Horizons (ACM Vie) est nommé dans la catégorie Prix spécial de la Transparence.

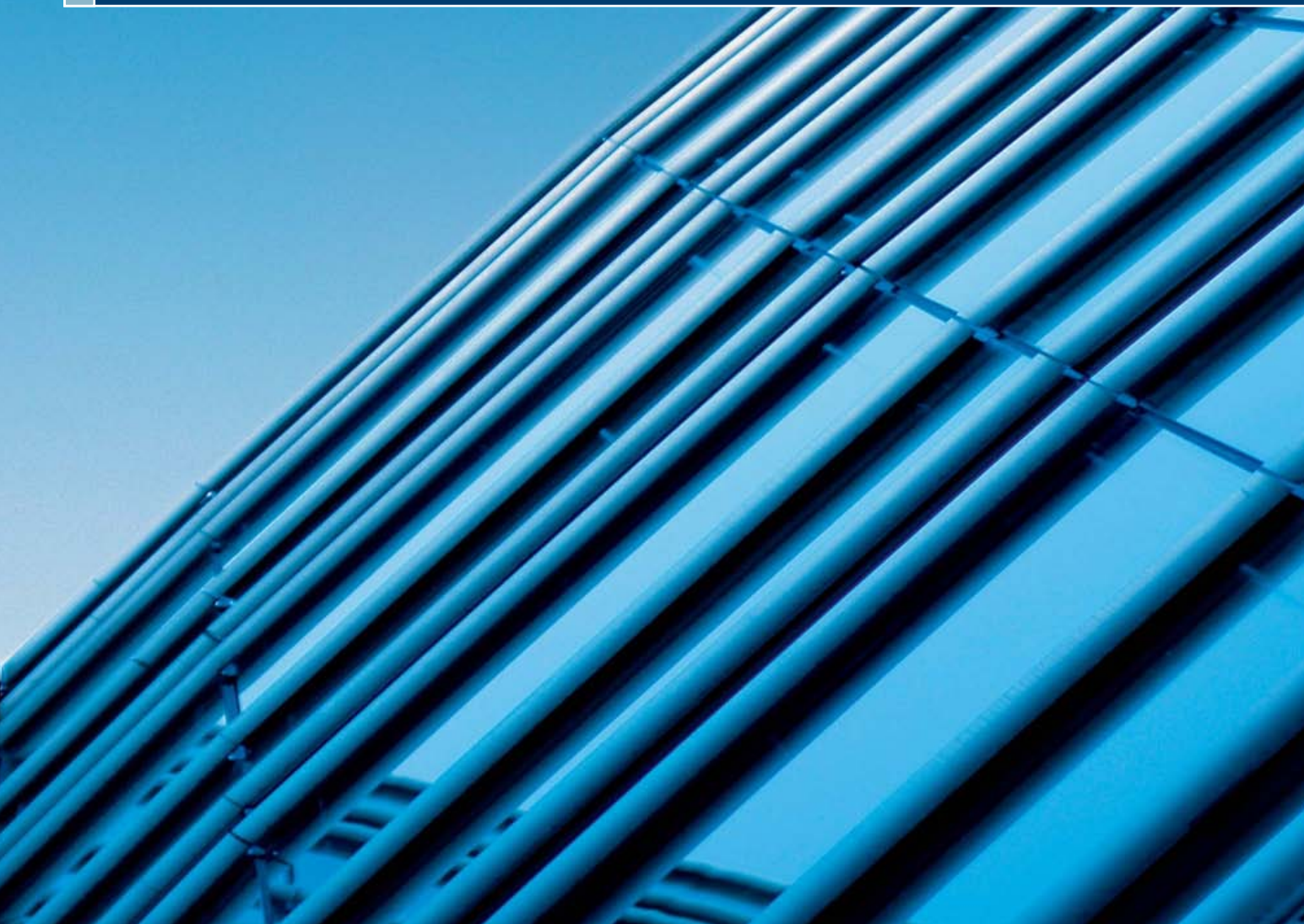
** avril 2008*



Les autres métiers du groupe



Les filiales spécialisées apportent leur expertise aux réseaux du groupe Crédit Mutuel, au bénéfice de l'ensemble de ses clientèles. Certains grands métiers du groupe – banque des grandes entreprises et banque d'investissement, gestion d'actifs et banque privée, services technologiques – s'exercent en grande partie à travers des entités communes telles que, notamment, CM-CIC Asset Management, CM-CIC Securities, CM-CIC Marchés et CM-CIC Epargne Salariale.



CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : 1 043

RBE : 622

Résultat net part
du groupe : 506

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement

Cette activité a réalisé un produit net bancaire de 1 milliard pour un résultat net part du groupe de 506 millions, représentant respectivement 9,4 % du PNB total et 18,7 % du résultat net part du groupe.

La banque des grandes entreprises regroupe les activités bancaires et connexes fournies à des entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La banque d'investissement recouvre la banque de marché, la banque d'affaires, le capital-risque, le capital-développement, l'intermédiation boursière et la prise de participations.

Les activités de banque des grandes entreprises, de banque de marché et d'investissement sont réalisées par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et par la Compagnie Financière du Crédit Mutuel (CFCM), holdings respectifs des Groupes Crédit Mutuel Centre Est Europe et Arkéa.

Avec sa filiale le CIC, le groupe finance plus de la moitié des 100 plus grandes entreprises françaises.

L'année 2007 a connu une évolution contrastée.

Dans la lignée de 2006, le premier semestre a connu une activité très importante dans les financements à effet de levier, soutenue par des fonds d'investissement qui ont joué un rôle grandissant. Le second semestre a été marqué dès le mois de juillet par la crise des subprimes, induisant une approche plus sélective du secteur bancaire, une remontée des marges et un marché tiré par les opérations purement corporate à la suite du retrait de fonds d'investissements.

Dans ce contexte, les grands comptes ont poursuivi :

- le développement de la base de clients avec la conquête de nouvelles relations - la totalité des entreprises du CAC 40 sont aujourd'hui clientes ;
- le renforcement des relations existantes par l'accélération de l'approche transversale de la totalité des lignes de métier du groupe concernées ;
- l'accélération dans le domaine des moyens de paiement en poursuivant le développement de l'expertise selon trois axes : mise en œuvre de pilotes pour le paiement sans contact/paiement par mobile, préparation du Sepa et élargissement de l'offre produit, renforcement de la qualité du service et du suivi en continu des opérations dans un environnement sécurisé.



Le développement de l'action commerciale, incluant des opérations significatives, s'est inscrit dans le cadre du maintien de la bonne qualité du portefeuille de risques dans un contexte favorable pour les entreprises.

Les succursales étrangères de Londres, New-York, Singapour et Hong-Kong et les 38 bureaux de représentation du CIC dans le monde accompagnent la clientèle des entreprises sur les marchés étrangers, pour les aider dans leur développement.

Les activités de marché, pour compte de la clientèle ou pour compte propre, sont effectuées par CM-CIC Marchés, salle des marchés commune à la BFCM et au CIC depuis 2005 et principal intervenant du groupe dans ce domaine, et par la Compagnie Financière du Crédit Mutuel.

En 2007, la coopération a été soutenue avec la BEI, notamment par l'utilisation de la nouvelle enveloppe de Prêt global PG XI.

Pour améliorer l'accès aux marchés financiers, CM-CIC Covered Bonds, filiale de la BFCM bénéficiant de la meilleure notation (AAA), a été créée en 2007. Le groupe s'est ainsi doté d'une nouvelle capacité de refinancement indispensable au développement commercial de la banque à réseau. Deux premières émissions ont été réalisées : 2,5 milliards d'euros à cinq ans en juillet et 2 milliards d'euros à trois ans en novembre 2007.

L'intermédiation boursière

Négociateur, compensateur et dépositaire-teneur de comptes, **CM-CIC Securities** couvre les besoins des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion privée et des émetteurs. Membre d'ESN LPP, réseau "multilocal" formé de 10 intermédiaires présents dans quinze pays en Europe, CM-CIC Securities peut négocier pour ses clients sur tous les marchés d'actions européens et américains.

Fin 2007, CM-CIC Securities était au service de plus de cent sociétés de gestion, administrait 40 000 comptes de particuliers et 225 Opcvm représentant près de 12 milliards d'euros.



Le capital-développement

Avec plus de 2 milliards de portefeuille de participations gérées fin 2007, le Crédit Mutuel Centre Est Europe figure parmi les tout premiers intervenants dans les différentes régions françaises à travers trois entités qui opèrent seules ou conjointement sur l'ensemble du territoire :

- le pôle Nord-Est avec **CIC-Finance**, qui exerce une double activité de capital-investissement et de conseil en fusions-acquisitions ;
- le pôle Ouest avec **IPO**, présent depuis plus de 25 ans dans les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie, le Centre et le Poitou-Charentes et depuis 2006, dans le Sud-Ouest. Depuis début 2006, IPO Ingénierie gère sous mandat et en gestion extinctive les portefeuilles des sociétés financières Ar Men et Financière Voltaire, filiales de CIC Banque CIO-BRO ;
- le pôle Sud avec la **Banque de Vizille**, forte d'une offre complète dans tous les métiers de la banque d'affaires.

Ces trois entités, qui ont réalisé 413 millions d'euros d'investissements en 2007, participent à la stabilisation et à la non-délocalisation des grandes et moyennes entreprises.

Le Crédit Mutuel intervient avec des structures dédiées : **Sobrepar**, **Synergie Finance** et **Océan Participations** ainsi que **Nord Europe Private Equity CM-CIC Soparim** et **FCPR CM Arkéa**. L'encours net de leur portefeuille investi a atteint fin 2007 près de 140 millions d'euros.

La gestion d'actifs et la banque privée

Avec un produit net bancaire de 622 millions et un résultat net part du groupe de 174 millions, la gestion d'actifs et la banque privée ont des contributions proches en termes de PNB et de résultat net part du groupe (respectivement 5,8 % et 6,4 %).

CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : 622

RBE : 257

Résultat net part
du groupe : 174

La gestion d'actifs

La gestion d'actifs financiers regroupe la gestion collective, l'épargne salariale, la conservation et l'activité dépositaire dès lors qu'elles s'adressent à une clientèle distincte du réseau.

Elle s'exerce à travers **CM-CIC Asset Management**, centre de métier de gestion collective qui met à la disposition des réseaux Crédit Mutuel et CIC une gamme de produits financiers large et innovante, et par des filiales dédiées : **Federal Finance** pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa et le **Groupe UFG** pour le Crédit Mutuel Nord Europe - cette filiale née en 2006 du rapprochement de l'ensemble des filiales de gestion d'actifs du CMNE pour compte de tiers (UFG, Alteram, Multifonds et Nord Europe Private Equity) est un multi-spécialiste au service d'institutionnels et de gestionnaires de patrimoine.

Les filiales spécialisées en épargne salariale (Crédit Mutuel Participation, **Federal Finance Banque** et **CIC Epargne Salariale**) gèrent un encours de 4,8 milliards. Elles proposent à l'ensemble des entreprises et particulièrement aux plus petites d'entre elles (moins de 10 salariés) des dispositifs variés.

La fusion de **CIC Epargne Salariale** et de **Crédit Mutuel Participation**, effective au 1^{er} janvier 2008, a donné naissance à **CM-CIC Epargne Salariale**. Cette nouvelle entité qui travaille pour les agences des deux réseaux se situe au 4^e rang français en termes de tenue de comptes et au 6^e rang pour les actifs gérés. Elle compte 36 000 entreprises clientes, 1,5 million de salariés en compte et 4,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Fin 2007, les actifs gérés⁽¹⁾ s'établissaient à 83,2 milliards d'euros (+ 9,3 %), dont 53 milliards d'encours en Opcvm provenant des réseaux Crédit Mutuel et CIC et 25,7 milliards réalisés en gestion sous mandat pour le compte de clients privés (1 milliard) et institutionnels (24,7 milliards).

Ce montant s'établit à 88,5 milliards (+ 10,1 %) avec l'activité Scpi (5,3 milliards pour le groupe dont l'essentiel réalisé par UFG REM).

Les filiales sont régulièrement récompensées pour la régularité de leurs performances et la qualité de leurs contrats.

(1) Ils comprennent la gestion des Opcvm, hors fonds maîtres, la gestion sous mandat et la gestion des Fcpe (épargne salariale).



DES LABELS ET DES TROPHÉES POUR CM-CIC AM



La troisième édition des Labels est parue dans le guide Sicav du magazine *Mieux Vivre Votre Argent* (mars 2008). Ils récompensent la qualité de la gestion des fonds sur 5 ans.

CM-CIC AM s'est distingué avec trois Labels : Union Obli Long Terme remporte le Label Excellence pour la 3^e année consécutive ; Union France reçoit le label Régularité ainsi qu'Union Obli Moyen Terme pour la 2^e année consécutive.

CM-CIC AM a également été largement récompensé lors de la remise des Trophées 2008 des meilleurs Sicav et Fonds du Revenu (mai 2008*), en remportant :

- le **Trophée d'Or** pour la performance globale sur 3 ans - Banques à réseau,
- le **Trophée d'Or** pour la meilleure gamme de fonds sectoriels sur 3 ans - Banques à réseau,
- le **Trophée d'Or** pour la gamme d'obligations (en euros) - Banques à réseau,
- le **Trophée d'Argent** pour le meilleur fonds (en euro) obligations sur 10 ans (avec Union Obli Moyen terme).

*Source Europerformance-Performances arrêtées au 31 mars 2008.

Banque Privée

En banque privée, le groupe propose au travers de son réseau et de ses filiales spécialisées en France, au Luxembourg et en Suisse, une offre étendue de conseil et de gestion patrimoniale aux clients aisés et fortunés détenant des avoirs financiers supérieurs à 1 million d'euros.

GRUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA : LES PRINCIPALES DISTINCTIONS 2007

Fonds de placement

- **Federal Finance** se classe 2^e au classement des Corbeilles d'or, réservées aux banques à réseau, pour la performance sur 1 an de sa gamme de fonds communs de placement (*Mieux Vivre Votre Argent*).
- Victoire des Sicav pour **Federal Finance** (*La Tribune et Standard & Poor's*).
- Trophée de Bronze pour **Federal Finance** pour sa gamme d'actions internationales (*Le Revenu*).
- Label d'Excellence pour le PEE Eprialis (*Les Dossiers de l'Epargne*).

Compte de titres

- Label d'Excellence pour le compte de titres de **Fortuneo** et **Symphonis** (*Les Dossiers de l'Epargne*).

Les principales filiales de banque privée sont **CIC Banque Transatlantique**, la **Banque de Luxembourg**, **CIC Suisse**, **CM-CIC Private Banking-Banque Pasche** pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC ; **Federal Finance** du Groupe Crédit Mutuel Arkéa ; **Nord Europe Private Bank SA** pour le Crédit Mutuel Nord Europe.

CIC Banque Privée, filière métier du réseau CIC, offre à travers une soixantaine d'agences un service sur mesure d'optimisation patrimoniale et d'ingénierie financière et intervient en soutien de l'activité déployée auprès des entreprises pour prendre en compte la dimension patrimoniale des dirigeants.

La gestion de patrimoine s'exerce également à travers des filiales telles que la **Banque Privée Européenne** (Groupe Crédit Mutuel Arkéa).

PLUS DE 200 MILLIARDS DE CONSERVATION DE TITRES

CM-CIC Titres, centre de métier titres du groupe, assure pour l'ensemble des Caisses fédérales du Crédit Mutuel, des banques régionales du CIC et d'autres filiales du groupe - notamment CM-CIC AM, CM-CIC Securities et les ACM - la tenue de compte-conservateur, la centralisation des Opcvm et le service financier aux émetteurs. L'exercice a été marqué par de fortes turbulences liées à la crise des subprimes, qui a eu pour effet de ralentir à partir du 2^e semestre le très bon niveau d'activité constaté jusqu'alors.

Fin 2007, CM-CIC Titres gérât un encours de 238 milliards d'euros, 2,4 millions de comptes titres représentant 4,8 millions de lignes valeurs. Pour cet exercice, 16 millions d'opérations titres ont été traitées, dont 2,7 millions d'ordres de bourse en France et 5,1 millions de transactions sur Opcvm.

Filiale de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel (Groupe Crédit Mutuel Arkéa) depuis l'été 2006, ProCapital est l'un des tout premiers prestataires de services titres à destination des établissements financiers, des sociétés de gestion, des banques privées, des réseaux bancaires et des courtiers dont notamment Fortuneo.

ProCapital détenait fin 2007 un portefeuille de 230 000 comptes actifs et se positionnait, avec 4,3 millions d'ordres exécutés (+ 25 %), au 4^e rang français.



CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : 684

RBE : 131

Résultat net part
du groupe : 73

Les services technologiques

Un ensemble d'outils technologiques - informatiques, liés aux moyens de paiement, à la téléphonie ou encore à la télésurveillance et à la dématérialisation de documents - apportent un service global à l'ensemble du groupe Crédit Mutuel et à ses clients.

Informatique

En informatique, l'optimisation des outils s'est organisée autour de deux systèmes d'information : **Euro-Information** et le **Groupement informatique du Crédit Mutuel** (GICM).

Euro-Information, holding des filiales technologiques du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, assure une activité financière et technique qui répond aux besoins d'équipements informatiques des différentes composantes du Groupe : Fédérations du Crédit Mutuel, banques CIC, assurances, centres de métiers et autres filiales. Euro-Information exerce dans ce cadre une activité de centrale d'achats et de financements, mais aussi la gestion des relations avec les fournisseurs, la logistique liée aux locations et aux ventes de matériels et de logiciels, la gestion des autorisations de paiement et de la télécollecte ainsi que la gestion des canaux de banque à distance. Cette société s'appuie sur des structures techniques dédiées, assurant notamment l'exploitation, les développements, la maintenance des ressources informatiques du Groupe, mais aussi les activités liées à la téléphonie ainsi que le traitement et la personnalisation des cartes et des chèques.

A ce titre, **Euro-Information Production** est la plate-forme informatique commune à 13 Fédérations du Crédit Mutuel et à l'ensemble des banques du CIC. Raccordé aux réseaux boursiers, monétiques, de règlement Target2, d'échanges tels que le Sit (Système interbancaire de télé compensa-

tion), Stet (Système technique des échanges et des traitements) pour les opérations Sepa, Abe/Eba (European bank area), et bien sûr internationaux, ce système d'information s'appuie sur la puissance de production de 5 sites informatiques (Lille, Lyon, Nantes, Paris, Strasbourg) reliés entre eux et hautement sécurisés, d'un centre dédié au secours et d'un réseau haut débit. Il s'appuie également sur les équipes d'ingénieurs d'**Euro-Information Développements**, société entièrement dédiée aux développements et à la maintenance des programmes informatiques du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, des Fédérations partenaires et des filiales. Les sociétés **Euro-Information Services** et **Sicorfé Maintenance** réalisent les installations et la maintenance des postes de travail, des réseaux informatiques, des terminaux de paiement électronique, du libre service bancaire, de la téléphonie et de la vidéosurveillance.

Le Groupement Informatique du Crédit Mutuel (GICM) met en commun les moyens informatiques des Groupes Crédit Mutuel Arkéa (Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central), Crédit Mutuel Anjou et Crédit Mutuel Océan. Ces deux derniers Groupes devraient rejoindre Euro-Information courant 2009.

La téléphonie et les moyens de paiement

Partenaire de NRJ Group dans la création de **NRJ Mobile** en 2005, le groupe a augmenté en mai 2008 sa participation dans le capital de cette filiale, désormais détenue à 90/10 par Euro-Information et NRJ Group.

Le partenariat signé en mai 2008 entre NRJ Mobile et Orange France, contrat de services de communication mobile pour les offres à venir, va lui permettre de proposer des offres encore plus attractives.

L'offre de NRJ Mobile est notamment distribuée par les réseaux du Crédit Mutuel et du CIC. Désormais complète, elle propose :

- les offres prépayées,
- les abonnements,
- les comptes bloqués rechargeables.

Le groupe innove depuis fin 2007 avec "C le mobile", première offre sur le marché français couplant un abonnement de téléphonie mobile et un service de bancassurance à distance.

Cet opérateur virtuel de téléphonie mobile (MVNO) constitue également un tremplin pour l'expérimentation de technologies nouvelles comme le paiement sans contact.

Les services liés aux moyens de paiement s'exercent pour une part à travers **Euro P3C**, filiale dédiée à la personnalisation des chèques, cartes et autres composants électroniques qui travaille pour l'ensemble du Crédit Mutuel et du CIC ainsi que pour des partenaires et clients extérieurs. Ses deux sites de production lui permettent d'offrir un back-up permanent.

Euro TVS (Traitement des Valeurs et Services), 2^e acteur national pour le traitement industriel des chèques, accompagne le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, les grands distributeurs, les institutionnels et plus largement tout grand remettant de documents, pour dématérialiser leurs échanges documentaires et financiers. Euro TVS s'inscrit également dans le projet d'une offre de gestion des factures pour les clients.

Télésurveillance résidentielle et la gestion de documents

Avec **Euro-Protection Surveillance (EPS)**, le Crédit Mutuel est leader en France sur le marché de la télésurveillance résidentielle avec une part de marché évaluée à 26,5 % et 136 000 abonnés. Le portefeuille, en progression de plus de 20 %, en 2007, a doublé en 4 ans.

Euro Télé Services (ETS) est un centre de traitement des appels entrants qui fonctionne 24h/24 et 7j/7, apportant au groupe Centre Est Europe-CIC et à ses différents clients (porteurs de cartes, commerçants et utilisateurs de NRJ Mobile) le meilleur niveau de service.

Euro Information Direct Services (EIDS) conçoit et réalise pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC des opérations de télémarketing visant la conquête de nouveaux clients et la fidélisation de clients existant au moyen de plates-formes téléphoniques sortantes.

Euro GDS (Gestion de documents et Services) a dématérialisé 18,5 millions de feuilles numérisées en 2007 (12,3 millions en 2006).

Keynectis a 95 % de part de marché pour les services de certification électronique et est le seul prestataire de service de certification en France à cumuler 2 certificats Psce (Prestataire de services de certification électronique) qui constituent pour ses clients un gage de professionnalisme.

Les autres activités

La communication

Le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe détient 80 % de la Société française d'édition de journaux et d'imprimés commerciaux "**I'Alsace**" (SFEJIC), holding du groupe l'Alsace.

En 2007, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) a acquis 100 % du capital du groupe **Républicain Lorrain**.

Elle contrôle depuis juin 2008 le groupe Est Républicain et à travers lui Ebra, ancien pôle Sud-Est de la Socpresse.

Le voyage

ACTA Voyages, premier réseau d'agences de voyage de l'Ouest de la France, est une filiale de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel (Groupe Crédit Mutuel Arkéa) pour 40 %, et du groupe Carlson Wagonlit Travel. Son activité est relayée par les Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne.

"Un service global pour l'ensemble du groupe Crédit Mutuel et ses clients."





Les éléments financiers

Dans un contexte de crise financière, le produit net bancaire du groupe Crédit Mutuel s'établit à 10,6 milliards, en baisse de -2,5 %. Ce recul s'explique pour partie par des effets liés à l'application des normes comptables IFRS. Il n'est pas imputable à la crise des fonds subprimes, laquelle n'a affecté que marginalement le groupe.

Sommaire

LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CNCM	66
Contexte économique et financier	66
Activité et résultats du groupe	68
Analyse par secteur d'activité	70
Résultats par activité	71
Fonds propres et exposition aux risques	73
Evolution récente et perspectives	81
 LES ÉTATS FINANCIERS	 82
Bilan et compte de résultat	82
Tableau de variation des capitaux propres	84
Tableau des flux de trésorerie	88

PRINCIPES COMPTABLES

I - Les principes comptables 90

Note 1. Périmètre de consolidation	90
Note 2. Principes et méthodes de consolidation	99
Note 3. Principes et méthodes comptables	102
Note 4. Information sectorielle (IAS 14)	109
Note 5. Informations relatives aux parties liées	110
Note 6. Normes et interprétations adoptées par l'union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance	110

II - Données Chiffrées 111

1. Notes relatives au bilan	111
2. Notes relatives au compte de résultat	128
3. Informations sectorielles	134
4. Autres informations	137

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 140

Le rapport de gestion du Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel

Contexte économique et financier

Quatrième année de forte croissance mondiale

La croissance mondiale, pour la quatrième année consécutive, est restée soutenue en 2007, avoisinant le chiffre de 5 %, un dynamisme alimenté pour les deux tiers par l'essor des pays émergents, particulièrement en Chine, en Russie, en Inde ou au Brésil, alors que l'activité dans les pays développés a donné en 2007 quelques signes d'essoufflement, entraînant un repli d'une ampleur modérée. La croissance américaine a atteint 2,2 %, malgré l'intensité de la correction immobilière. L'expansion dans les principaux pays de la zone euro, à l'exception du Royaume-Uni et de l'Espagne, n'a été que faiblement pénalisée par la cherté de l'euro et le ralentissement de l'investissement résidentiel (+2,6 % au lieu de 2,8 % en 2006). Au Japon, l'activité, également en ralentissement (+2,1 %), est restée proche de son potentiel.

L'année 2007 montre toutefois une rupture majeure avec les années passées. Elle restera marquée par la crise de liquidité apparue à la fin juillet sur les marchés interbancaires suite à la défaillance des "subprimes", ces prêts immobiliers à risques accordés à des ménages américains peu solvables, qui ont déclenché une succession de chocs sur les marchés financiers, malgré les injections de liquidités par les banques centrales à intervalles réguliers. La crise a aussi mis l'accent sur la fragilité des innovations financières, tout en dénonçant les déséquilibres financiers internationaux.

Nouvelle flambée des cours des matières premières et du pétrole

L'année 2007 aura été la sixième année de hausse continue des cours des matières premières, soutenue par la vigueur de la croissance mondiale, particulièrement en Chine. L'augmentation en dollar (hors métaux précieux et pétrole) a été de 23 % en 2007 au lieu de 30 % en 2006, mais les prix des produits alimentaires ont connu une envolée exceptionnelle, après celle des métaux en 2006, même si les prix des ferrailles et du plomb sont toujours haussiers. Au cours des quatre dernières années, le prix du pétrole a triplé. Le Brent s'est envolé de 30 dollars début 2004 à plus de 97 dollars le baril fin 2007. Par ailleurs, l'or connaît une hausse quasi ininterrompue depuis sept ans.

Le retour de tensions inflationnistes en fin d'année

L'année 2007 marque probablement une rupture avec la phase de faible inflation qu'a connue l'économie mondiale depuis les années 1990. Les bienfaits désinflationnistes des produits importés commencent à se dissiper. Si les taux d'inflation annuels restent modérés (2,8 % aux Etats-Unis et 2,1 % dans la zone euro), les rythmes enregistrés en fin d'année sont nettement plus élevés (plus de 4 % aux Etats-Unis et 3,1 % dans la zone euro). De même en France, la hausse des prix à la consommation, en moyenne, a été limitée à 1,5 %, alors qu'en glissement annuel l'indice a augmenté de 2,6 %. Dans les zones émergentes, les taux d'inflation annuels affichent également une nette accélération, particulièrement en Chine où la hausse des prix à la consommation atteint 4,8 % en 2007 contre 1,5 % en 2006.

Une croissance persistante en Europe malgré une inflexion fin 2007

Après avoir enregistré une forte croissance en 2006 (+2,8 %), la zone euro a affiché de nouveau une belle performance en 2007 avec une progression du PIB de 2,6 %. A l'instar des années passées, les performances française, italienne et espagnole ont bénéficié de la bonne tenue des dépenses des ménages alors que les exportations sont restées le principal moteur de la croissance allemande. Si le revenu des ménages européens a bénéficié de l'amélioration sensible du marché du travail, l'investissement a légèrement ralenti en 2007 en ligne avec un tassement du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie depuis le printemps dernier et une modération de l'investissement résidentiel. A ces tendances sont venus s'ajouter en fin d'exercice des freins supplémentaires tels que la forte appréciation de l'euro, la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires ou un resserrement des conditions de crédit. L'économie britannique, avec un taux de croissance de 3,1 %, a connu une progression élevée malgré le retournement récent du marché immobilier résidentiel.

La croissance française toujours en peine de franche accélération

La croissance française, avec une augmentation du PIB en volume de 1,9 % en 2007, est demeurée très proche de sa tendance potentielle, mais inférieure à la performance enregistrée en 2006 (2,2 %). Depuis le printemps 2007, l'activité a rejoint la moyenne européenne dans un environnement assombri par la crise financière et le ralentissement économique en cours aux Etats-Unis et dans la zone euro. L'économie demeure portée par le dynamisme des dépenses des ménages, malgré une épargne en hausse. Le taux d'épargne s'élève à 16,3 % en moyenne, soit 0,8 point au-dessus de son niveau moyen de 2006. Par ailleurs, leur taux d'épargne financière a également bondi à 6,5 % contre 5,6 % en moyenne en 2006. Le pouvoir d'achat des ménages, dopé par l'amélioration du marché du travail - le taux de chômage est tombé à 7,5 % en décembre -, a connu une nette accélération (+3,1 % en 2007 après 2,4 % en 2006). En revanche, un changement de tendance est apparu sur le marché immobilier résidentiel, mais la France ne devrait connaître qu'un atterrissage en douceur des prix et des ventes. La France a résisté aux chocs, sans réussir à gagner ce point de croissance qui lui manque. Les exportations sont restées en retrait de la demande mondiale, situation que l'on observe depuis 2002. La production industrielle ralentit dans quasiment toutes les branches et le cycle d'investissement productif s'est maintenu sur sa tendance de long terme. La rentabilité de l'investissement des sociétés non financières recule de manière régulière depuis 1998, mais les conditions du crédit aux entreprises, qui ne se sont

qu'à peine resserrées, restent un point positif à moins d'imaginer une amplification de la crise bancaire.

La tâche des banques centrales a été compliquée par la crise financière et le retour de tensions inflationnistes

Au cours du premier semestre 2007, les banques centrales ont concentré leurs efforts sur la lutte contre l'inflation. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a maintenu son taux directeur à 5,25 %. Dans la zone euro, la Banque centrale européenne a porté le taux de refinancement à 4 %, en le relevant par deux fois de 25 points de base. L'irruption de la crise financière, liée aux subprimes américains, a modifié leur stratégie. Elles ont dû injecter à plusieurs reprises d'importantes liquidités sur le marché interbancaire. La Fed a baissé de 100 points de base le taux des fonds fédéraux depuis septembre dernier. La Banque d'Angleterre, qui avait également relevé durant la première partie de l'année à trois reprises son principal taux d'intérêt, a aussi changé de cap, baissant son taux à 5,5 % le 6 décembre pour la première fois depuis plus de deux ans. Seule la BCE a adopté le *statu quo*, constatant la montée du taux d'inflation. Sur les marchés monétaires à trois mois, les tensions ont persisté. Les taux sont restés largement supérieurs aux taux directeurs des banques centrales jusqu'à la fin de l'année.

Une fuite massive des capitaux vers des valeurs refuges (marchés obligataires, or)

Les marchés obligataires ont bénéficié de la crise financière qui a débuté en juillet. Alors que les taux des obligations d'Etat à dix ans avaient enregistré une hausse marquée jusqu'à la mi-juin du fait d'anticipations de poursuite de resserrements monétaires de chaque côté de l'Atlantique, les taux longs se sont repliés dans la deuxième partie de l'année. Aux Etats-Unis, les taux des obligations d'Etat à dix ans sont tombés à 4 % fin décembre, les taux de la zone euro sont revenus à 4,45 % et les taux britanniques à 4,57 %.

Un euro au plus haut, un dollar affaibli

Au cours des dernières années, le change des devises a davantage réagi aux écarts de taux d'intérêt et aux anticipations de leurs évolutions qu'aux variations des soldes des balances courantes. Entre la fin 2006 et la fin 2007, l'euro a gagné 11,8 % contre le dollar, soit une appréciation similaire à celle enregistrée l'année précédente, pour finir à 1,47 dollar. La monnaie américaine a été fragilisée par la crise des crédits

hypothécaires à risques aux Etats-Unis. Le taux de change euro/dollar s'est même approché de la barre des 1,50 dollar pour un euro à la fin novembre. Outre l'euro, la majorité des devises des pays développés et des pays émergents se sont appréciées contre le dollar l'an passé, le dollar étant également pénalisé par une défiance croissante des banques centrales asiatiques et des pays producteurs de pétrole. Le yen s'est apprécié de 6,3 % contre le dollar en dépit d'une année heurtée. L'année 2007 a été aussi marquée par la poursuite du mouvement d'appréciation du yuan contre le dollar qui a terminé l'année à 7,3 yuans pour un dollar, soit une hausse de 6,9 % après 3,4 % en 2006.

Une grande volatilité sur les places boursières

Les places boursières ont connu une année 2007 très mouvementée, cependant, en expression dollar, le bilan reste positif en dépit du retour de la volatilité à des niveaux oubliés depuis 2002. L'indice mondial agrégé des 39 principales places a progressé de plus de 10 % sur l'année, soit en retrait de la performance 2006 (+19,6 %). Les actions ont subi la crise du crédit aux Etats-Unis fin juillet, puis les craintes liées aux pertes révélées par certaines institutions financières affectées par les subprimes en novembre. A l'instar des années passées, ce sont les bourses des pays émergents qui ont affiché les progressions les plus fortes, les places boursières des pays développés n'augmentant que de 5,5 %. A Wall Street, le Dow Jones a franchi temporairement la barre des 14 000 points, mais enregistre une hausse de seulement 6,4 %. L'EuroStoxx50 (en euro et en glissement annuel) a progressé à un rythme similaire (+6,8 %). A Paris, le CAC 40 n'a augmenté que de 1,3 % en euro après quatre ans de hausse ininterrompue. Du côté des exceptions, le cas du Japon parmi les perdants (-5,5 % pour le nikkei), celui de l'Allemagne parmi les gagnants (+37 %) et, surtout, une deuxième année d'euphorie pour les actions chinoises, après un mini - krach en février.

Pour l'Europe des Vingt-Sept, un nouveau départ

Les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement, en signant le 13 décembre 2007 le traité de Lisbonne, ont doté l'Union européenne (UE) d'une nouvelle loi fondamentale qui devrait améliorer le fonctionnement de l'UE. La France qui relayera le Portugal au 1er juillet 2008, a pour ambition de réussir "sa présidence", malgré quelques sujets de division dont l'état des finances publiques françaises. Le déficit public a augmenté à 2,7 % du PIB alors que les efforts réalisés par nos voisins européens, et tout particulièrement l'Allemagne, ont permis une réduction du déficit public de la zone euro au-dessous de la barre de 1 % du PIB en 2007 contre 1,5 % en 2006 et 2,5 % en 2005.

Activité et résultats du groupe

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les établissements de la Place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir, à partir de l'exercice 2006, des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 16 avril 2008 ; celui-ci les soumet avec le présent rapport à l'approbation de l'Assemblée générale.

Analyse du bilan consolidé

Le total du bilan consolidé a progressé de 14,6 % en 2007, contre 10,6 % l'exercice précédent, pour atteindre 553,3 milliards d'euros.

Cette évolution provient en premier lieu de l'activité clientèle qui a connu un développement soutenu en 2007.

Les crédits à la clientèle (hors titres), qui s'élèvent à 258,6 milliards, se sont accrus de 17,5 % (après +16,9 % en 2006), grâce à une production de 74,4 milliards en hausse de 10,1 % :

- le groupe conforte sa forte position en matière de prêts à l'habitat, avec une production de 41,9 milliards, et un encours de 142,3 milliards, en progression de 19,2 % ;
- le crédit à la consommation a été au cœur de nombreuses actions commerciales spécifiques tout au long de l'année 2007 (dont la campagne nationale "si j'étais banquier"), qui se sont traduites par une bonne progression de la production, +10,5 % à 9,3 milliards, et des encours, +8,8 % à 15,4 milliards ;
- malgré la crise financière, le groupe n'a pas ralenti ses concours aux professionnels et entreprises, avec une production en hausse de 14,7 % à 23,2 milliards ; l'encours des crédits d'équipement et de fonctionnement (y compris le crédit bail) s'apprécie de 18,8 %, à 79,6 milliards.

Les dépôts de la clientèle (y compris les bons de caisse) ont également enregistré une bonne progression, en lien avec la remontée des taux d'intérêts à court terme qui a rendu la rémunération des dépôts liquides plus attractive. Leur encours a augmenté de 9,6 % (contre +5,1 % en 2006), soit une collecte de 15,1 milliards, pour atteindre 171,6 milliards :

- les dépôts sur livrets ont progressé de 9,4 %, à 52,9 milliards, principalement grâce au développement du livret bleu et du livret de développement durable dont le plafond a été relevé à 6 000 € en 2007 ;
- l'épargne logement, amputée d'une partie de ses atouts fiscaux en 2006, voit toujours ses encours régresser mais dans une moindre mesure cette année (-4,4 % contre -5,6 % en 2006) à 28 milliards ;
- les dépôts non rémunérés recueillent toujours des flux importants. Leur encours augmente de 10,6 % (+4,8 % en 2006), pour atteindre 51,1 milliards ;
- l'encours des dépôts négociés s'élève à 38,5 milliards, en augmentation de 22,3 %, la collecte sur les comptes à terme ayant été très soutenue.

Les provisions techniques des contrats d'assurance ont augmenté de 5,4 milliards, soit +6,7 %, et s'établissent à 85,3 milliards.

Face au développement des activités du groupe, les besoins de refinancement ont progressé. Les dettes représentées par un titre se sont accrues de 34,9 % à 132,3 milliards, constituées des émissions sur le marché interbancaire, des titres de créances négociables et des emprunts obligataires. Les dettes subordonnées s'établissent quant à elles à 6,5 milliards (-1,5 %).

Les dettes et prêts envers les établissements de crédit s'élèvent respectivement à 42,8 et 49,9 milliards. Leur évolution apparente est à la baisse (-36,8 % et -10,4 %), du fait du reclassement en 2007 d'opérations de pension livrée (refinançant une activité de trading) en dettes ou prêts envers les établissements de crédit à la Juste Valeur sur Option. En neutralisant ce reclassement⁽¹⁾, les dettes envers les établissements de crédit (75,1 milliards) augmentent de 10,6 % et les prêts et créances (70,9 milliards) de 27,8 %.

Les actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité atteignent respectivement 84,9 et 11,2 milliards, enregistrant une hausse globale de 3 %.

Les capitaux propres part du groupe ont augmenté de 2,5 milliards, soit +10,3 %, pour atteindre 26,4 milliards, renforçant la solidité financière du Crédit Mutuel. Les fonds propres prudentiels globaux, d'un montant de 28,7 milliards, permettent au groupe d'afficher un ratio de solvabilité de 11,0 %, dont 9,3 % en Tier one.

Le groupe Crédit Mutuel est donc placé parmi les établissements les mieux notés de la zone euro. Standard & Poor's attribue AA-/A-1+ à l'ensemble des banques du Crédit Mutuel comme du CIC, avec une perspective stable. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (holding du groupe Centre Est Europe, actionnaire direct du CIC) est notée Aa3 (perspective positive) par Moody's et AA- (perspective stable) par Fitch.

Analyse du compte de résultat consolidé

Le groupe Crédit Mutuel, avec sa filiale le CIC, a atteint en 2007 un résultat net total de 2 785 millions, pour un résultat net part du groupe de 2 730 en retrait de 7,3 %.

Dans un contexte de crise financière, le produit net bancaire s'établit à 10,6 milliards, en baisse de 2,5 %. Ce recul s'explique pour partie par des effets liés à l'application des normes comptables IFRS, notamment sur la valorisation d'obligations convertibles. Il n'est pas imputable à la crise des fonds subprimes, laquelle n'a affecté que marginalement le groupe⁽²⁾.

Hors ces effets et ceux de la variation des provisions épargne-logement⁽³⁾, le PNB aurait été en progression de 2,8 %.

Les principales composantes du produit net bancaire ont évolué de la manière suivante :

- la marge d'intérêts, qui s'établit à 2,7 milliards, a été pénalisée, comme pour l'ensemble des établissements, par la crise de confiance qui a affecté les marchés au second semestre 2007 et qui s'est traduite par un renchérissement conséquent des refinancements qui a pesé sur la marge, ainsi que la hausse du coût des dépôts ;
- les commissions nettes ont augmenté de 6,4 %, s'élevant à 2,7 milliards, en lien principalement avec la progression de l'activité monétique et moyens de paiements, ainsi que celle des placements financiers. Les autres commissions d'exploitation ont enregistré une croissance plus modérée, conformément aux pratiques tarifaires du groupe ;
- le produit net des activités non bancaires s'est accru de 13,7 %, à 2,4 milliards, constitué à près de 85 % par le produit des activités d'assurance, en hausse de 20,0 % ;
- enfin, les gains nets sur portefeuille et actifs financiers ont légèrement diminué de 2,2 % à 2,9 milliards, compte tenu de la situation des marchés financiers.

(1) - 32,2 milliards en dettes envers les EC - JVO et 21,2 milliards en prêts et créances sur EC - JVO.

(2) - Les 180 millions d'euros de provisions passés sur un portefeuille d'une filiale américaine et les 117 millions sur un autre portefeuille ne sont pas des pertes et devraient pouvoir être repris au dénouement des positions.

(3) - 2006 : 58 millions de reprise de provision épargne-logement ; 2007 : 3 millions de dotation à la provision épargne logement.

Les frais généraux, à 6,5 milliards, ont enregistré une croissance modérée de 2,6 %, malgré la poursuite d'une progression modérée des effectifs et de l'investissement dans l'extension du réseau. Le groupe compte un effectif de 59 450 collaborateurs (+1,2 %). Il a créé 111 agences en 2007, portant le nombre total de guichets à 5 148.

Compte tenu des évolutions respectives du PNB et des frais généraux, le coefficient d'exploitation augmente par rapport à 2006, mais reste à un niveau satisfaisant de 61,6 %, au 2^e rang de la profession en 2007.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 4,1 milliards et le coût du risque affiche une baisse de 22,2 % à 186 millions compte tenu de la bonne qualité des risques clientèle. L'encours des créances douteuses brutes a de nouveau diminué, de 3,8 % à 6,3 milliards, se traduisant par un taux de risques en baisse d'un demi-point à 2,4 % ; leur taux de couverture (y compris provisions collectives) reste d'un niveau élevé de près de 66 %. Ainsi le coût du risque clientèle, exprimé en équivalent taux sur l'encours moyen des crédits, est limité à 9 points de base, en diminution de 2 points sur l'année.

Après prise en compte de la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence, des gains ou pertes nets sur autres actifs et des variations de valeur des écarts d'acquisition, le résultat avant impôts s'élève à 3,9 milliards (-8,2 %).

Après une charge fiscale de 1,1 milliard (-10,6 %), le résultat net total atteint 2 785 millions (-7,2 %), dont 55 millions revenant aux minoritaires.

Analyse par secteur d'activité

Les secteurs d'activité retenus correspondent à l'organisation du groupe Crédit Mutuel et sont au nombre de cinq.

La banque de détail regroupe le réseau des Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celui des banques régionales du CIC. Ce secteur inclut également une partie des activités spécialisées dont les produits et services sont commercialisés dans le réseau comme le crédit-bail, l'affacturage, les métiers de l'immobilier (investissement, aménagement, gestion, distribution, promotion) et la gestion collective des produits distribués dans le réseau.

L'assurance, compte tenu de son importance dans l'activité du groupe, premier bancassureur historique puisqu'il a démarré cette activité en 1970, fait l'objet d'un secteur d'activité propre qui regroupe l'assurance-vie et l'assurance-dommages.

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement comprend les activités de financement des grandes entreprises et des institutionnels, les financements à valeur ajoutée, le capital-développement, l'international ainsi que les activités de marché au sens large, qu'elles soient exercées pour compte propre ou pour celui de la clientèle, y compris l'intermédiation boursière.

La gestion d'actifs et la banque privée regroupe les filiales de banque privée dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que les activités de gestion d'actifs et d'épargne salariale.

Le secteur "autres" rassemble les activités non affectables à un autre secteur ainsi que les filiales à vocation purement logistique dont, en principe, les charges sont refacturées aux autres entités et notamment, les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation et les sociétés informatiques du groupe.

Résultats par activité

Il est à noter que le poids des données par pôle d'activité est calculé avant élimination des opérations inter-secteurs.

La banque de détail

(en millions d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
Produit net bancaire	7 561	7 560	0,0 %
Résultat brut d'exploitation	2 293	2 416	-5,1 %
Résultat avant impôt	2 160	2 167	-0,3 %
Résultat net part du groupe	1 431	1 424	0,5 %

La banque de détail, le principal métier du groupe, représente 66,9 % du produit net bancaire total et 52,4 % du résultat net part du groupe. Ses revenus sont restés quasiment stables à 7,6 milliards. Hors effet de la variation des provisions épargne-logement, ils auraient légèrement progressé de 0,8 %.

Cette évolution résulte d'une part d'un nouveau recul de la marge d'intermédiation (différentiel entre taux des crédits et des dépôts), même s'il est plus réduit que l'année précédente : -10 points de base après -25 points de base en 2006, provenant principalement du renchérissement du coût des dépôts (relèvement des taux réglementés au 1^{er} août 2007 et hausse des taux courts au second semestre), et d'autre part de la hausse des volumes et des coûts de refinancement.

Les frais généraux de la banque de détail ont enregistré une croissance modérée de 2,4 %. Ils pèsent pour 72,8 % dans le total des frais généraux, soit une part quasi-stable par rapport à 2006. Après prise en compte du coût du risque, qui s'inscrit en baisse de 33,6 % en banque de détail, le résultat avant impôts comme le résultat net part du groupe se maintiennent à un niveau équivalent à celui de 2006, respectivement à 2,2 et 1,4 milliard.

Le niveau de développement commercial du groupe a permis de conquérir 432 000 nouveaux clients, dont 393 000 particuliers. Leur nombre approche désormais les 15 millions, 14,9 dont 13,3 millions de clients particuliers.

L'assurance

(en millions d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
Produit net bancaire	1 444	1 332	8,4 %
Résultat brut d'exploitation	1 017	892	14,0 %
Résultat avant impôt	1 032	893	15,6 %
Résultat net part du groupe	701	595	17,8 %

L'assurance constitue le deuxième métier du groupe, qui occupe la 1^{re} place des bancassureurs en assurance-dommages et la 4^e en assurance vie. Elle représente 12,8 % du produit net bancaire total et 25,7 % du résultat net part du groupe.

Les filiales d'assurance gèrent 25,4 millions de contrats (dont 21,4 millions en lard), en hausse de 8,0 % sur l'exercice, au bénéfice de 10,1 millions d'assurés (+5,2 %).

Suivant la croissance de l'activité, le PNB a progressé de 8,4 %, face à une baisse de 2,9 % des frais généraux. Le résultat brut d'exploitation et le résultat avant impôts progressent donc respectivement de 14,0 % et 15,6 %. Le résultat net part du groupe du métier assurance atteint 701 millions, en hausse de 17,8 %.

Globalement en 2007, les activités "banque de détail et assurance", cœur de métier du groupe, représentent 80 % du produit net bancaire et 78 % du résultat net part du groupe, en progression de 5,6 %.

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissements

(en millions d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
Produit net bancaire	1 043	1 181	-11,7 %
Résultat brut d'exploitation	622	822	-24,2 %
Résultat avant impôt	620	852	-27,3 %
Résultat net part du groupe	496	663	-25,2 %

La contribution de la banque des grandes entreprises et d'investissement est en retrait du fait du contexte particulier des marchés financiers en 2007.

Ce secteur d'activité génère 9,2 % du produit net bancaire total, soit 1 043 millions d'euros. Son résultat net part du groupe s'établit à 496 millions, représentant une contribution de 18,2 %.

La gestion d'actifs et la banque privée

(en millions d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
Produit net bancaire	622	568	9,5 %
Résultat brut d'exploitation	257	213	20,8 %
Résultat avant impôt	252	207	21,8 %
Résultat net part du groupe	174	147	18,6 %

La gestion d'actifs et la banque privée ont une contribution de 5,5 % en termes de produit net bancaire et de 6,4 % en termes de résultat net part du groupe.

Le PNB atteint 622 millions, en croissance de 9,5 %. Les frais généraux affichant une progression similaire à celle de l'ensemble du groupe,

soit +2,8 %, le résultat brut de cette activité augmente de 20,8 % et le résultat avant impôts de 21,8 % à 252 millions.

Le résultat net part de groupe s'élève à 174 millions, en hausse de 18,6 %.

Les autres activités

(en millions d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
Produit net bancaire	624	934	- 33,2 %
Résultat brut d'exploitation	- 131	153	- 185,6 %
Résultat avant impôt	- 135	162	- 183,7 %
Résultat net part du groupe	-73	117	- 162,5 %

Compte tenu des activités logées dans ce secteur d'activité, l'évolution des soldes intermédiaires de gestion n'est généralement pas significative. En 2007, le recul du produit net bancaire provient notamment de la

variation de valeur (conformément à l'application des normes comptables IFRS) des obligations convertibles de la Banca Popolare di Milano (BPM) détenues par le groupe.

Fonds propres et exposition aux risques

Les données présentées dans les tableaux des pages suivantes sont exprimées en millions d'euros.

Les chiffres qui figurent dans ce chapitre sont audités sauf ceux expressément indiqués par un astérisque.

Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base individuelle, mais aussi consolidée (risques de marché et risque de crédit, grands risques, participations).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel- CIC (CM-CIC) sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudentiellement par mise en équivalence.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de

base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et surcomplémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le groupe Crédit Mutuel calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le groupe se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomérats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

Le groupe Crédit Mutuel, avec sa filiale le CIC, respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

Ratio de solvabilité*	31.12.2007 (IFRS)	31.12.2006 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	24 417	22 068
Fonds propres prudentiels globaux	28 726	26 547
Risques pondérés	262 225	221 582
Ratio global	10,95 %	11,98 %
Ratio Tier One	9,31 %	9,96 %

Politique de gestion des risques

Les risques sont gérés au niveau de chacun des Groupes du Crédit Mutuel. La Confédération nationale du Crédit Mutuel (CNCM), organe central du groupe, procède dans le cadre de sa mission de contrôle à la mesure et au suivi des risques consolidés.

Risque de crédit

La mise en place d'une politique de gestion des risques crédit poursuit plusieurs objectifs :

- l'aide au pilotage du groupe par la maîtrise des engagements dans le respect des limites (unitaire, sectorielle et géographique) ;

- diminuer les pertes et provisions annuelles ;
- optimiser les fonds propres alloués au coût du risque ;
- pouvoir répondre efficacement à Bâle II et à la réglementation sur le contrôle interne.

Dans le cadre de la politique générale des risques du groupe adoptée par le Conseil d'Administration de la Confédération, les Groupes sont responsables de la politique de crédit et définissent leurs propres limites en cohérence avec la CNCM ; ils disposent d'un système de notation commun, établi dans le respect des exigences réglementaires de Bâle II. Pour la banque de masse, il est développé à partir d'algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Pour les grandes entreprises, les contreparties bancaires et les marchés spécialisés, les notations sont établies à dire d'expert.

Toutes les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis, et F pour les contentieux).

Dans les réseaux, la fréquence de renouvellement est au minimum mensuelle pour la banque de masse.

Les processus décisionnels d'octroi et de gestion sont du ressort des Groupes régionaux.

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting aux Directions des engagements, Directions régionales et Directions générales, afin d'obtenir une mesure du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du groupe Crédit Mutuel afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et déclassent les créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion au niveau d'un tiers. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties, elle est ajustée par les gestionnaires en fonction de l'évaluation de la perte finale.

Les Groupes ont développé des systèmes de reporting régulier auprès de leurs dirigeants.

Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Les Groupes du Crédit Mutuel et leurs filiales bancaires ont arrêté des limites de financement adaptées au niveau de l'entité concernée ou des délégations accordées aux collaborateurs.

Exposition au risque de crédit sur les prêts et créances

	31.12.2007	31.12.2006
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	48 923	34 178
Clientèle	262 944	224 562
Exposition brute	311 867	258 741
Provisions pour dépréciation	- 4 117	- 4 347
Etablissements de crédit	- 9	- 24
Clientèle	- 4 108	- 4 323
Exposition nette	307 750	254 394

L'exposition nette au risque de crédit des éléments de bilan s'accroît fortement (+21 %) sous l'effet conjugué de la croissance du portefeuille de crédits à la clientèle (+17 %) et vis-à-vis des établissements de crédit (+43 %).

Exposition au risque de crédit sur les engagements donnés

	31.12.2007	31.12.2006
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	1 848	1 971
Clientèle	48 204	44 722
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	1 396	1 345
Clientèle	16 288	14 398
Provision pour risques sur engagements donnés		

L'exposition au risque de crédit des engagements augmente de 8,5 % avec un effet positif des engagements donnés à la clientèle (+ 9,1 %) et négatif du risque sur les engagements donnés aux établissements de crédit (- 2,2 %).

Exposition au risque de crédit sur les titres de créance

	31.12.2007	31.12.2006
Titres de créance		
Effets publics	25 357	24 753
Obligations	120 332	112 644
Instruments dérivés	9 845	5 498
Pensions & prêts de titres	26 485	22 250
Exposition brute	182 019	165 145
Provisions		
pour dépréciation des titres	- 20	- 21
Exposition nette	181 999	165 124

L'exposition au risque de crédit sur les titres augmente de 10,2 %.

Structure des encours interbancaires et répartition géographique des prêts interbancaires

Les deux tableaux qui suivent portent sur le périmètre bancassurance du groupe *.

Structure des encours interbancaires par note	31.12.2007 en %	31.12.2006 en %
AAA et AA+	10,3 %	10,9 %
AA et AA-	59,4 %	57,0 %
A+ et A	22,3 %	25,8 %
A- et BBB+	6,9 %	5,5 %
BBB et en dessous	1,1 %	0,8 %

La structure des risques interbancaires du groupe Crédit Mutuel par note interne reflète l'approche conservatrice du risque retenue par le groupe dans ses activités interbancaires.

Ainsi, plus de 90 % des expositions du groupe sur des contreparties bancaires sont logées sur des contreparties ayant une qualité de signature comprise entre AAA et A. La comparaison avec la structure 2006 par note illustre logiquement la tendance générale à la dégradation des notes internes de banques résultant de la crise financière de 2007.

Répartition géographique des prêts interbancaires	31.12.2007 en %	31.12.2006 en %
France	32,1 %	27,9 %
Europe hors France	50,6 %	53,1 %
Autres pays	17,3 %	19,0 %

La répartition géographique des expositions interbancaires reste assez stable.

83 % des prêts interbancaires sont accordés à des établissements français et européens. L'augmentation par rapport à 2006 s'explique par la crise financière qui a réorienté les prêts interbancaires vers l'Europe au détriment des Etats-Unis, zone plus risquée dans ce contexte.

Risques de crédit auprès de la clientèle

Répartition des crédits par type de clientèle	31.12.2007 en %	31.12.2006 en %
Grand Public	37,3 %	39,8 %
Entreprises	23,0 %	27,0 %
Souverains	12,6 %	10,8 %
Banques	8,1 %	7,5 %
Grandes entreprises	7,8 %	5,7 %
SCI	6,6 %	5,3 %
Autres	4,6 %	3,8 %

Le grand public est le principal bénéficiaire des prêts octroyés par le groupe avec plus de 37 % du total des concours, suivi de près par les entreprises au sens large (37 %). Les Etats et les banques représentent près de 21 % des crédits.

Répartition géographique des risques clientèle	31.12.2007 en %	31.12.2006 en %
France	96,0 %	96,1 %
Europe hors France	3,0 %	2,9 %
Autres pays	1,0 %	1,0 %

L'essentiel des risques clientèle est concentré en France (DOM inclus).

Concentration des risques clientèle	31.12.2007	31.12.2006
Engagements dépassant 300 M€		
Nombre	49	34
Prêts en M€	13 262	6 358
Hors bilan en M€	13 133	9 362
Titres en M€	6 765	6 779
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
Nombre	13	14
Prêts en M€	1 581	1 237
Hors bilan en M€	1 433	2 146
Titres en M€	165	176

Tous engagements confondus (prêts, hors-bilan et titres), les 49 plus gros risques dépassant 300 millions représentent un montant unitaire moyen de 677 millions d'euros, alors que les 13 plus gros risques entre 200 et 300 millions représentent un montant unitaire moyen de 245 millions d'euros.

Qualité des risques	31.12.2007	31.12.2006
Créances dépréciées individuellement	6 250	6 495
Provisions pour dépréciation individuelle	- 3 898	- 4 092
Provision collective des créances	- 210	- 231
Taux de couverture global	65,7 %	66,6 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	62,4 %	63,0 %

Le taux de créances dépréciées passe de 2,9 % (en 2006) à 2,4 % des prêts et créances sur la clientèle, avec un taux de provisionnement qui reste élevé avec un taux de couverture global de 65,7 %.

Répartition sectorielle des risques	31.12.2007 en %	31.12.2006 en %
Immobilier	24,0 %	
Finance, assurance	3,5 %	
Industrie extractive et manufacturière	11,7 %	
Commerce	10,9 %	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques		
Construction	4,3 %	
Administration, éducation, santé, social		
Agriculture		
Transports et entreposage	3,2 %	
Hôtellerie, restauration	2,6 %	
Information et communication		
Production et distribution d'eau et d'électricité ; Assainissement		
Autres et non ventilé	5,5 %	

Source: Centralisation des risques Banque de France hors administrations publiques

La nouvelle nomenclature des Activités Françaises mise en place par l'INSEE depuis janvier 2008 ne permet pas une comparaison avec les données de l'exercice au 31.12.2006.

Quatre secteurs d'activité regroupent plus de 66 % des crédits accordées aux entreprises, le principal - l'immobilier - en représentant près du quart.

Risque de taux

Les Groupes régionaux sont responsables de la gestion de leurs risques et des décisions de couverture. Conformément aux textes réglementaires (règlement CRBF 97-02 modifié et élargi aux organes centraux), la Confédération nationale assure une mesure consolidée et homogène de ce risque, en coordonnant les approches méthodologiques et en mesurant régulièrement le risque global du groupe.

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un "référentiel de gestion de bilan groupe" harmonisé au sein du groupe Crédit Mutuel.

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau régional par les Groupes du Crédit Mutuel et au niveau national par la Confédération.

Au niveau régional

Les Groupes du Crédit Mutuel disposent chacun d'une cellule ALM dédiée au suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt global.

Les entités du groupe Crédit Mutuel disposent d'un socle commun pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), qui se mesure hors activité de trading book, le portefeuille de négociation faisant l'objet d'un suivi au niveau des salles de marché. Les entités du groupe ont adopté des systèmes de limites.

Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein de Comités locaux.

La gestion du risque de taux est analysée et couverte le cas échéant, sur la position résiduelle au bilan.

Ces opérations de couverture de la gestion de bilan ont pour objet d'immuniser le bilan de la banque contre le risque de taux d'intérêt. Elles sont comptabilisées conformément à la version "carved out" d'IAS 39 adoptée par la Commission européenne.

Au niveau national

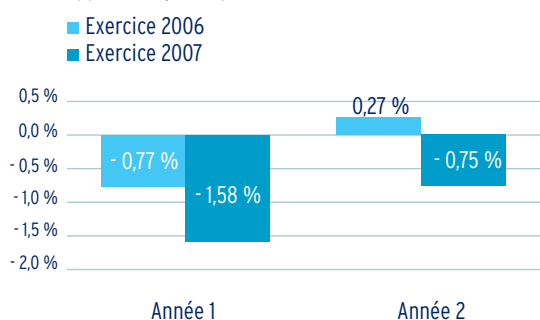
Le risque de taux est mesuré au travers de deux indicateurs :

- le risque portant sur les revenus futurs : il est appréhendé par la sensibilité de la marge, dans un horizon court-terme (2 à 5 ans) ;
- le risque portant sur la valeur instantanée de l'établissement : il est évalué par la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) dans un horizon long terme.

Au niveau national, une limite de sensibilité du PNB à un ou deux ans, incluant une production nouvelle a été mise en place sur la base de scénarii d'évolution modérée des taux (+/- 1 % sur les taux variables, +/- 0,5 % sur les taux réglementés).

Sensibilité à une hausse différenciée des taux

Approche dynamique



Sur la base des données à fin 2007, le risque de taux sur le PNB en cas de hausse des taux est une diminution de celui-ci de 1,58 % la première année, ramenée à 0,75 % en deuxième année.

D'autres scénarii (y compris stress) sont calculés sous l'égide de la CNCM.

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédit, le groupe Crédit Mutuel est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Les Fédérations sont dotées d'une cellule ou Comité dédié à la gestion de bilan se réunissant mensuellement. Elles ont établi des conventions avec la CCCM, la BFCM ou la Compagnie Financière, afin d'assurer leur refinancement.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel est organisé. Plusieurs Fédérations et Caisses fédérales du groupe adoptent des limites plus prudentes que la réglementation. Les Caisses fédérales du groupe établissent des estimations et prévisions de leur ratio de liquidité à 1 mois ou encore la projection des besoins de refinancement à 5 ans.

Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon leur durée résiduelle

31.12.2007	< 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Total
Actif								
- Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 798	1 298	5 491	3 914	15 910	22 071	5 027	55 509
- Actifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	13 462	11 420	2 739	613	1 898	601	849	31 583
- Actifs financiers disponibles à la vente	728	908	3 829	4 342	8 690	7 487	4 630	30 614
- Prêts et créances (yc les contrats de location financement)	45 175	14 675	23 194	25 138	55 964	130 187	13 991	308 324
- Placements détenus jusqu'à leur échéance	116	186	473	906	1 323	877	41	3 921
Passif								
- Dépôts de banques centrales	34	25	0	0	0	0	0	59
- Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 042	21	1 886	1 028	3 128	7 002	5 379	19 486
- Passifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	18 161	18 219	7 735	63	51	9	32	44 269
- Passifs financiers évalués au coût amorti	155 886	62 267	37 315	11 089	25 450	32 201	30 947	355 154

Commentaires :

Ce tableau est construit à partir de la matrice du FIN50 en application de l'instruction CB 2006-04, et requis pour la première fois au 31.12.2007. Ces données ne sont donc pas comparables à celles de 2006. Les entités déclarantes sont celles du périmètre prudentiel.

Les règles d'échéancement retenues sont les suivantes :

- Les encours à répartir sont les encours comptables IFRS du bilan.
- Les durées à retenir sont les durées contractuelles de remboursement du principal.
- Les actions sont classées dans la colonne "indéterminée".
- Les dettes et créances rattachées sont ventilées selon leur durée contractuelle réelle et par défaut dans la colonne < 1 mois.
- Les provisions sont ventilées en cohérence avec les actifs concernés.
- Les créances douteuses sont ventilées en fonction de leur date contractuelle lorsqu'elle n'est pas dépassée et sont classées en colonne indéterminée dans le cas contraire. Les créances litigieuses et contentieuses sont également classées en colonne indéterminée.
- Les dérivés : leur valeur de marché est renseignée dans le flux correspondant à la date de fin de contrat.
- Lorsqu'il est impossible de fournir de façon fiable un échéancier, le montant comptable est porté dans la colonne "durée indéterminée"

Risque de change

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du groupe. Ce risque n'est pas significatif au niveau du groupe Crédit Mutuel.

Risque de marché

À la suite du regroupement en 2006 des activités de marché de CM4-CIC, précédemment exercées au sein de trois entités différentes (BFCM, CIAL, CIC Paris) en une seule unique, les principaux intervenants sur les marchés du groupe Crédit Mutuel sont le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC et le Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Ils interviennent pour leur compte propre ou celui d'autres Fédérations. Ils assurent entre autres le refinancement de l'activité des Caisses locales, la gestion de portefeuilles titres et des activités commerciales à destination de la clientèle Entreprises (opérations de change, couverture du risque de taux ou de change).

Par ailleurs, les activités des salles de marché, les risques ainsi que les résultats économiques et comptables font l'objet d'un reporting régulier.

Les activités et les modalités d'intervention sur les marchés des capitaux sont intégrées dans le règlement interne des Groupes régionaux. Sur le plan opérationnel, elles sont analysées lors de différents Comités et présentées périodiquement aux Conseils d'administration respectifs.

Au niveau national, un tableau de bord des activités de marché permet de suivre les indicateurs les plus importants.

Risques opérationnels*

Dans le cadre de la réglementation prudentielle Bâle 2, le groupe Crédit Mutuel a mis en place progressivement depuis 2002 un dispositif complet de gestion des risques opérationnels, sous la responsabilité des organes dirigeants, avec un référentiel de risques unique et des méthodes d'évaluation quantitatives communes.

Le système de mesure et de surveillance du risque opérationnel se base sur un référentiel commun à l'ensemble du groupe, sur une cartographie des risques comprenant une démarche d'identification et une démarche de modélisation des risques et sur le calcul de l'exigence finale de fonds propres affectés au risque opérationnel.

Ainsi, le groupe est doté d'un ensemble référentiel structuré et cohérent qui permet de réaliser les cartographies de risques par risque potentiel générique et leurs synthèses selon les 8 lignes de métier et les 7 événements de risques de Bâle et de raccorder les sinistres (risques avérés) et les risques potentiels.

Le groupe Crédit Mutuel vise l'approche de mesure avancée (AMA) de ses risques opérationnels. Seules les filiales bancaires localisées à l'étranger (Belgique, Luxembourg, Suisse...) ainsi que les filiales d'affacturage resteront dans un premier temps en méthode standard.

Principaux objectifs

La mise en place de la politique de gestion des risques opérationnels poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au pilotage du groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts ;
- du point de vue humain : protéger les personnes, développer responsabilité, autonomie et contrôle, capitaliser sur les compétences du groupe ;
- du point de vue économique : préserver les marges en gérant au plus près les risques opérationnels sur toutes les activités, assurer un retour sur investissement de la mise en conformité réglementaire, optimiser les fonds propres alloués au coût du risque et adapter les programmes d'assurances aux risques identifiés ;
- du point de vue réglementaire : répondre efficacement à la réglementation Bâle 2 et aux demandes des autorités de contrôle, s'appuyer sur le contrôle interne (CRBF 97.02), optimiser les plans de continuité d'activité (PCA) des activités essentielles (CRBF 2004-02), adapter la communication financière (pilier 3 de Bâle 2, NRE, LSF...).

Dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels

Les cartographies des risques homogènes par ligne de métier de Bâle 2 et par type de risque, sont déroulées pour toutes les activités avec des évaluations à dire d'expert puis des modèles probabilistes. La validation des modèles est réalisée par le comité technique des risques opérationnels. Les allocations de fonds propres sont calculées au niveau régional et au niveau national.

Les orientations générales de réduction des risques opérationnels comprennent :

- les actions de prévention efficaces (celles qui coûtent moins cher que le risque traité), identifiées lors des cartographies qui sont mises en œuvre directement par les opérationnels et via les contrôle permanent et contrôle qualité ;
- les actions de protection qui sont prioritairement tournées vers la généralisation des plans de continuité d'activité métiers, logistique et informatique pour les activités essentielles.

Les PCA relèvent des actions de protection mises en œuvre par l'entreprise pour limiter la gravité d'un sinistre, dans le cadre de son programme de gestion des risques opérationnels.

Une "Méthodologie d'élaboration d'un PCA" a été élaborée et constitue le document de référence du groupe Crédit Mutuel. Elle est accessible à toutes les équipes concernées par les PCA et appliquée au niveau du groupe.

Un dispositif de gestion de crise cohérent dans le groupe, et en lien avec celui de la place pour l'interbancaire, est généralisé.

Le dispositif de gestion de crise mis en place au niveau du groupe couvre la communication de crise, l'organisation de crise la plus efficace pour traiter ses trois phases : plan de secours, plan de continuité, plan de retour à la normale.

L'assurance

La possibilité de pouvoir déduire l'assurance des fonds propres dans le cadre de l'utilisation de l'approche de mesure avancée est résumée à l'article 371 - 1 à 3 de l'arrêté du 20 février 2007. Le programme d'assurance du groupe Crédit Mutuel se structure progressivement pour respecter ces dispositions.

Reporting et pilotage général

L'application de la politique de gestion de risque opérationnel et le profil de risque sont suivis avec des indicateurs clés, seuils et alertes couvrant l'évaluation des risques potentiels, l'évolution de la sinistralité, l'efficacité des mesures de réduction et de financement décidées. Ils font l'objet d'une information régulière aux organes exécutifs et délibérants.

Evolution récente et perspectives

Les premiers mois de l'année 2008 se caractérisent par la poursuite d'un certain rythme de développement de l'activité commerciale.

Pour l'exercice 2008, les perspectives de résultats reposent sur la croissance de l'ensemble des activités du groupe, conjuguée à un retour à un environnement financier plus favorable. La volatilité inhérente à l'utilisation des normes IFRS conduit toutefois à considérer avec prudence les prévisions réalisées sur les activités spécialisées.

Les états financiers

au 31 décembre 2007

Bilan actif - IFRS

En millions	31.12.07	31.12.06	Notes
Caisse, Banques centrales, CCP	8 300	6 243	1a
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	115 646	79 822	2a, 4
Instruments dérivés de couverture	3 377	1 506	3a, 4
Actifs financiers disponibles à la vente	84 921	83 446	5a, 5b
Prêts et créances sur les établissements de crédits	49 853	55 646	1a
Prêts et créances sur la clientèle	258 781	220 142	6a
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	- 67	19	3b
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	11 184	9 875	7
Actifs d'impôts courants	1 277	1 009	9a
Actifs d'impôts différés	779	674	9b
Compte de régularisation et actifs divers	13 047	18 641	10a
Participations dans les entreprises mises en équivalence	323	59	11
Immuebles de placement	1 408	1 421	12
Immobilisations corporelles	3 042	2 888	13a
Immobilisations incorporelles	479	379	13b
Ecart d'acquisition	952	906	14
Total de l'actif	553 302	482 676	

Bilan passif - IFRS

En millions	31.12.07	31.12.06	Notes
Banques centrales, CCP	59	387	1b
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	67 349	26 964	2b, 4
Instruments dérivés de couverture	3 093	1 561	3a, 4
Dettes envers les établissements de crédit	42 850	67 854	1b
Dettes envers la clientèle	170 894	155 775	6b
Dettes représentées par un titre	132 321	98 100	15
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	239	137	3b
Passifs d'impôts courants	558	666	9a
Passifs d'impôts différés	733	807	9b
Compte de régularisation et passifs divers	15 381	18 348	10b
Provisions techniques des contrats d'assurance	85 315	79 959	16
Provisions pour risques et charges	1 140	1 192	17
Dettes subordonnées	6 506	6 604	18
Capitaux propres totaux	26 864	24 322	
Capitaux propres part du Groupe	26 442	23 983	
Capital et réserves liées	6 666	6 404	19a
Réserves consolidées	16 449	13 712	19a
Gains ou pertes latents ou différés	597	921	19b
Résultat de l'exercice	2 730	2 946	
Capitaux propres - Intérêts minoritaires	422	339	
Total du passif	553 302	482 676	

Compte de résultat - IFRS

En millions	31.12.07	31.12.06	Notes IFRS
Intérêts et produits assimilés	20 636	17 326	21
Intérêts et charges assimilées	-17 960	-14 000	21
Commissions (produits)	3 820	3 578	22
Commissions (charges)	-1 128	-1 047	22
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 496	2 608	23
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	342	295	24
Produits des autres activités	17 628	16 933	25
Charges des autres activités	-15 266	-14 855	25
Produit net bancaire IFRS	10 568	10 838	
Charges générales d'exploitation	-6 074	-5 909	26a, 26b
Dotations/Reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	-437	-434	26c
Résultat brut d'exploitation IFRS	4 057	4 495	
Coût du risque	-186	-239	27
Résultat d'exploitation IFRS	3 871	4 256	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	10	7	11
Gains sur autres actifs	34	18	28
Variations de valeur des écarts d'acquisition	14	0	29
Résultat avant impôt IFRS	3 929	4 281	
Impôts sur les bénéfices	-1 144	-1 280	30
Résultat net	2 785	3 001	
Intérêts minoritaires	55	55	
Résultat net (part du Groupe)	2 730	2 946	

Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'€	Capital et réserves liées			Réserves consolidées Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	6 001	32	-	11 488
Augmentation de capital	372	-	-	-
Elimination des titres auto-détenus	-	-	-	-
Emission d'actions de préférence	-	-	-	-
Composante capitaux propres des instruments hybrides	-	-	-	-
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-
Affectation du résultat 2005	-	-	-	2 389
Distribution 2006 au titre du résultat 2005	-	-	-	-146
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	372	-	-	2 243
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres	-	-	-	-
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat	-	-	-	-
Résultat 2006	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires	-	-	-	16
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-	-	1
Variation des taux de conversion	-	-	-	-31
Autres variations	-	-	-	-4
Capitaux propres au 31 décembre 2006	6 373	32	-	13 712

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
0	-	639	-18	2 389	20 530	245	20 776
					372	-	372
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
					-	-	-
				-2 389	-	-	-
					-147	-8	-155
-	-	-	-	-2 389	226	-8	218
-1	-	326	6	-	330	11	341
-	-	-31	-	-	-31	-	-31
-	-	-	-	2 946	2 946	55	3 001
-1	-	295	6	2 946	3 245	66	3 311
-	-	-	-	-	16	35	51
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	1	0	1
-	-	-	-	-	-31	-	-31
-	-	-	-	-	-4	-	-4
-1	2	932	-12	2 946	23 983	339	24 322

Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'€	Capital et réserves liées			Réserves consolidées Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	6 373	32	-	13 712
Augmentation de capital	256	5		
Elimination des titres auto-détenus				
Emission d'actions de préférence				
Composante capitaux propres des instruments hybrides				
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				
Affectation du résultat 2006				2 946
Distribution 2007 au titre du résultat 2006				-169
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	256	5	-	2 777
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres				
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat				
Résultat 2007				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				-2
Changement de méthodes comptables				0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				0
Variation des taux de conversion	-	-	-	-44
Autres variations				6
Capitaux propres au 31 décembre 2007	6 629	37	-	16 449

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
-1	2	932	-12	2 946	23 983	339	24 322
					261		261
					-		-
					-		-
					-		-
				-2 946	-		-
					-169	-8	-177
-	-	-	-	-2 946	92	-8	83
-32		-193	8		-217	1	-216
		-107			-107	-3	-110
				2 730	2 730	55	2 786
-32	-	-300	8	2 730	2 406	53	2 460
					-2	10	8
					0	-0	0
					0	0	0
-	-	-	-	-	-44	-1	-45
					6	29	35
-33	2	632	-4	2 730	26 442	422	26 864

Tableau des flux de trésorerie

en millions d'euros	31.12.2007	31.12.2006
Résultat net	2 785	3 001
Impôt	1 144	1 280
Résultat avant impôts	3 929	4 281
= +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	441	428
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	6	-2
+/- Dotations nettes aux provisions	3 712	2 795
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10	-5
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-173	-75
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	1 695	5 083
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	5 671	8 223
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-8 588	157
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-23 920	-24 126
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	29 360	-2 258
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 644	-594
- Impôts versés	-1 596	-1 524
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-3 100	-28 344
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	6 500	-15 841
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-753	866
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	-4	-26
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-579	-540
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	-1 336	300
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	79	218
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	7 452	13 891
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	7 531	14 110
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	13	446
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	12 708	-986
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	6 500	-15 841
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-1 336	300
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	7 531	14 110
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	13	446
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 176	5 161
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	5 855	6 620
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 679	-1 459
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 884	4 176
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	8 239	5 855
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	8 645	-1 679
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	12 708	-986

en millions d'euros

31.12.2007

31.12.2006

(a) Les **flux liés aux opérations avec les établissements de crédit** se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit

(sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées

19 540

-7 465

+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées

-28 128

7 621

(b) Les **flux liés aux opérations avec la clientèle** se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées

-38 145

-31 705

+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées

14 225

7 579

(c) Les **flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers**

se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat

-37 702

-450

+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat

41 348

-4 305

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente

-2 144

-8 622

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente

+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture

+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre

27 858

11 119

(d) Les **flux liés aux actifs financiers et aux participations** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise

+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée

-52

- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence

+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence

+ Encaissements liés aux dividendes reçus

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

-1 356

-4 481

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

1 163

5 384

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente

-953

-737

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente

393

753

+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement

+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus

(e) Les **flux liés aux immeubles de placement** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement

-101

-29

+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement

97

4

(f) Les **flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

-775

-780

+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

196

240

(g) Les **flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires** se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital

256

373

+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital

- Décaissements liés aux dividendes payés

-177

-155

- Décaissements liés aux autres rémunérations

(h) Les **autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement** se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre

15 931

16 149

- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre

-8 408

-3 214

+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées

440

1 336

- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées

-511

-380

- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus

Les principes comptables

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2004-R03 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques sont mentionnées dans le rapport de gestion du groupe.

I/ Principes comptables

Note 1 : périmètre de consolidation

1.1 Détermination du périmètre

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse locale ne peut assumer seule.

Conformément à l'article L511-30 du Code monétaire et financier, la Confédération nationale est l'organe central du groupe. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser le mécanisme de liquidité et de solvabilité du réseau,
- de représenter le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics, d'assurer la défense et la promotion de ses intérêts,
- et, plus généralement, de veiller à la cohésion du réseau, à son bon fonctionnement et à son développement tout en exerçant un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des Groupes régionaux ainsi que de leurs filiales.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du groupe est fondée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'analyse du contrôle de l'entité consolidante est conforme à la norme IAS27 qui permet au groupe d'établir des comptes consolidés selon les normes IFRS.

• Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel est constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses fédérales, à vocation générale ou agricole et rurale, et des Fédérations régionales, de la Caisse centrale du Crédit Mutuel, de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, et de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR).

Le capital de l'entité consolidante est ainsi détenu exclusivement par l'ensemble des sociétaires des caisses locales.

• Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

L'ensemble des entités incluses dans les périmètres de consolidation des groupes régionaux est repris dans le périmètre national. Les entités communes, non consolidées au niveau régional, sont exclues lorsque le total bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Le périmètre de consolidation est composé :

- *Des entités contrôlées de manière exclusive* : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- *Des entités sous contrôle conjoint* : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- *Des entités sous influence notable* : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Une entité *ad hoc* est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur sur option.

1.2 Composition du périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe CM-CIC au 31.12.2007 est le suivant :

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
A. Banque de détail							
Acman	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Actéa Environnement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Actimo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Adepi	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Agence de l'Hotel de Ville	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Agerim	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Amofi (ex Erif)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Amofi B	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Distribution	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Finance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Production	100,00	100,00	IG				1 ^{re} consolidation entité déjà détenue (apport partiel d'actifs d'Ataraxia Finance)
Ataraxia Sud Aménagement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Avis Développement	100,00	91,25	IG	100,00	91,25	IG	
Avis Immobilier	65,00	65,00	IG	65,00	65,00	IG	
Bail Actéa	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bail Entreprises	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bail Immo Nord	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque de Tunisie	20,00	19,40	MEE	20,00	19,39	MEE	
Banque Delubac	20,98	20,98	MEE	20,98	20,98	MEE	
Banque Privée Européenne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bâtiroc	100,00	100,00	IG	99,99	99,99	IG	
BCME	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BCMI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BCMNE	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Beaupère Monnier	-	-	NI	100,00	100,00	IG	TUP dans Ataraxia Gestion
BECM	100,00	99,99	IG	100,00	100,00	IG	
BECM Francfort	100,00	99,99	IG	100,00	100,00	IG	
BKCP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BKCP Brabant	93,80	93,80	IG	93,79	93,79	IG	
BKCP Noord	91,12	91,12	IG	91,01	91,01	IG	
Bonnasse LB	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
BSD	100,00	97,00	IG	100,00	96,59	IG	
Caisse de Bretagne de C.A.M.	92,35	92,35	IG	92,16	92,16	IG	
Camefi Banque	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Centrale des Marchés de l'Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIAL Invest	-	-	NI	99,99	96,92	IG	Fusion avec CIAL France
CIC Est	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
CIC Luxembourg	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
CIC Nord Ouest Gestion	-	-	NI	100,00	96,59	IG	TUP avec CM-CIC Gestion
CIO	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
CMCIC AM	99,98	99,27	IG	99,96	99,24	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
CMCIC Bail	99,99	97,02	IG	99,99	96,95	IG	Création
CMCIC Bail Belgium	100,00	97,02	IG				
CMCIC Covered Bonds	100,00	100,00	IG				
CMCIC Epargne Salariale	99,99	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
CMCIC Gestion	100,00	96,99	IG				
CMCIC Lease	100,00	98,38	IG	100,00	98,34	IG	Dissolution
CNCP - NKBK International Finance (Lux)	-	-	NI	99,99	99,99	IG	
CP Banque	90,12	90,12	IG				Acquisition
CPI (Crédit Professionnel Interfédéral)	99,52	99,52	IG	99,52	99,52	IG	Fusion avec le CIC
Crédit Fécampois	-	-	NI	89,20	86,46	IG	
Crédidis	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	TUP avec Groupe Victor Hugo 1 ^{ère} consolidation entité déjà détenue
Delphic	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Eole	100,00	85,00	IG				
Ermaxia	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	
Factocic	66,00	64,47	IG	66,00	64,43	IG	
FCP Richebe Gestion	99,62	99,30	IG	99,63	99,30	IG	Acquisition
Federal Equipements	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Federal Immo	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG	
Federal Service	97,87	97,81	IG	100,00	97,84	IG	
Federale Kaas Voor Het Beroepskrediet	94,44	94,44	IG	92,99	92,99	IG	
Financo	85,00	85,00	IG	96,50	96,50	IG	
Fininmad sa	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Foncière Investissement	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG	
France Luxembourg Invest Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Gesnov SA	100,00	81,21	IG				
Gesteurop	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
GICM	100,00	98,15	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMO Relations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE Sud Europe Méditerranée	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Golfimmo	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE	
Habitat Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Hausmann Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immobilière des Marsauderies	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immobilière du CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Imofinance	-	-	NI	100,00	96,92	IG	gestion extinctive
Immoprix Gestion	90,00	90,00	IG	90,00	90,00	IG	Absorbée par CEOI
Investlaco	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Lacocim	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Laviolette Financement	100,00	96,99	IG	100,00	96,92	IG	
Lyonnaise de Banque	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Mobilease	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Murs II	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Private Bank	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Oostvlaamse Invest Company	99,96	91,08	IG	99,96	90,97	IG	
SA Ataraxia	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SA Sofimpar	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Saint-Pierre SNC	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
SAS Toulon Liberte	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SBCIC	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
SCI Actifimo	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
SCI Astrée	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Cession Hors Groupe TUP dans CMMABN
SCI Atalante Beaulieu	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Blatin	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Cafimmo Gap	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Cafimmo Marseille	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Carnot Lille	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Centre Gare	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 1	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 3	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN Richebé Inkerman	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI des Antons	-	-	NI	100,00	99,79	IG	
SCI DVPT CMM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Etoile	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
SCI Fontainebleau	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Gambetta Immob	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Gueydan	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Interfédéral	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Jeanne d'Arc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Kléber	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI La Boetie	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI les Trois Rues	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Le Triangle	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Maurice Faure	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Mende	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Merlet Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Metropolis	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Mirabeau	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Montbonnot	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Nice Avenue	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Nice Joffre	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Nice République	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Opéra Antin	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Palais de la Mer	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Plantagenets	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Provence Languedoc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Puget	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI RD1	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI RD2	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Rue Royale	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SCI Sud-Est Gestion Immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Vercoulor	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Viton	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
Selaco	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SI du Vivier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SL2A SARL	65,00	52,79	IG				
SNC Credit Mutuel Anjou Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SNC Line	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
SNVB financements	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Société générale d'études de transactions et d'expertises	99,90	81,13	IG				

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
Sodelem	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Acquisition TUP dans Ataraxia Finance TUP avec CM-CIC Gestion
Sofemo	100,00	99,00	IG	100,00	98,98	IG	
Sofim	100,00	96,99	IG	100,00	96,59	IG	
Sofimmo3	100,00	100,00	IG				
Somaterre	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Sud-Est Transactions Immobilières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sud Est Gestion	-	-	NI	100,00	96,93	IG	
Transactimmo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Trefliere SCI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
UFG Partenaires (ex ICO)	97,78	97,78	IG	100,00	100,00	IG	
UFG Property Management	82,55	81,21	IG	99,85	99,84	IG	
UFG Transaction	100,00	97,78	IG	100,00	100,00	IG	
Union Immobilière Océan SCI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
B. Banque grandes entreprises / banque d'investissement							
Actimut	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Passage IP à IG
Banque Vizille	97,66	94,84	IG	97,70	94,81	IG	
BKCP securities	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BMA	33,73	33,73	MEE	33,73	33,73	MEE	
Brit Alliance Finance	20,00	99,62	IG	20,00	99,62	IP	
C.E.O.I	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Finance	99,95	96,94	IG	99,95	96,83	IG	
CIC Investissement	100,00	96,94	IG	100,00	96,83	IG	
CIC Investissement Alsace	100,00	96,94	IG	100,00	96,83	IG	
CIC Investissement Est	100,00	96,94	IG	100,00	96,83	IG	
CIC Investissement Nord	100,00	96,94	IG	100,00	96,83	IG	
CIC Vizille Participation	100,00	95,90	IG	100,00	96,50	IG	
Cigogne Management	100,00	98,37	IG	100,00	98,33	IG	
Cloe	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMCIC Mezzanine	100,00	97,53	IG	100,00	97,48	IG	
CMCIC Securities	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Compagnie Financière du CM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Financière Armen	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Fin Voltaire	99,98	96,97	IG	99,98	96,90	IG	
Fortunéo (ex Symphonis)	100,00	99,97	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe Victor Hugo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
IPO	89,20	86,86	IG	88,99	86,60	IG	
MABN-Participations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Normandie Partenariat	99,65	99,64	IG	99,65	99,63	IG	
Océan Participations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Procapital	99,95	99,95	IG	99,87	99,87	IG	
SDR de Normandie	99,86	99,86	IG	99,86	99,86	IG	
Sobepar	100,00	100,00	IG	100,00	99,63	IG	
Synergie Finance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sudinnova	49,69	47,13	IG	49,69	47,12	IG	
UFG Private Equity (ex NEPE)	75,00	75,00	IG	75,00	75,00	IG	
Vizille Capital Finance	100,00	94,84	IG	100,00	94,81	IG	
Vizille Capital Innovation	100,00	94,84	IG	100,00	94,81	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
C. Gestion d'actifs et banque privée							
Banque de Luxembourg	100,00	97,86	IG	100,00	97,82	IG	
Banque Pasche	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Banque Pasche (Liechtenstein) AG	53,00	51,40	IG				
Banque Pasche Monaco	99,99	96,92	IG	99,99	96,92	IG	
CIC Private Banking - Banque Pasche	100,00	96,99	IG				
Pasche (International) Services Ltd Gibraltar	100,00	96,99	IG				
Pasche Bank & Trust Ltd Nassau	100,00	96,99	IG				
Pasche Finance SA Fribourg	100,00	96,99	IG				
Pasche Fund Management Ltd	100,00	96,99	IG				
Pasche International Holding Ltd	100,00	96,99	IG				
Serficom Family Office SA	100,00	96,99	IG				
Serficom Maroc Sarl	100,00	96,99	IG				
Banque Transatlantique	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Banque Transatlantique Luxembourg	100,00	98,20	IG	100,00	98,16	IG	
BLC Gestion	99,94	96,94	IG	99,94	96,87	IG	
BT Belgium	100,00	95,15	IG	100,00	95,10	IG	
BT Jersey	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
CIC Suisse	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
CM Habitat Gestion	99,98	99,58	IG	99,99	99,99	IG	
CMO Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Dubly-Douilhet	61,88	60,02	IG	62,27	60,33	IG	
Eurogérance	100,00	98,38	IG	100,00	99,99	IG	
Federal Finance Banque	100,00	100,00	IG	100,00	99,92	IG	
Federal Finance Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	99,92	IG	
Financière Malesherbes	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Financière nord europe (Financière Malesherbes Anjou)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Franklin Gérance	100,00	98,38	IG	100,00	99,99	IG	
GPK Finance SA	87,28	84,66	IG				Acquisition
Multi Financière de l'Anjou SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Synergie Finance Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Transatlantique Finance	100,00	96,99	IG	100,00	96,92	IG	
UFG Alteram	73,06	73,06	IG	72,99	72,99	IG	
UFG Courtage	100,00	97,78	IG	100,00	100,00	IG	
UFG REM (ex Immobilier)	98,38	98,38	IG	99,99	99,99	IG	
UFG IM (ex Multifonds)	98,24	98,24	IG	99,99	99,99	IG	
D. Multisecteurs							
BFCM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIAL France	-	-	NI	100,00	96,93	IG	Fusion
CIC IDF	96,37	97,00	IG	96,93	96,93	IG	
CIC Londres	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
CIC New York	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
CIC Singapour	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
E. Sociétés d'assurance							
ACM Iard	100,00	99,40	IG	100,00	99,39	IG	
ACMN Iard	100,00	99,70	IG	100,00	99,69	IG	
ACMN Vie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
ACM Services	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
ACM Vie	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
ACM Vie SAM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt	+	Contrôle	Intérêt	+	
Alverzele	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Assurances du Sud	99,29	98,67	IG	99,18	98,58	IG	
Astrée	30,00	29,81	MEE	30,00	29,81	MEE	
Atlancourtage Anjou	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Atlancourtage Entreprise	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Atlancourtage Ouest Atlantique	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Courtage CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Courtage Océan	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CP-BK Reinsurance (Luxembourg)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Euro Protection Services	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
Foncière ACM	100,00	99,45	IG	100,00	99,17	IG	
GIE ACM	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
Groupe ACM	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
ICM Life	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
ICM Reinsurance	100,00	99,40	IG	100,00	99,35	IG	
Immobilière ACM	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
Infolis	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
La Pérennité	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
La Pérennité Entreprises	90,00	90,00	IG	90,00	90,00	IG	
Lebrun	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Massena Property	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
Massimob	100,00	99,40	IG	100,00	95,79	IG	
MTRL	100,00	100,00	IG	100,00	99,39	IG	
Nord Europe Assurances	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Life Luxembourg	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Retraite	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Novelia	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG	
Partners	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
Procourtage	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
RMA	20,00	20,00	MEE				
SA Saint Germain	100,00	99,38	IG	78,15	77,66	IG	
SCI ADS	100,00	99,68	IG	100,00	98,56	IG	
SCI Socapierre	100,00	99,38	IG	97,25	96,64	IG	
SCI Suravenir	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
Serenis Vie (ex Télévie)	100,00	99,38	IG	100,00	99,37	IG	
SIIC Foncière Massena	98,86	98,30	IG	93,64	93,05	IG	
Société de Réassurance Lavalloise	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG	
Suravenir	100,00	100,00	IG	100,00	99,82	IG	
Suravenir Assurances	100,00	99,79	IG	100,00	99,79	IG	
Suravenir Assurances Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Vie Services	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG	
F. Autres							
Acta Voyages	40,00	40,00	MEE	40,00	40,00	MEE	
BEDE	99,99	99,98	IG	99,78	99,78	IG	
BKCP it	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Migrations	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
CIC Participations	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Cicor	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
Cicoval	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
CMCP	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG	
CMN Tel	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMNE Belgium	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2007			31.12.2006			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
CMNE France	-	-	NI	100,00	100,00	IG	TUP à la Caisse Fédérale de CMNE
CNCP - NKBK Pool sa	100,00	100,00	IG	99,99	99,99	IG	
EFSA	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
EI Développements	100,00	99,61	IG	100,00	99,60	IG	
EIP (ex GTOCM)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Absorbée par Symphonis
Euro Information	100,00	99,61	IG	100,00	99,60	IG	
Filaction	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fortuneo Direct Finance	-	-	NI	100,00	99,87	IG	
GEIE CMNE Assets Management	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Gestunion 2	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Gestunion 3	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Gestunion 4	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
GIE BCMNE Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMN Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMN Prestations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE UFG Trésorerie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe UFG (ex NEAM)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immo W16	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Impex Finance	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Marsovalor	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
NRJ Mobile	50,00	49,81	MEE				Acquisition
Pargestion 2	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Pargestion 3	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Pargestion 4	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
GIE CMN Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Confusion de patrimoine avec la Caisse Fédérale CM LACO
Placinvest	99,96	96,93	IG	99,96	96,86	IG	
Poujoulat Belgique	34,53	34,53	MEE	34,53	34,53	MEE	
Sefitec	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Services et crédits aux professions indépendantes et PME	56,22	50,68	IG				Acquisition
Sicorfé Maintenance	90,00	87,16	IG	34,00	31,37	MEE	
SNP Sicorfé	92,29	92,29	IG	92,26	92,26	IG	Acquisition
Société de développement et participations (CLS)	100,00	81,21	IG				
Société d'Invest. et de Part. du Nord	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sodelem Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sofiholding 2	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	Cessation d'activité
Sofiholding 3	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Sofiholding 4	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Sofinaction	100,00	96,99	IG	100,00	96,93	IG	
UFG Hotel	100,00	98,38	IG	100,00	99,99	IG	
UFG Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ufigestion 2	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Ufigestion 3	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Ugépar Service	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Valimar 2	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Valimar 3	-	-	NI	100,00	96,93	IG	
Valimar 4	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	
Ventadour investissement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
VTP1	99,97	96,96	IG	99,97	96,89	IG	
VTP5	100,00	97,00	IG	100,00	96,93	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

A noter que plusieurs GIE, filiales de moyens communes à plusieurs Groupes, ne sont pas consolidés pour des raisons de non significativité. Il s'agit des GIE suivants : GIE CM-CIC Titres , GIE Recouvrement, GIE Naoned.

Note 2 : principes et méthodes de consolidation

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

• Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

• Intégration proportionnelle

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

• Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence notable.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte "Réserves de conversion". Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

2.5 Ecart d'acquisition

• Ecart d'évaluation

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

• Ecart d'acquisition

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "Variations de valeur des écarts d'acquisition".

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Le groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le groupe suit son activité.

Note 3 : principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;
- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le groupe ; Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2005 comme le permet IFRS 1.
- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation. L'IASB a publié en juin 2005 un amendement à la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", précisant les conditions d'utilisation de l'option de juste valeur par résultat pour les actifs et passifs financiers, qui a été adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. Le groupe a opté pour son application à compter du 1^{er} janvier 2005 ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe.

3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des crédits est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

3.2 Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie

• Provision individuelle pour dépréciation de prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier, les collectivités locales, ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée. La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

• Provision collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.3 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

• Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

- Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :
- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
 - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - la provision pour impôts différés.

• Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

3.4 Titres

• Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Classification

La catégorie des "Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat" comprend :

a) les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il s'agit principalement des instruments qui :

- ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou
- sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore
- constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;

b) les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de produire une information financière plus pertinente, avec notamment :

- l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés, dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable,
- la réduction significative de distorsions de traitement comptables entre certains actifs et passifs,
- la gestion et le suivi des performances d'un groupe d'actifs et/ou passifs correspondant à une gestion des risques ou à une stratégie d'investissement effectuée en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les instruments classés en "actifs et passifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenus fixes classés dans cette catégorie sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées et consentantes, agissant dans des conditions de concurrence normales. Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La juste valeur en cas de cotation de l'instrument financier sur un marché actif est le prix coté ou valeur de marché car celui-ci est la meilleure estimation de la juste valeur.

Les produits dérivés sont réévalués à partir de données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

• **Actifs financiers disponibles à la vente**

Classification

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "prêts et créances", ni en "actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "juste valeur par résultat".

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et/ou significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le groupe Crédit Mutuel considère qu'en cas d'absence de volatilité accrue du marché, une dévalorisation du titre d'au moins 20 % par rapport à son coût d'acquisition sur une période de plus de six mois consécutifs, constitue un indicateur de dépréciation suffisamment fort pour déclencher une analyse. L'analyse est effectuée ligne à ligne. Si elle conclut à une perte probable, celle-ci est constatée en résultat, soit dans la rubrique "gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente" s'il s'agit d'un titre à revenu variable, soit dans la rubrique "Coût du risque" s'il s'agit d'un titre à revenu fixe. Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente "actions ou assimilés" passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. Elles sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont réversibles et sont comptabilisées dans le poste "coût du risque" lorsqu'elles concernent le risque de crédit.

• **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

Classification

Cette catégorie correspond aux actifs financiers à paiements fixes ou déterminables ayant une date d'échéance fixe ou déterminable que le groupe Crédit Mutuel a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres ne peuvent faire l'objet d'opérations de couverture du risque de taux d'intérêt. Par ailleurs, les règles de cession de ce portefeuille, définies par la norme IAS 39, s'avèrent très strictes.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ils sont comptabilisés, à la date d'entrée, à leur juste valeur. Ils sont ensuite valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

Dépréciation

Le cas échéant, les actifs financiers détenus jusqu'à maturité sont dépréciés de la même façon que les prêts et créances dès lors que la valeur est affectée par un risque de crédit. La dépréciation figure, en coût du risque dans le compte de résultat.

• **Dérivés et comptabilité de couverture**

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

La couverture d'investissements nets en devises est un cas particulier de la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. Les autres dérivés sont par défaut tous classés dans la catégorie actifs ou passifs de transaction, même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie

sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 % à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "gains et pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en "Actifs financiers disponibles à la vente". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en instrument de transaction et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour gérer ces opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 ("carve-out") permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune efficacité si sous-couvert. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique "Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" par la contrepartie du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

3.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.6 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur

remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.7 Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation Ifric 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit incondicional de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.8 Provisions pour risques et charges

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les engagements sociaux ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne logement.

3.9 Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

• Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (Cel) et les plans épargne logement (Pel) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les Pel, le taux de rémunération des Cel étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (Pel et Cel).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de Pel et de Cel. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les Opvm sont classés en activité "opérationnelle" et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

3.11 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "charges de personnel".

• Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts d'Etat en fonction de la durée des engagements ;
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales ;
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités ;
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI ;
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans ;
- la mortalité selon la table Insee TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels excédant le corridor (au-delà de 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'engagement brut au titre des prestations à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime) en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

• Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

• Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée. Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

• Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

• Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.12 Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe. Les actifs financiers représentant

les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêt à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités notamment ceux liés : à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs. Il s'agit principalement de provisions pour participation aux bénéfices différée afférente aux plus et moins-values latentes comptabilisées sur les actifs selon IAS 39 (ce qui correspond, d'après IFRS 4, à l'application de la "comptabilité reflet" : afin de refléter la quote-part de ces plus et moins-values latentes, "l'élément de participation discrétionnaire", entièrement dans les provisions et non pas en capitaux propres).

Outre les diverses provisions dotées et reprises au passif, les autres transactions générées par ces contrats sont valorisées et comptabilisées selon les mêmes règles. Il s'agit notamment des coûts d'acquisition des contrats, des créances et dettes nées des contrats, d'avances sur polices et des recours et subrogations résultant des contrats d'assurance et de réassurance.

À la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée en franchise d'impôt dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En application de la norme IAS 12 un impôt différé passif a été constaté relatif au reclassement effectif en capitaux propres de la réserve de capitalisation. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés,

notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

3.13 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Terrain aménagements réseaux :	15-30 ans
- Constructions - gros œuvre structure :	20-80 ans
(en fonction du type d'immeuble concerné)	
- Constructions - équipements :	10-40 ans
- Agencements et installations :	5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau :	5-10 ans
- Matériel de sécurité :	3-10 ans
- Matériel roulant :	3-5 ans
- Matériel informatique :	3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne :	1-10 ans
- Fonds de commerce acquis :	9-10 ans
(si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)	

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" (pour les dotations) et "Produits des autres activités" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Gains ou pertes nets sur autres actifs".

Les plus et moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités".

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

3.14 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

• Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.15 Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

3.16 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

3.17 Opérations en devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

• Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat".

• Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins

latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

3.18 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan dans les rubriques "actifs non courants destinés à être cédés" et "dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis. Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique "gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées".

3.19 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers au 31 décembre 2007 exigent la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- instruments financiers non cotés évalués à leur juste valeur ;
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux ;
- moins-values durables ;
- provisions sur créances dépréciées ;
- provisions pour risques et charges ;
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition.

Note 4 : information sectorielle (IAS 14)

En matière d'information sectorielle, le groupe communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

• Information sectorielle par métier (1^{er} niveau)

L'information sectorielle du groupe CMCIC est organisée selon cinq branches d'activité :

- Banque de détail ;
- Banque grandes entreprises et banque d'investissement ;
- Assurances ;
- Gestion d'actifs et banque privée ;
- Autres.

Le secteur *banque de détail* regroupe le réseau des Caisses de Crédit Mutuel, les banques régionales du CIC ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau (Tpe, Pme-pmi, entreprises (autres que les grandes entreprises), crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, immobiliers, autres).

Le secteur *banque grandes entreprises/banque d'investissement* est composé des activités suivantes :

- banque grandes entreprises : regroupe les activités bancaires et connexes à l'activité bancaire fournies à des grandes entreprises suivies par une direction commerciale ou filialisées ;
- banque d'investissement : banque de marché, banque d'affaires, capital risque, capital développement, intermédiation financière, prise de participations.

Le secteur *assurances* comprend les activités d'assurance vie et non vie (vie, lard, courtage d'assurances).

Le secteur *gestion d'actifs / banque privée* regroupe les deux activités suivantes :

- gestion d'actifs : gestion collective (Opcvm, Scpi), épargne salariale, conservation, dépositaire dès lors qu'elle s'adresse à une clientèle propre, distincte de celle du réseau ;
- banque privée : gestion de fortune et de patrimoine.

Le secteur *autres* regroupe les filiales de moyens non rattachables à la banque de détail (technologies, monétique, formation, communication, tourisme).

Les transactions entre secteurs d'activité sont conclues à des conditions de marché.

• **Information sectorielle par zone géographique (2nd niveau)**

Pour cette information sectorielle de second niveau, trois zones géographiques ont été définies au sein du groupe CM-CIC :

- France ;
- Autres pays d'Europe ;
- Reste du monde.

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

**Note 5 :
informations relatives aux parties liées**

Les parties liées au groupe CM-CIC sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence et les administrateurs du 3^e degré (Caisse centrale du Crédit Mutuel et Confédération nationale du Crédit Mutuel).

Les transactions réalisées entre le groupe CM-CIC et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 1.2. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation, et celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, mises en équivalence.

**Note 6 :
Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance**

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IFRS			
IFRS 8	Secteurs opérationnels (remplacement d'IAS 14 - information sectorielle)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Impact non significatif
IFRIC 11	IFRS 2 - Traitement comptable de certains accords particuliers de paiements fondés sur des actions : actions propres et transactions intra-groupe	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné

II/ Données chiffrées

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

1. Notes relatives au bilan

Note 1:

Caisse, Banques centrales, CCP

1.a. Prêts et créances sur les établissements de crédit

	31.12.2007	31.12.2006
Caisse, Banques centrales, CCP		
Banques centrales	7 378	5 370
dont réserves obligatoires	1 101	762
Caisse, CCP	922	873
Total	8 300	6 243
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel (1)	24 917	22 756
Autres comptes ordinaires	2 609	2 314
Prêts (2)	19 092	6 077
Autres créances	1 266	1 369
Titres non cotés sur un marché actif	618	500
Pensions	983	22 250
Créances dépréciées sur base individuelle	13	35
Créances rattachées	364	369
Provisions pour dépréciation	-9	-24
Total	49 853	55 646

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, Codevi, Livret bleu)

(2) dont prêt de 12 milliards à la B.D.F.

1.b Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2007	31.12.2006
Banques centrales, CCP		
Banques centrales	59	387
CCP	0	0
Total	59	387
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	1	0
Autres comptes ordinaires	2 040	1 688
Emprunts	22 657	20 490
Autres dettes	1 234	2 670
Pensions	16 572	42 356
Dettes rattachées	346	650
Total	42 850	67 854

Note 2:
actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.a Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2007			31.12.2006		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	49 064	34 511	83 575	45 773	29 201	74 974
- Effets publics	20 355	405	20 760	21 650	1 117	22 767
- Obligations et autres titres à revenu fixe	26 476	14 813	41 289	20 953	11 115	32 068
. Cotés	26 463	13 443	39 906	20 944	10 283	31 227
. Non cotés	13	1 370	1 383	9	832	841
- Actions et autres titres à revenu variable	2 233	19 293	21 526	3 170	16 969	20 139
. Cotés	2 233	17 737	19 970	3 170	15 840	19 010
. Non cotés	0	1 556	1 556	0	1 129	1 129
Instruments dérivés de transaction	6 469	0	6 469	3 992	0	3 992
Autres actifs financiers (1)		25 602	25 602		857	857
<i>dont pensions</i>		<i>25 502</i>	<i>25 502</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
Total	55 533	60 113	115 646	49 764	30 058	79 822

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit. En 2007, le groupe a estimé, en accord avec ses commissaires aux comptes, que le classement de certaines opérations de pension livrée en "Actifs financiers à la juste valeur sur option" offrait une image plus fidèle des comptes que le classement en "prêts et créances envers les établissements de crédits". Le montant des pensions ainsi désignées en juste valeur sur option en 2007 s'élève à 21 206 M euros, intégralement porté dans la sous catégorie "Autres actifs financiers" du tableau ci-dessus. L'exposition maximale au risque de crédit sur prêts ou créances classés en juste valeur par résultat sur option s'élève à 59.445 k€ sur l'exercice.

2.b - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2007	31.12.2006
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	19 495	19 397
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat (2)	47 854	7 567
Total	67 349	26 964

• Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2007	31.12.2006
Vente à découvert de titres		
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	11 101	13 208
- Actions et autres titres à revenu variable	897	1 124
Dettes représentatives des titres donnés en pension	0	0
Instruments dérivés de transaction	6 869	4 405
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	628	660
Total	19 495	19 397

• Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2007			31.12.2006		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	1 809	1 809	0	2 576	2 581	(5)
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
Dettes interbancaires (2)	43 619	43 637	(18)	4 973	5 049	(76)
Dettes envers la clientèle	2 426	2 426	(0)	18	18	0
Total	47 854	47 872	(18)	7 567	7 648	(81)

(2) En 2007, le groupe a estimé, en accord avec ses commissaires aux comptes, que le classement de certaines opérations de pension livrée en "Passifs financiers à la juste valeur sur option" offrait une image plus fidèle des comptes que le classement en "dettes envers les établissements de crédits".
Le montant des pensions ainsi désignées en juste valeur sur option en 2007 s'élève à 32 203 M euros, intégralement porté dans la sous catégorie "Dettes interbancaires" du tableau ci-dessus.

Note 3a :
couverture

3a - Instruments dérivés de couverture

	31.12.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	17	23	14	25
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	3 360	3 070	1 492	1 536
Total	3 377	3 093	1 506	1 561

- Le montant de variation de flux de trésorerie recyclé en résultat est nul
- Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est non significatif.

Note 3b :
écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur		Variation de juste valeur
	31.12.2007	31.12.2006	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
. d'actifs financiers	-67	19	-86
. de passifs financiers	239	137	102

Note 4 :
analyse des instruments dérivés

	31.12.2007			31.12.2006		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux						
Swaps	421 408	4 614	5 668	353 065	1 969	2 562
Autres contrats fermes	43 542	11	8	29 049	8	0
Options et instruments conditionnels	41 971	830	185	53 989	269	157
Instrument de change						
Swaps		45	51		30	27
Autres contrats fermes	183	233	209	159	827	717
Options et instruments conditionnels	6 762	83	80	2 898	20	19
Autres que taux et change						
Swaps	37 908	125	40	41 488	47	91
Autres contrats fermes	2 977	0	61	4 459	0	5
Options et instruments conditionnels	14 116	528	567	20 570	822	827
Sous-total	568 867	6 469	6 869	505 677	3 992	4 405
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
Swaps	25 027	3 244	3 070	14 463	1 445	1 536
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	326	117		106	47	
Couverture de Cash Flow Hedge						
Swaps	377	14	23	250	12	25
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	2		0	2	
Sous-total	25 730	3 377	3 093	14 819	1 506	1 561
Total	594 597	9 846	9 962	520 496	5 498	5 966

Note 5 :
actifs financiers disponibles à la vente

5a - Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2007	31.12.2006
. Effets publics	2 972	814
. Obligations et autres titres à revenu fixe	68 847	71 280
- Cotés	66 090	68 251
- Non cotés	2 757	3 029
. Actions et autres titres à revenu variable	9 735	8 613
- Cotés	8 892	7 472
- Non cotés	843	1 141
. Titres immobilisés	2 722	2 109
- Titres de participations	1 347	1 406
- Autres titres détenus à long terme	1 058	510
- Parts dans les entreprises liées	317	193
- Ecart de conversion		
- Titres prêtés	0	0
- Avances CC SCI douteuses	0	0
. Créances rattachées	645	630
Total	84 921	83 446
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	599	931
Dont titres données en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	4	0
Dont obligations dépréciées	14	18
Dont provisions pour dépréciation	-279	-286
Dont titres de participation cotés.	825	631

5 b - Liste des principales participations non consolidées

		% détenu	Capitaux propres*	Total bilan*	PNB ou CA*	Résultat*
Veolia	Coté	< 5%	6 553	40 124	28 620	995
Crédit logement	Non coté	<10%	1 395	10 348	142	66
Banca Popolare di Milano	Coté	< 5%	3 052	40 181	ND	404
Nyse Euronext ⁽¹⁾	Coté	< 5%	1 669	3 466	2 376	205
Foncière des Régions	Coté	< 5%	4 059	10 683	552	729
Banca di Legnano	Non coté	< 10%	1 263	4 056	ND	134
Groupe Républicain Lorrain	Non coté	100%	51	53	4	1
CRH (Caisse de refinancement de l'habitat)	Non coté	< 38%	ND	26 998	ND	1

* Les données financières communiquées se rapportent à l'exercice 2006, à l'exception des données relatives à la société Nyse Euronext qui se rapportent à l'exercice 2007.
(1) Données financières communiquées en USD.

Note 6 :
clientèle

6a - Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2007	31.12.2006
Créances saines	248 145	210 268
. Créances commerciales	5 226	5 343
. Autres concours à la clientèle	241 970	204 167
- crédits à l'habitat	141 966	119 258
- autres concours et créances diverses dont pensions	100 004	84 909
. Créances rattachées	787	642
. Titres non cotés sur un marché actif	162	116
Créances d'assurance et réassurance	283	206
Créances dépréciées sur base individuelle	6 107	6 330
Créances brutes	254 535	216 804
Provisions individuelles	-3 794	-3 973
Provisions collectives	-210	-231
SOUS TOTAL I	250 531	212 600
Location financement (investissement net)	8 354	7 660
. Mobilier	5 687	5 035
. Immobilier	2 524	2 460
. Créances dépréciées sur base individuelle	143	165
Provisions pour dépréciation	-104	-118
SOUS TOTAL II	8 250	7 542
Total	258 781	220 142
dont prêts participatifs	20	8
dont prêts subordonnés	24	14

• Opérations de location financement avec la clientèle

	31.12.2006	Acquisition	Cession	Autres variations	31.12.2007
Valeur brute comptable	7 660	1 398	-688	-16	8 354
Dépréciations des loyers non recouvrables	-118	-28	44	-2	-104
Valeur nette comptable	7 542	1 370	-644	-18	8 250

6b - Dettes envers la clientèle

	31.12.2007	31.12.2006
. Comptes d'épargne à régime spécial	89 584	86 554
- à vue	57 520	52 465
- à terme	32 064	34 089
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	107	112
Sous-total	89 691	86 666
. Comptes à vue	50 344	45 197
. Comptes et emprunts à terme	29 035	22 476
. Pensions	1 022	1 132
. Dettes rattachées	562	164
. Dettes d'assurance et de réassurance	240	140
Sous-total	81 203	69 109
Total	170 894	155 775

Note 7 :
actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2007	31.12.2006
. Titres	11 122	9 817
- Effets publics	1 532	1 136
- Obligations et autres titres à revenu fixe	9 590	8 681
. Cotés	8 785	7 890
. Non cotés	805	791
. Conversion	0	0
. Créances rattachées	65	61
TOTAL BRUT	11 187	9 878
dont actifs dépréciés	3	3
Provisions pour dépréciation	-3	-3
Total net	11 184	9 875

Note 8 :
cadre des provisions pour dépréciation

	31.12.2006	Dotation	Reprise	Autres variations	31.12.2007
Prêts et créances Etablissements de crédit	-24	-2	5	12	-9
Prêts et créances sur la clientèle	-4 323	-1 103	1 335	-17	-4 108
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-286	-17	30	-6	-279
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-3	0	0	0	-3
Total	-4 636	-1 122	1 370	-11	-4 399

Note 9 :
impôts

9 a - Impôts courants

	31.12.2007	31.12.2006
Actif	1 277	1 009
Passif	558	666

9 b - Impôts différés

	31.12.2007	31.12.2006
Actif (par résultat)	677	663
Actif (par capitaux propres)	102	11
Passif (par résultat)	628	650
Passif (par capitaux propres)	105	157

• Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	189	0	27	0
. Différences temporaires sur	859	1 002	774	934
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	106	112	20	143
- provisions	269	3	268	19
- réserve latente de location financement	1	127	0	83
- résultats des sociétés transparentes	2	29	3	25
- activité d'assurance	115	422	79	394
- autres décalages temporaires	366	309	404	270
. Compensation	-269	-269	-127	-127
Total des actifs et passifs d'impôts différés	779	733	674	807

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.
Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43%.

Note 10 :
compte de régularisation et actifs et passifs divers

10 a - Compte de régularisation et actifs divers

	31.12.2007	31.12.2006
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	1 251	7 768
Comptes d'ajustement sur devises	19	69
Produits à recevoir	730	725
Comptes de régularisation divers	3 912	2 441
Sous-total	5 912	11 003
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	215	1 040
Débiteurs divers	6 489	6 182
Stocks et assimilés	17	15
Autres emplois divers	3	4
Sous-total	6 724	7 241
Autres actifs d'assurance		
Autres	411	397
Sous-total	411	397
Total	13 047	18 641

10 b - Compte de régularisation et passifs divers

	31.12.2007	31.12.2006
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	859	6 897
Comptes d'ajustement sur devises	1 700	850
Charges à payer	1 097	1 036
Comptes de régularisation divers	7 435	3 774
Sous-total	11 091	12 557
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	835	1 505
Versements restant à effectuer sur titres	63	53
Créditeurs divers	3 282	4 131
Sous-total	4 180	5 689
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	110	87
Autres	0	15
Sous-total	110	102
Total	15 381	18 348

Note 11 :
participation dans les entreprises mises en équivalence

	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
RMA	179	14		
NRJ Mobile	80	-12		
Banque de Tunisie	38	5	34	4
Astrée	11	2	10	1
Banque de Marché et d'Arbitrage	7	0	8	0
Autres	8	1	7	2
Total	323	10	59	7

Note 12 :
immeubles de placement

	31.12.2006	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2007
Coût historique	1 599	101	-94	-1	1 605
Amortissement et dépréciation	-178	-22	7	-4	-197
Montant net	1 421	79	-87	-5	1 408

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût est de 1 683 M euros au 31.12.2006 et de 1 829 M euros au 31.12.2007

Note 13 :
immobilisations corporelles et incorporelles

13a - Immobilisations corporelles

	31.12.2006	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2007
Coût historique					
Terrains d'exploitation	425	13	-4	12	446
Constructions d'exploitation	3 494	325	-88	145	3 876
Autres immobilisations corporelles	2 095	328	-234	-124	2 065
Total	6 014	666	-326	33	6 387
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	-1	-2
Constructions d'exploitation	-1 667	-190	50	-95	-1 902
Autres immobilisations corporelles	-1 459	-197	136	77	-1 443
Total	-3 126	-387	186	-18	-3 345
Montant net	2 888	279	-140	15	3 042

• Dont immeubles loués en location financement

	31.12.2006	Acquisition	Cession	Autres variations	31.12.2007
Valeur comptable brute	178	0	0	0	178
Amortissements et dépréciations	-50	-3	0	-3	-56
Total	128	-3	0	-3	122

13b - Immobilisations incorporelles

	31.12.2006	Acquisition	Cession	Autres variations	31.12.2007
Coût historique					
. Immobilisations générées en interne	5	1	0	1	7
. Immobilisations acquises	799	107	-35	67	938
- logiciels	227	30	-3	2	256
- autres	572	77	-32	65	682
Total	804	108	-35	68	945
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	-425	-54	14	-1	-466
- logiciels	-195	-23	2	-2	-218
- autres	-230	-31	12	1	-248
Total	-425	-54	14	-1	-466
Montant net	379	54	-21	67	479

Note 14 :
Ecart d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 31/12/2007
Groupe CIC	515				515
Procapital	122				122
Fortuneo	107				107
S.F.B.		32			32
SCI foncière Masséna	26				26
IPO	21				21
Banque du Luxembourg	13				13
Massena property	16				16
Partners	14				14
Pérennité	12				12
C.L.S.		7			7
Autres	60	7			67
Total	906	46	0	0	952

Note 15 :
dettes représentées par un titre

	31.12.2007	31.12.2006
Bons de caisse	691	721
TMI et TCN	92 992	66 130
Emprunts obligataires	37 437	30 310
Dettes rattachées	1 201	939
Total	132 321	98 100

Note 16 :
provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2007	31.12.2006
Vie	70 254	66 625
Non vie	2 231	2 123
Unités de compte	12 526	10 910
Autres	304	301
Total	85 315	79 959

Note 17 :
provisions pour risques et charges

• 2007

	31.12.2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2007
Provisions pour engagements de retraite	279	12	-9	-41	8	249
Provisions pour risques	413	106	-39	-100	-34	346
Autres	500	136	-61	-66	36	545
Total	1 192	254	-109	-207	10	1 140

• 2006

	31.12.2005	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2006
Provisions pour engagements de retraite	322	27	-29	-48	7	279
Provisions pour risques	355	164	-57	-66	17	413
Autres	600	136	-93	-80	-63	500
Total	1 277	327	-179	-194	-39	1 192

• Tableau des provisions Pel/Cel

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	1 970	9 785	9 893	21 648
Montant des provisions sur PEL	75	9	44	128
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				4 297
Montant des provisions sur CEL				109
Dotations Provisions EL				(25)
Reprises Provisions EL				22
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				1 449
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				34

Dépôts Pel hors gamme Capital.

• Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2007
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	103	7	-5	-17	88
Compléments de retraite	96	3	-2	-2	95
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	61	2	0	-3	60
Total comptabilisé	260	12	-7	-22	243
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	9	0	-2	-3	4
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	9	0	-2	-3	4
(Les actifs des caisses comprennent 35 000 actions CIC)					
Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés					
Engagements	10	0	0	-8	2
Total comptabilisé	10	0	0	-8	2
Total	279	12	-9	-33	249

Note 18 :
dettes subordonnées

	31.12.2007	31.12.2006
Dettes subordonnées	4 152	4 047
Emprunts participatifs	161	162
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 098	2 293
Autres dettes	0	6
Dettes rattachées	95	96
Total	6 506	6 604

• **Principales dettes subordonnées**

(montants en K€)

Emetteur	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-06	1 000 000	1 000 000	décembre-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	septembre-03	500 000	500 000	septembre-15
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juillet-01	400 000	400 000	juillet-13
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-02	300 000	300 000	juillet-13
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	février-04	300 000	300 000	septembre-15
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juin-01	50 000	50 000	juin-11
Lyonnaise de Banque	TSR	mars-00	60 000	60 000	mars-12
Lyonnaise de Banque	TSR	juillet-01	60 000	60 000	juillet-13
Lyonnaise de Banque	TSR	février-03	60 000	60 000	février-15
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSR	mai-07	300 000	300 000	mai-17
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSR	mai-06	300 000	300 000	février-16

Note 19 :
réserves liées au capital et réserves

19a - Capitaux propres part du groupe

(hors résultat et gains et pertes latents)

	31.12.2007	31.12.2006
. Capital et réserves liées au capital	6 666	6 404
- Capital	6 629	6 373
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	37	31
. Réserves consolidées	16 449	13 712
- Réserves réglementées	12	6
- Réserves de conversion	-42	-10
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	16 440	13 627
- Report à nouveau	39	89
Total	23 115	20 116

19b - Gains ou pertes latents ou différés

	31.12.2007	31.12.2006
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	599	931
- dérivés de couverture (CFH)	-4	-12
- Autres	2	2
Total	597	921

* soldes net d'impôts et après traitement de la comptabilité reflet

Note 20 : engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31.12.2007	31.12.2006
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 848	1 971
Engagements en faveur de la clientèle	48 204	44 722
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 396	1 345
Engagements d'ordre de la clientèle	16 288	14 398
Engagements sur titres		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	2 924	1 301

Engagements reçus	31.12.2007	31.12.2006
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	102	124
Engagements reçus de la clientèle	14	0
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	23 642	21 011
Engagements reçus de la clientèle	8 215	7 877
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	2 097	905

2. Notes relatives au compte de résultat

Note 21: intérêts et produits/charges assimilés

	31.12.2007		31.12.2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	3 982	-4 787	3 613	-4 181
. Clientèle	13 820	-6 460	11 599	-5 552
- dont location financement	2 813	-2 418	2 581	-2 266
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	1 428	-1 402	925	-932
. Actifs financiers disponibles à la vente	1 251	0	1 033	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	155	0	156	0
. Dettes représentées par un titre	0	-5 169	0	-3 205
. Dettes subordonnées	0	-142	0	-130
Total	20 636	-17 960	17 326	-14 000
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	19 208	-14 139	16 401	-10 802
Dont intérêts sur passifs au cout amorti		-14 139		-10 802

Note 22 : commissions

	31.12.2007		31.12.2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	30	-9	33	-10
Clientèle	1 026	-34	994	-19
Titres	1 036	-55	903	-50
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	629		551	
Instruments dérivés	5	-11	8	-10
Change	23	-7	28	-9
Engagements de financement et de garantie	17	-5	24	-2
Prestations de services	1 683	-1 007	1 588	-947
Total	3 820	-1 128	3 578	-1 047

Note 23 :
gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2007	31.12.2006
Instruments de transaction	2 488	1 963
Instruments à la juste valeur sur option	-7	519
Inefficacité des couvertures	-13	103
. Sur couverture de Flux de trésorerie (CFH)	0	10
. Sur couverture de juste valeur (FVH)	-13	93
. Variations de juste valeur des éléments couverts	-35	-259
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	22	352
Résultat de change	28	23
Total des variations de juste valeur	2 496	2 608
dont dérivés de transaction	-76	780
dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : 0		

Note 24 :
gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2007			
	Dividendes	Plus ou moins values réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		17	-2	15
. Actions et autres titres à revenu variable	16	100	-2	114
. Titres immobilisés	106	129	-24	211
. Autres	0	2	0	2
Total	122	248	-28	342

	31.12.2006			
	Dividendes	Plus ou moins values réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		5	0	5
. Actions et autres titres à revenu variable	18	147	2	167
. Titres immobilisés	70	57	-4	123
. Autres	0	0	0	0
Total	88	209	-2	295

Note 25 :
produits et charges des autres activités

	31.12.2007	31.12.2006
Produits des autres activités		
. Contrats d'assurance :	17 035	16 342
- primes acquises	11 825	12 170
- produits nets des placements	3 458	3 422
- produits techniques et non techniques	1 752	750
. Immeubles de placement :	12	2
- produits (1)	0	0
- reprises de provisions/amortissements	0	1
- variations de juste valeur	0	0
- plus values de cession	12	1
. Produits sur location	0	0
. Charges refacturées	10	10
. Autres produits	571	579
Sous-total	17 628	16 933
Charges des autres activités		
. Contrats d'assurance :	-15 050	-14 690
- charges de prestations	-4 885	-4 588
- variation des provisions	-5 195	-8 775
- charges techniques et non techniques	-4 970	-1 327
. Immeubles de placement :	-31	-24
- charges	0	0
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-29	-24
- moins values de cession	-2	0
. Autres charges	-185	-141
Sous-total	-15 266	-14 855
Total autres produits nets et autres charges nettes	2 362	2 077

(1) dont loyers conditionnels.

Note 26 :
frais généraux

	31.12.2007	31.12.2006
Charges de personnel	-3 885	-3 822
Autres charges	-2 626	-2 521
Total	-6 511	-6 343

26 a - Charges de personnel

	31.12.2007	31.12.2006
Salaires et traitements	-2 332	-2 282
Charges sociales	-1 007	-1 024
Avantages du personnel à court terme	-10	-4
Intéressement et participation des salariés	-280	-293
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-268	-242
Autres	12	23
Total	-3 885	-3 822

Effectifs moyens	31.12.2007	31.12.2006
Techniciens de la banque	37 309	
Cadres	22 146	
Total	59 455	58 379

26 b - Autres charges d'exploitation

	31.12.2007	31.12.2006
Impôts et taxes	-319	-351
Services extérieurs	-1 838	-1 736
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	-32	0
Total	-2 189	-2 087

26 c - Dotations et reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31.12.2007	31.12.2006
Amortissements :	-438	-439
- immobilisations corporelles	-392	-378
- immobilisations incorporelles	-46	-60
Dépréciations :	1	4
- immobilisations corporelles	1	6
- immobilisations incorporelles	0	-2
Total	-437	-434

Note 27 :
coût du risque

31.12.2007	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-2	3	0	-2	0	-2
Clientèle	-1 029	1 234	-407	-49	32	-219
. Location financement	-6	17	-11	-4	0	-4
. Autres clientèle	-1 023	1 217	-396	-45	32	-215
Sous total	-1 031	1 237	-407	-51	32	-221
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Titres disponibles à la vente	0	3	-3	0	0	0
Autres	-86	115	0	0	6	35
Total	-1 117	1 355	-410	-51	37	-186

31.12.2006	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-4	8	-2	-1	0	1
Clientèle	-1 057	1 176	-350	-40	31	-240
. Location financement	-9	16	-12	-5	1	-10
. Autres clientèle	-1 048	1 161	-337	-36	30	-230
Sous total	-1 061	1 185	-351	-41	31	-238
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Titres disponibles à la vente	-6	6	-1	0	0	-1
Autres	-96	89	0	0	8	1
Total	-1 163	1 280	-353	-42	39	-239

Note 28 :
gains ou pertes sur autres actifs

	31.12.2007	31.12.2006
Immobilisations corporelles et incorporelles	34	18
. Moins Values de cession	-26	-21
. Plus Values de cession	60	39
Plus ou Moins Values sur titres consolidés cédés	0	0
Total	34	18

Note 29 :
variations de valeur des écarts d'acquisition

	31.12.2007	31.12.2006
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	14	0
Total	14	0

Note 30 :
impôts sur les bénéfices

• Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2007	31.12.2006
Charge d'impôt exigible	-1 190	-1 212
Charge d'impôt différé	38	-81
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	8	13
Total	-1 144	-1 280

• Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2007	31.12.2006
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	-1,86%	0,16%
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-0,88%	
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-0,43%	
Décalages permanents	-0,82%	-2,84%
Différentiel de taux	-0,12%	-0,34%
Crédits d'impôt	-0,12%	-0,73%
Autres	-1,10%	0,15%
Taux d'impôt effectif	29,12%	30,83%
Résultat taxable	3 929	4 152
Charge d'impôt	-1 144	-1 280

3. Informations sectorielles

• Répartition du résultat par secteur d'activités

31.12.2007 en M€	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Elimination réciproques	Consolidé
PNB	7 561	1 444	1 043	622	624	11 295	-726	10 568
Frais généraux	-5 268	-428	-421	-365	-755	-7 237	726	-6 511
RBE	2 293	1 017	622	257	-131	4 057	-	4 057
Coût du risque	-175	-	-7	-5	0	-186	-	-186
Résultats sur actifs immo.	23	-	4	0	7	34	-	34
QP de résultat des MEE	6	16	0	-	-12	10	-	10
Variations de valeur des écarts d'acquisition	13	-	-	-	-	13	-	13
Résultat avant impôt	2 160	1 032	620	252	-135	3 929	-	3 929
Impôt sur les sociétés	-710	-329	-97	-70	61	-1 144	-	-1 144
Résultat net	1 450	704	523	183	-74	2 785	-	2 785
Intérêts minoritaires	18	3	27	8	-1	55	-	55
Résultat net - Groupe	1 431	701	496	174	-73	2 730	-	2 730

31.12.2006 en M€	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Elimination réciproques	Consolidé
PNB	7 560	1 332	1 181	568	935	11 575	-737	10 838
Frais généraux	-5 144	-440	-359	-356	-781	-7 080	737	-6 343
RBE	2 416	892	822	213	153	4 496	-	4 496
Coût du risque	-263	-0	30	-5	-0	-239	-	-239
Résultats sur actifs immo.	9	-	0	-	9	18	-	18
QP de résultat des MEE	5	1	-	-	0	7	-	7
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	2 167	893	852	207	162	4 281	-	4 281
Impôt sur les sociétés	-727	-295	-163	-54	-41	-1 280	-	-1 280
Résultat net	1 441	598	689	153	121	3 001	-	3 001
<Intérêts minoritaires>	16	3	26	6	4	55	-	55
Résultat net - Groupe	1 424	595	663	147	117	2 946	-	2 946

* des modifications mineures ont été apportées dans le classement de certaines entités en 2007. En conséquence, 2006 a été retraité pour être comparable à 2007.

• Répartition du total bilan par secteur d'activités

	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Total	intra et inter secteurs	Total
2007 en M€								
Total Bilan	549 243	96 304	242 553	19 414	30 759	938 273	-384 971	553 302
	58,5%	10,3%	25,9%	2,1%	3,3%	100,0%		
2006 en M€								
Total Bilan	425 319	85 533	245 856	16 770	5 256	778 734	-296 058	482 676
	54,6%	11,0%	31,6%	2,2%	0,7%	100,0%		

• Répartition du bilan par zone géographique
- Actif

	31.12.2007				31.12.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	7 886	409	5	8 300	5 962	278	3	6 243
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	112 960	394	2 293	115 647	73 972	3 628	2 222	79 822
Instruments dérivés de couverture - Actif	3 184	192	1	3 377	1 431	72	3	1 506
Actifs financiers disponible à la vente	71 064	11 280	2 577	84 921	70 622	10 357	2 467	83 446
Prêts et créances sur les établissements de crédit	46 229	2 239	1 385	49 853	52 661	2 052	933	55 646
Prêts et créances sur la clientèle	248 448	7 854	2 479	258 781	211 599	6 351	2 190	220 142
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 638	546	0	11 184	9 622	253	0	9 874
Participations dans les entreprises MEE	106	0	217	323	24	0	35	59

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

- Passif

	31.12.2007				31.12.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	59	0	59	0	387	0	387
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	63 289	3 901	159	67 349	19 207	7 698	59	26 964
Instruments dérivés de couverture - Passif	2 929	164	0	3 093	1 313	247	1	1 561
Dettes envers les établissements de crédit	51 699	-12 890	4 041	42 850	74 294	-9 203	2 763	67 854
Dettes envers la clientèle	154 507	15 806	581	170 894	142 830	12 472	473	155 775
Dettes représentées par un titre	114 287	14 154	3 880	132 321	84 136	9 655	4 309	98 100

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

• Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31.12.2007				31.12.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Produit net bancaire	10 189	482	-103	10 568	10 291	465	82	10 838
Frais généraux	-6 172	-292	-47	-6 511	-6 050	-248	-45	-6 343
Résultat brut d'exploitation	4 019	189	-149	4 057	4 241	217	38	4 495
Coût du risque	-178	-12	4	-186	-232	-12	5	-239
Gains sur autres actifs *	24	1	19	44	20	1	4	25
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	14	0	13	0	0	0	0
Résultat avant impôts	3 863	193	-127	3 929	4 028	206	47	4 281
Résultat net global	2 699	141	-55	2 785	2 793	173	35	3 001
Résultat net part du Groupe	2 646	137	-53	2 730	2 743	169	34	2 946

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

4. Autres informations

Note I1 : Juste valeur

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur. Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

	31.12.2007			31.12.2006		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	49 791	49 853	-62	54 876	55 646	-770
Prêts et créances à la clientèle	256 259	258 781	-2 522	219 940	220 142	-202
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	11 168	11 184	-16	9 854	9 875	-21
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	43 887	42 850	-1 037	65 540	67 854	2 314
Dettes envers la clientèle	168 457	170 894	2 437	154 679	155 775	1 096
Dettes représentées par un titre	132 351	132 321	-30	98 237	98 100	-137
Dettes subordonnées	6 520	6 506	-14	6 601	6 604	3

Hors dettes et créances rattachées, créances dépréciées et provisions

Note I2 :
Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser hors groupe CMCIC : 186 M d'euros.

Note I3 :
Informations sur les parties liées

Montants en M€	31.12.2007		31.12.2006	
	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	12	0	7	0
. Comptes ordinaires	0	0	7	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	0	0
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	4	0	0	0
. Comptes ordinaires	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0

La faiblesse des montants mentionnés ci-dessus résulte du nombre extrêmement limité d'entités consolidées par intégration proportionnelle et mise en équivalence au niveau national. Les montants relatifs aux parties liées consolidées par intégration globale au niveau national sont totalement éliminés en consolidation et ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

Note I4 :
Rémunérations des dirigeants

en K€	Salaire Part fixe	Salaire Part variable	Avantages en nature	Total
Principaux dirigeants	1 710	500		2 210

Il s'agit des rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants de la CNCM au titre de leurs fonctions dans les différentes entités du groupe. Les dirigeants du groupe peuvent détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des banques du groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel. Par ailleurs, la plupart des dirigeants du groupe bénéficient en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire. Toutefois, ceux dont le mandat social est rémunéré mais qui, en raison de leur statut, ne peuvent bénéficier des mécanismes de droit commun relatifs à l'intéressement, à la participation des salariés et aux indemnités de fin de carrière, se verront attribuer une indemnité compensatrice à leur départ. Cette indemnité de cessation de fonction est déterminée par analogie avec les dispositions relatives à l'intéressement, à la participation et aux indemnités de fin de carrière dont bénéficient les salariés non mandataires sociaux placés dans les mêmes conditions. Les montants provisionnés à ce titre s'élèvent à 2 651 K€ pour les dirigeants de la CNCM.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

ERNST & YOUNG ET AUTRES
ERNST & YOUNG

MAZARS & GUERARD
MAZARS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport :

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le provisionnement des risques de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire: le groupe Crédit Mutuel constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (notes 3.2- Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions afin de nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

- Votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés, ainsi que pour l'appréciation de la pertinence de la qualification des opérations en couverture (note 3.4- titres). Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place pour la vérification des modèles et la détermination des paramètres utilisés.
- Votre groupe constitue une provision pour couvrir le risque de conséquences potentiellement défavorables des engagements liés aux comptes et plans épargne logement. Les modalités de calcul de cette provision ont été établies en conformité avec les dispositions retenues par le CNC dans son avis du 31 mars 2006. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de cette provision et avons vérifié que la note annexe "3.9 - Contrats d'Epargne réglementée" donne une information appropriée.
- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux tel que décrit dans les notes "3.11 -Avantages au personnel" et "Partie II.I. note 17- Provisions pour risques et charges". Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses et les modalités de calcul retenues.
- Votre groupe expose, en début de son annexe en la forme d'un renvoi au rapport de gestion, les conséquences de la crise financière. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place relatif au recensement de ces expositions et à leurs valorisations, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 9 mai 2008

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Olivier Durand

MAZARS & GUERARD

Pierre Masieri



Confédération nationale du Crédit Mutuel
88-90, rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 01 10 10 - Fax : 01 44 01 12 30
www.creditmutuel.com

Communication institutionnelle

Conception / Réalisation : BDC

Photos : Crédit Mutuel - Imagine